

S M A D des Combrailles



Rapport d'activité 2019



SOMMAIRE

SYNTHESE DES ACTIONS MENEES EN 2019

I - PRESENTATION DU SMAD DES COMBRAILLES	7
LE TERRITOIRE.....	7
LES MISSIONS.....	8
LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN	9
1- Les instances	9
2- Les services	11
3- Le bilan financier.....	14
 II - LES ACTIONS MENEES EN 2019	18
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	18
1- Les aides aux entreprises : état de la programmation et des versements	18
2- L'accueil et le suivi des porteurs de projet.....	26
 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	29
1- L'accueil, l'information et la promotion touristique à travers l'Office de Tourisme	29
2- L'étude de définition d'une stratégie touristique	29
3- Le Manoir de Veygoux	31
4- La valorisation de la ligne ferroviaire Volvic-Lapeyrouse.....	32
 DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS.....	36
1- Les services du SMADC (SSIAD/ESA/PFAR)	36
2- Le travail collaboratif avec les professionnels de santé	42
3- Le Contrat Local de Santé	43
4- Les réseaux	46
5- Un partenariat privilégié avec l'association Avenir Santé Combrailles	47
 DEVELOPPEMENT CULTUREL	48
1- Le soutien des projets culturels et des réseaux.....	48
2- La mise en œuvre du parcours du spectateur Comb'Image	50
3- L'organisation de visites guidées du patrimoine	54
 AGRICULTURE ET FORET	57
1- L'accompagnement des projets agricoles par le Réseau Agricole Combrailles	57
2- Le suivi des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques).....	60
3- L'animation des actions de la Charte Forestière de Territoire	60

ENVIRONNEMENT ET URBANISME	61
1- L'inventaire des zones humides	61
2- La mise en place d'une cellule d'animation GEMAPI Sioule	61
3- L'organisation d'une campagne d'enlèvement des épaves	65
4- Le suivi et la mise en œuvre du SCOT	66
 INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	 69
1- Le service informatique	69
2- Les outils numériques	70
3- La modernisation du site internet	72
 PROGRAMME LEADER 2014 - 2020	 74
1- L'attribution d'une enveloppe complémentaire en 2019.....	74
2- Poursuite de la programmation des dossiers et lancement des phases d'engagement et de paiement	75
3- Etat d'avancement du programme LEADER	75
 ANNEXES	 77
Listes d'opérations soutenues par le programme LEADER Pays des Combrailles	78
Actions culturelles en Combrailles en 2019	85

Synthèse des actions menées en 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 73 porteurs de projets accompagnés.
- Animation des dispositifs d'aides directes aux entreprises (FISAC, LEADER, Fonds A89). En 2019, 21 projets soutenus pour 218 820 € d'aides.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Organisation d'un voyage d'étude en Autriche, poursuite de l'étude pour la définition d'une stratégie de développement touristique.
- Montant de la taxe de séjour collectée : 150 183,60 €.
- Manoir de Veygoux : 10 165 visiteurs soit une **augmentation de la fréquentation de 23 % par rapport à 2018** (+ 156 % de 2013 à 2019).

OFFRE DE SOINS

- SSIAD : capacité de 101 places. 143 personnes prises en charge, ce qui représente 33 016 interventions.
- Equipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.) : 88 personnes prises en charges (dont 42 nouvelles). Taux d'occupation de 100%. Au total 1 090 séances de stimulations cognitives et de préservation des acquis.
- Plateforme Itinérante de Répit et de Soutien des Proches Aidants des Combrailles (P.F.A.R.) : accompagnement de 89 binômes (aidant/aidé) dont 38 nouveaux binômes (365,5 heures de prises en charge individuelle au domicile de la personne aidée, 83 ateliers de groupe, 17 ateliers spécifiquement réservés aux personnes aidées, 14 animations adaptées hors du domicile, 7 journées à thème ou activités exclusivement réservées aux aidants, 1 séjour de vacances/répit de plusieurs jours pour les aidants et les personnes aidées)
- Développement de l'offre de soins : Renouvellement du Contrat Local de Santé des Combrailles, accompagnement des équipes de soins notamment dans le cadre de la CPTS Haute Combraille et Volcans, animation d'actions de prévention, lancement d'un plan d'actions visant à favoriser l'accueil de nouveaux professionnels, animation de l'association Avenir Santé Combrailles et des réseaux (Services d'aides à Domicile et Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux).

DEVELOPPEMENT CULTUREL ET PATRIMOINE

- Opération du parcours du spectateur : 31 établissements et structures enfance jeunesse et 659 jeunes impliqués sur l'année scolaire 2018/2019
- Organisation de 12 visites guidées du patrimoine : 469 participants.
- 19 manifestations et actions culturelles subventionnées.

AGRICULTURE, FORET ET ENVIRONNEMENT

- Clôture de l'inventaire des zones humides sur les 74 communes du SMAD incluses dans le bassin versant de la Sioule : 10 261 hectares de zones humides.
- Animation du réseau agricole Combrailles : 93 cédants et 46 candidats accompagnés.
- Mise en place d'une cellule d'animation GEMAPI : 9 bassins versants diagnostiqués pour un linéaire de 155 km.
- Campagne d'enlèvement des épaves automobiles : 170 épaves et 16 tonnes de déchets divers enlevées et dirigés vers les filières de traitement.

URBANISME ET HABITAT

- Accompagnement des communes dans la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.
- Mise en ligne des documents d'urbanisme sur le géoportail national de l'urbanisme
- Accueil de deux instructeurs du service départemental d'autorisations du droit des sols portés par l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale.

INFORMATIQUE

- Assistance à l'utilisation des logiciels et assistance matérielle, applications, systèmes, bureautique et cadastre pour une centaine d'adhérents : **1 600 appels traités et 48 interventions sur site réalisées par le service informatique**
- Lancement de la refonte du site internet www.combrailles.com.
- Travail sur la refonte complète du site internet
- Une cinquantaine de personnes formées à l'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics
- 12 documents d'urbanisme mis à jour sur le logiciel de cadastre X'MAP

PROGRAMME LEADER

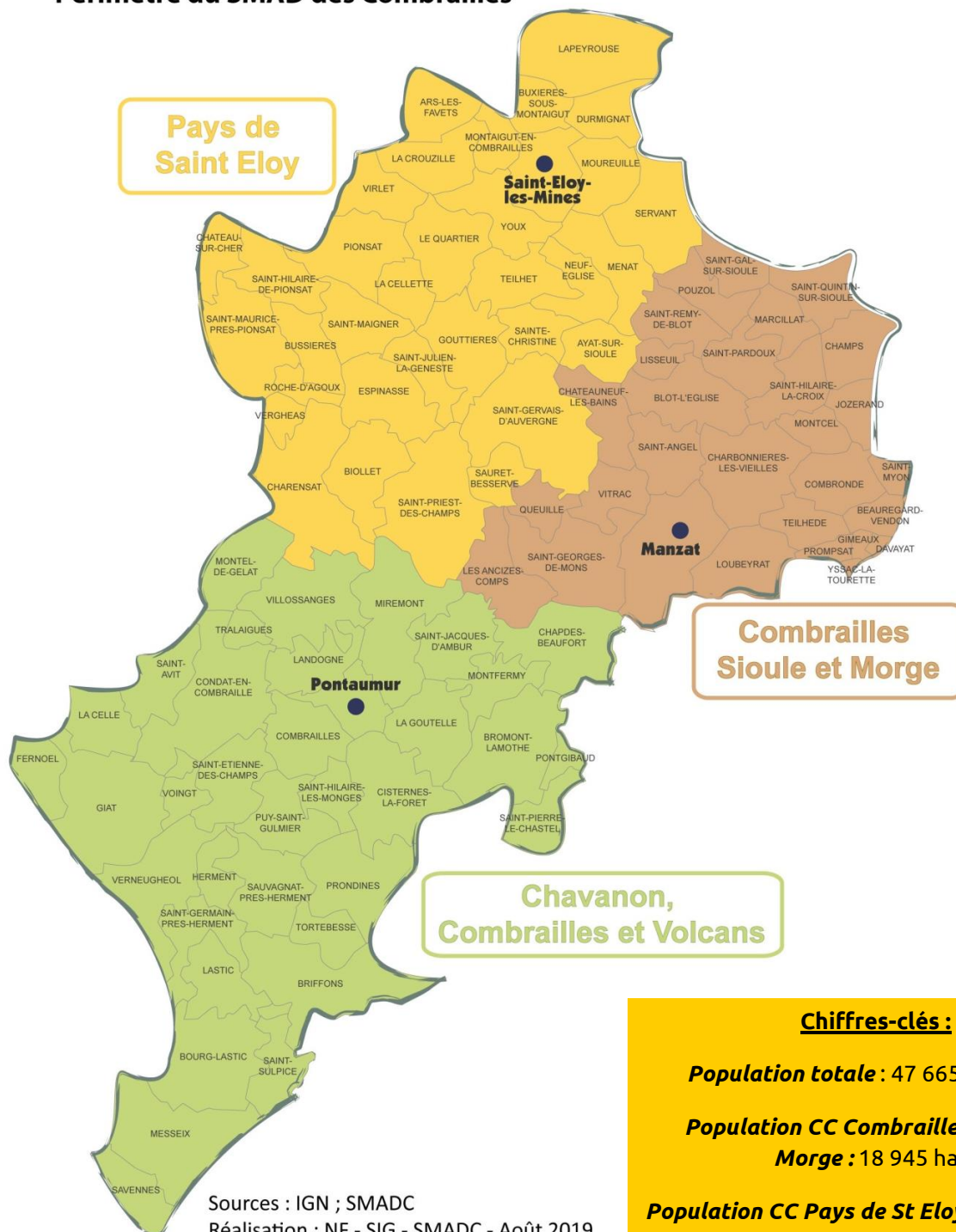
- Obtention d'une **enveloppe complémentaire de 996 980 €** portant l'enveloppe globale à 4 872 363 €
- 165 opérations programmées (+ 25 décisions de sélection) depuis le lancement du programme, soit une enveloppe LEADER attribuée de 4 383 874,56 €, générant des investissements et dépenses pour 9,7 M€.
- **90 % de l'enveloppe initiale attribuée** et 1 666 983,67 € payés aux bénéficiaires

I - PRESENTATION DU SMAD DES COMBRAILLES

LE TERRITOIRE

Depuis la restructuration intercommunale effective au 1^{er} janvier 2017, le SMAD des Combrailles est désormais constitué de 3 communautés de communes (Pays de Saint Eloy, Combrailles Sioule et Morge et Chavanon Combrailles et Volcans) et son territoire couvre 98 communes.

Périmètre du SMAD des Combrailles



Chiffres-clés :

Population totale : 47 665 habitants

Population CC Combrailles Sioule et Morge : 18 945 hab.

Population CC Pays de St Eloy : 15 978 hab.

Population CC Chavanon Combrailles et Volcans : 12 742 hab.

LES MISSIONS

Suivant les statuts approuvés le 25 octobre 2017 puis arrêtés par le Préfet le 21 mars 2018, les compétences du SMADC sont de deux ordres :

- **Des compétences obligatoires** : il s'agit de compétences que les communes et les communautés de communes n'exercent plus puisqu'elles les transfèrent au SMAD des Combrailles en adhérant à celui-ci ;
- **Des compétences dites à la carte** : il s'agit de compétences que les communes et les communautés de communes membres du SMAD des Combrailles peuvent faire le choix de transférer ou non à ce dernier.

Les compétences obligatoires relèvent de 5 domaines :

- **Développement et aménagement du territoire** : les études, la définition de stratégies territoriales, les contrats de développement.
- **Économie, commerce et artisanat** : la promotion et l'animation du territoire, l'information, l'accueil, l'orientation, l'assistance administrative et le montage de dossiers.
- **Tourisme** : la définition d'une stratégie de développement touristique, l'accueil, l'information, la promotion touristique et la commercialisation de produits touristiques, au travers de la gestion d'un office de tourisme.
- **Culture** : études, documents de planification, actions de sensibilisation à la culture et de valorisation du patrimoine.
- **Assistance aux membres.**

Les compétences facultatives sont au nombre de 5 :

- **Schéma de cohérence territoriale** : élaboration, suivi, révision.
- **Informatique** : gestion d'un service d'assistance et de téléassistance à l'attention de ses membres pour les logiciels et matériels, acquisitions de matériels et de logiciels pour le compte de ses membres, études techniques, et formation des personnels des collectivités.
- **Action sociale et médico-sociale** : portage du SSIAD, de l'ESA et de la plateforme de répit pour les aidants familiaux, actions d'animation et d'étude en matière d'offres de soins.
- **Aménagement et développement agricole, rural et forestier** : le SMAD des Combrailles a une mission d'animation et d'ingénierie dans ces domaines.
- **Préservation de l'environnement, des paysages et des milieux naturels** : animation et suivi des contrats de bassins versants, animation et ingénierie au bénéfice des Communautés de communes en matière de GEMAPI et enfin animation d'opérations d'élimination des décharges et épaves.

LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN

1- Les instances

Le comité syndical

Le SMAD des Combrailles est administré par un comité syndical composé des représentants de chaque commune adhérente, de trois délégués pour chacune des trois Communautés des Communes, d'un représentant du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et des 6 conseillers départementaux du territoire, **soit au total 114 délégués**.

Il s'est réuni 4 fois en 2019 pour traiter des points décrits ci-dessous.

- le 22 février 2019 à Giat -

Points à l'ordre du jour

- Office de Tourisme des Combrailles : compte administratif 2018 – bilan de la saison – contributions 2019 – budget primitif 2019 – désignation de suppléants au comité de direction collège des élus,
- Comptes administratifs 2018 : SMADC – MANOIR DE VEYGOUX – SSIAD – ESA – PFAR
- Information sur les cotisations principales 2019 - cotisations informatiques 2019 – subventions culturelles 2019,
- Budgets primitifs 2019 : SMADC – MANOIR DE VEYGOUX – SSIAD – ESA – PFAR
- Attributions de subventions FISAC et Fonds A89,
- Gestion des ressources humaines : création de postes au SMADC et au MANOIR DE VEYGOUX et mise à jour du tableau des effectifs, heures complémentaires PFAR,
- Culture : bilan 2018 et programme 2019 des visites du patrimoine – Point sur la convention culturelle intermédiaire 2018/2019 Comb'images et expérimentation d'actions culturelles mutualisées en direction des personnes âgées et handicapées,
- Bilan de la mission Zones Humides sur le bassin versant de la Sioule (sur les 74 communes) et projet sur le Cher.

- le 21 juin 2019 à Saint-Gervais d'Auvergne -

Points à l'ordre du jour

- Point sur la collecte des épaves et déchets
- Point sur l'opération Comb'images
- Point sur la préparation du prochain Contrat Local de Santé et les réunions à venir
- Compte-rendu d'activité 2018, Mot du Président et synthèse,
- Attribution de subventions Fonds A89
- Tarifs Taxe de séjour 2020
- Décision modificative budget annexe Manoir de Veygoux
- Avis sur le projet SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires)
- Information sur les recours Communauté Agglomération Riom Limagne Volcans et SPL
- Information enveloppe complémentaire Leader
- Gestion du personnel : Création de 3 postes au SSIAD suite aux avancements de grade des auxiliaires de soins
- Collection Combrailles et Patrimoine et livre sur les Arbres remarquables, proposition du bureau syndical
- Modification des statuts de la SEMERAP.

- le 23 octobre 2019 à Saint-Jacques d'Ambur -

Points à l'ordre du jour

- Environnement : point sur l'élimination des épaves et autres déchets
- Compte-rendu du voyage en Carinthie
- Compte-rendu réunions entreprises 2018
- Bilan des aides et interventions économiques
- Attribution de subventions Fonds A89 et Fisac
- Gestion des ressources humaines
- Décisions modificatives des budgets SMADC, Manoir de Veygoux, SSIAD, ESA et PFAR des Combrailles
- Budgets primitifs 2020 du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR des Combrailles.

Points à l'ordre du jour

- Débat d'Orientation Budgétaire 2020
- Présentation du Contrat Local de Santé II et autorisation de signature
- Décisions modificatives des budgets SMADC, SSIAD, ESA et PFAR des Combrailles
- Mise à jour des tableaux des effectifs du SSIAD, ESA et PFAR des Combrailles.

Le bureau syndical

Le bureau syndical se réunit tous les mois au siège du SMAD des Combrailles, à Saint-Gervais d'Auvergne. En 2019, il s'est réuni :

- Le 21 janvier
- Le 15 février
- Le 18 mars
- Le 4 avril
- Le 13 mai
- Le 15 juillet
- Le 14 octobre
- Le 18 novembre
- Le 9 décembre

Constitué de 14 membres, il se compose de la façon suivante :

Jean MICHEL – Président

Boris SOUCHAL, Vice-Président et représentant de la CC Chavanon Combrailles et Volcans

Bernard LAMBERT, Vice-Président et représentant de la CC Combrailles Sioule et Morge

Serge PICHOT - Représentant du Président du Conseil Départemental du Puy de Dôme

Pierrette DAFFIX-RAY – Conseillère Départementale du Puy-de-Dôme, remplacée à partir du 25 octobre 2019 par Laurent DUMAS

Audrey MANUBY – Conseillère Départementale du Puy-de-Dôme

Grégory BONNET - Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme

Cédric ROUGHEOL – Représentant de la CC Chavanon Combrailles et Volcans

Jean François BIZET – Représentant de la CC Chavanon Combrailles et Volcans

Henri DUBREUIL – Représentant de la CC du Pays de Saint-Eloy

Bernard DUVERGER – Représentant de la CC du Pays de Saint-Eloy

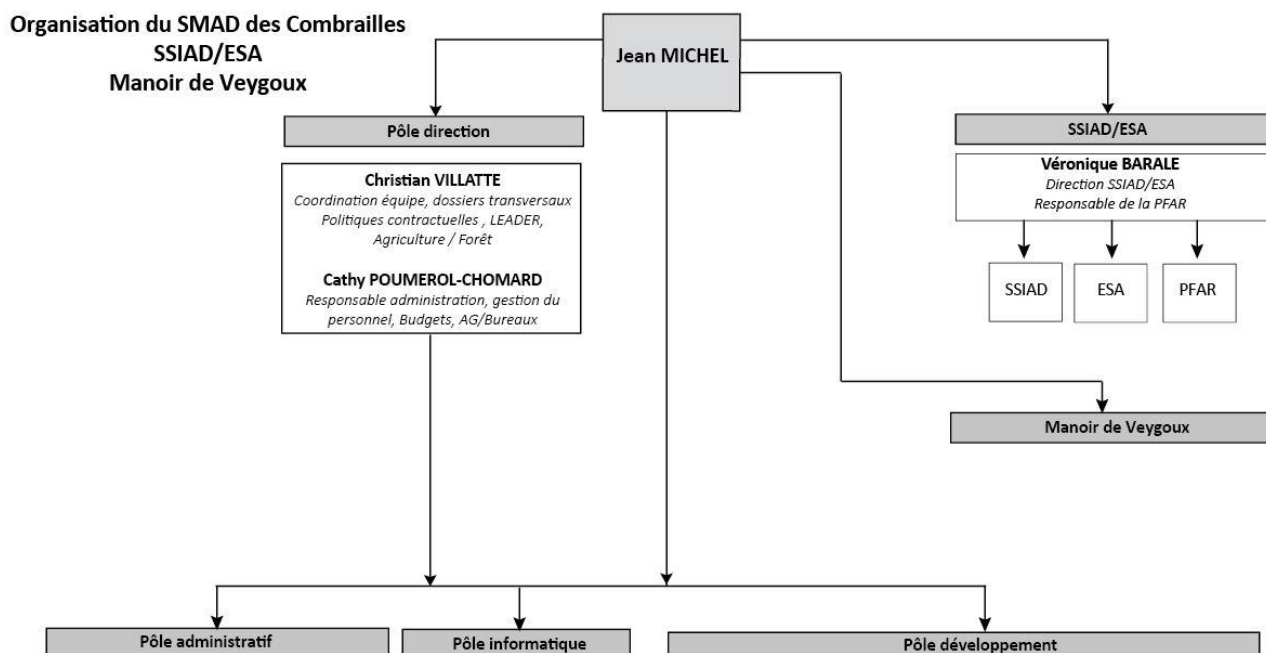
Michel GIRARD – Représentant de la CC du Pays de Saint-Eloy

José DA SILVA – Représentant de la CC Combrailles Sioule et Morge

Jean Marie MOUCHARD – Représentant de la CC Combrailles Sioule et Morge

2- Les services

L'organisation des services du SMADC, du SSIAD, de l'ESA et du Manoir de Veygoux est la suivante :



Le SMADC :

En 2019, l'équipe du SMAD des Combrailles s'est renforcée avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission : Guillaume CARON pour une mission Environnement/ Tourisme (*Monsieur CARON a quitté le SMAD des Combrailles le 31/03/2020, son remplacement est en cours*) ; et en début d'année 2020 également, avec l'arrivée de : Margaux PIETTE pour la mission Zones humides, et Rodiyatou CHITOU pour de développement la télémédecine.

EQUIPE TECHNIQUE DU SMAD DES COMBRAILLES

2 place Raymond Gauvin - BP 25
63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne - Tél : 04 73 85 82 08
smadc@combrailles.com



PÔLE DIRECTION



Christian VILLATTE
Coordination équipe
Dossiers transversaux
Politiques contractuelles
LEADER
villatte@combrailles.com



Cathy POUMEROL-CHOMARD
Responsable administration
Gestion du personnel
Budgets
Comités Syndicaux/Bureaux
poumerol@combrailles.com

PÔLE ADMINISTRATIF



Candide BARBOSA
Accueil
Secrétariat
smadc@combrailles.com



Isabelle BICHARD
Gestionnaire LEADER
Secrétariat
bichard@combrailles.com



Julie MATHÉLY
Gestionnaire LEADER
Secrétariat
bichard@combrailles.com

PÔLE INFORMATIQUE



Christophe VIDAL
Responsable du pôle
Assistance informatique
vidal@combrailles.com



Grégory MOREL
Assistance informatique
morel@combrailles.com

PÔLE DEVELOPPEMENT



Rodiyatou CHITOU
E-santé/Télémédecine
chitou@combrailles.com



Nolwenn FERREC
Urbanisme
SCOT
SIG
ferrec@combrailles.com



Margaux PIETTE
Zones humides
piette@combrailles.com



Simon VALLEIX
Economie
Leader
valleix@combrailles.com



Marie-Pierre CONDAT
Coordinatrice de santé
condat@combrailles.com



Adeline HUCLIN
Milieux aquatiques
huclin@combrailles.com



Céline BUVAT-ROUGERON
Culture
Leader
buvat@combrailles.com



Stéphanie VIUSA-CAMPS
Agriculture
viusa-camps@combrailles.com

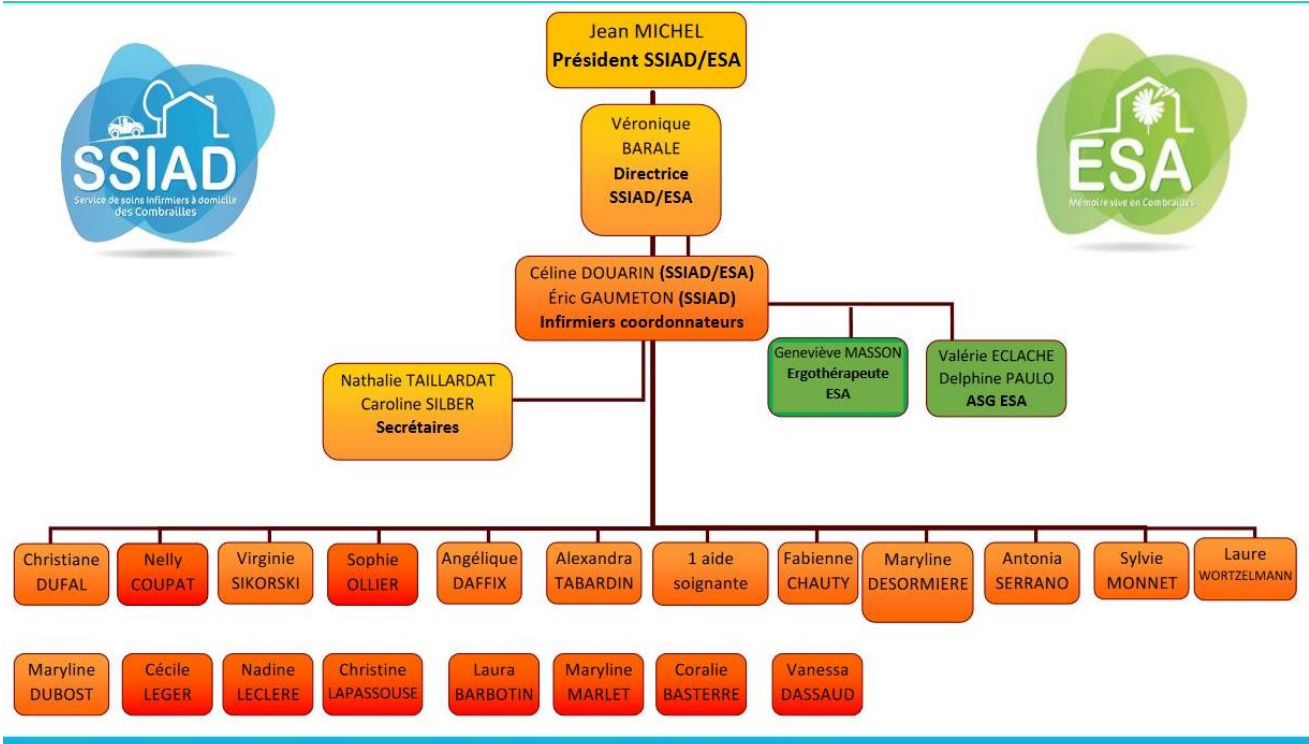
SSIAD/ESA

Véronique BARALE
Direction SSIAD/ESA
Responsable de la PFAR
www.ssiad-esa-combrailles.fr

MANOIR DE VEYGOUX

Nadine COSTE
Responsable du Manoir
www.veygoux.com

Organigramme SSIAD/ESA des Combrailles



La PFAR

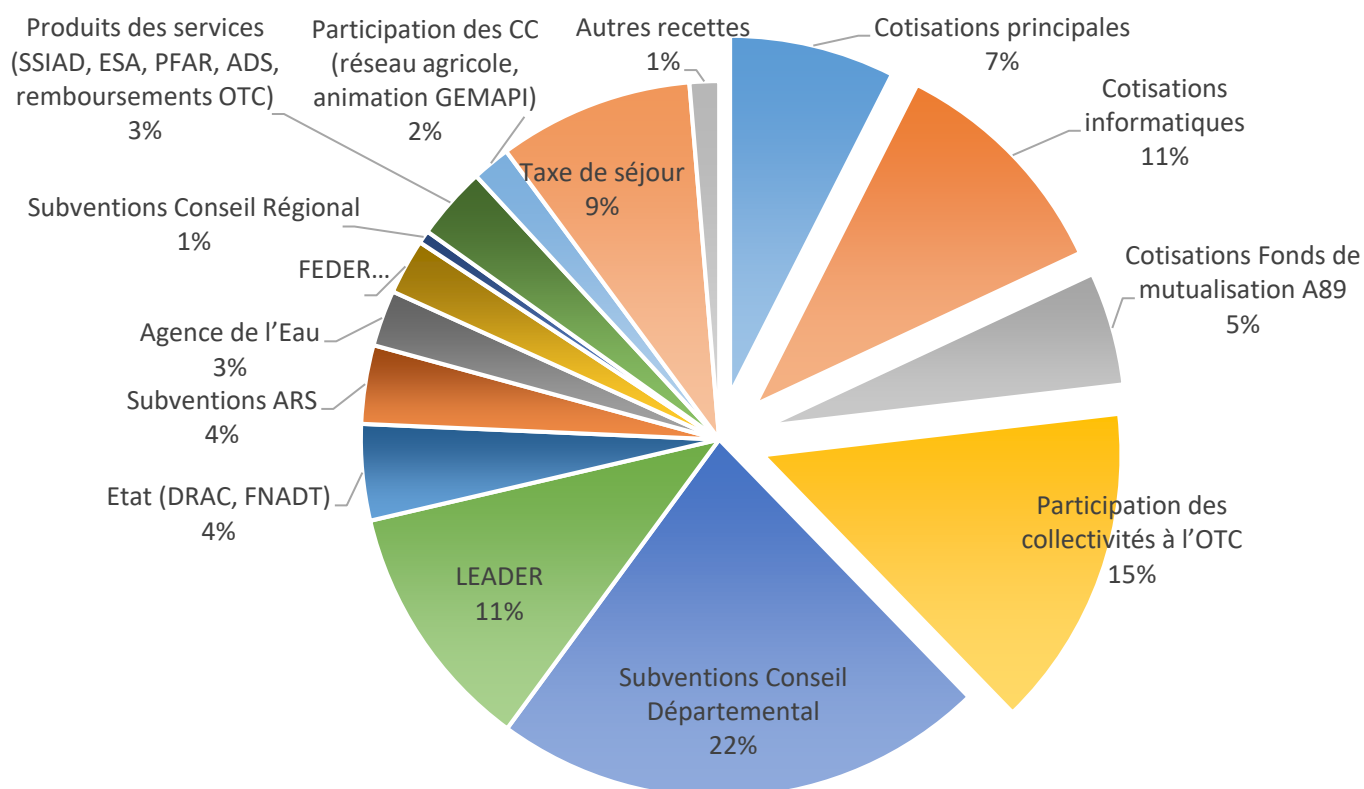
- **Directrice** : Véronique BARALE
- **Animatrice** : Marie Ange NENOT

3- Le bilan financier

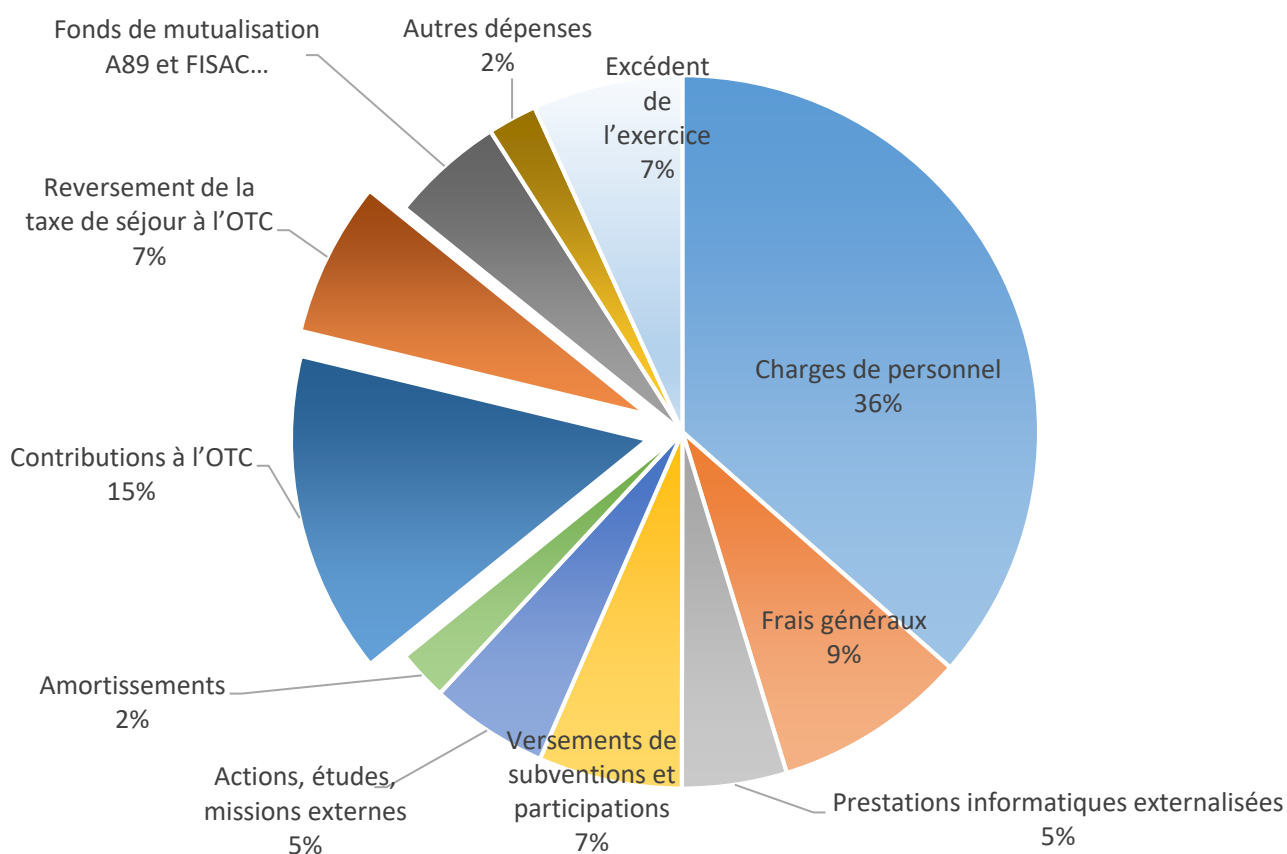
BILAN FINANCIER DU SMAD DES COMBRAILLES

Comptes administratifs 2019 du SMADC (fonctionnement)			
Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Cotisations principales	127 345,50 €	Charges de personnel	622 681,52 €
Cotisations informatiques	180 663,94 €	Frais généraux	150 065,92 €
Cotisations Fonds de mutualisation A89	87 215,00 €	Prestations informatiques externalisées	81 184,25 €
Participation des collectivités à l'OTC	249 112,72 €	Versements de subventions et participations	111 164,25 €
Subventions Conseil départemental	381 130,00 €	Actions, études, missions externes	91 567,25 €
LEADER	192 624,25 €	Amortissements	38 800,16 €
Etat (DRAC, FNADT)	73 994,83 €	Contributions à l'OTC	249 112,72 €
Subventions ARS	60 500,00 €	Reversement de la taxe de séjour à l'OTC	120 000,00 €
Agence de l'Eau	43 215,11 €	Fonds de mutualisation A89 et FISAC	87 996,80 €
FEDER	42 608,56 €	Autres dépenses	38 211,05 €
Subventions conseil régional	10 000,00 €	Excédent de l'exercice	116 125,04
Produits des services (SSIAD, ESA, PFAR, ADS, remboursements OTC)	56 085,88 €		
Participation des Communautés de Communes (réseau agricole, animation GEMAPI)	29 500 €		
Taxe de séjour	150 183,60 €		
Autres recettes	22 729,57 €		
TOTAL	1 706 908,96 €	TOTAL	1 706 908,96 €

Répartition des principales recettes de fonctionnement du SMADC en 2019



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2019



BILAN FINANCIER DU SSIAD DES COMBRAILLES

Comptes administratifs 2019 du SSIAD			
Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Forfait soins (Agence Régionale de Santé)	1 253 089,63€	Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	287 121,05€
Autres produits relatifs à l'exploitation	38 681,20€	Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	950 979,54€
Produits financiers et produits non encaissables	7 207,86€	Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	163 887,13€
TOTAL	1 353 347,71€	TOTAL	1 401 987,72€

Déficit de fonctionnement de l'exercice : - 50 640,01 €

BILAN FINANCIER DE L'ESA DES COMBRAILLES

Comptes administratifs 2019 de l'ESA			
Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Forfait soins (Agence Régionale de Santé)	157 837,73€	Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	5 252,71€
Autres produits relatifs à l'exploitation	3 232,33€	Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	126 792,01€
		Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	28 062,51€
TOTAL	161 070,00€	TOTAL	160 107,23€

Excédent de fonctionnement de l'exercice : 962,83 €

BILAN FINANCIER DE LA PFAR

Comptes administratifs 2019 de la PFAR			
Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Forfait soins (Agence Régionale de Santé)	100 000,00	Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	14 124,15
Autres produits relatifs à l'exploitation	2 204,85	Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	69 941,83
		Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	18 133,24
TOTAL	102 204,85	TOTAL	102 199,22

Excédent de fonctionnement de l'exercice : 5,63 €

II - LES ACTIONS MENEES EN 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1- Les aides aux entreprises : état de la programmation et des versements

A- Bilan de la programmation LEADER en 2019

Depuis 2017, l'activité prioritaire du SMAD des Combrailles en matière de développement économique se situe sur le terrain des aides économiques aux entreprises. Déployées sous forme de subventions à l'investissement, elles sont principalement articulées autour des trois enveloppes LEADER, Fonds A89 et FISAC, chacune disposant de leurs propres modalités d'intervention.

Dans le sillage de l'activité opérée en 2018, la mobilisation s'est accrue en 2019 en vue de répondre à quatre principaux objectifs :

- L'entretien de la dynamique enclenchée en 2018 sur l'animation globale des aides aux entreprises ;
- La montée en puissance de la programmation consécutive à l'essor de la demande ;
- L'aboutissement de la programmation engagée avec la mise en œuvre des paiements des Fonds européens LEADER ;
- La diversification des sources de financement par le recours au FISAC et à l'aide régionale sous conventionnement (TPE du commerce et de l'artisanat avec point de vente).

En 2019, 17 nouveaux dossiers d'aides aux entreprises ont été sélectionnés pour avis de principe, un décompte qui s'inscrit dans le prolongement de l'activité en 2018 (18 dossiers avaient bénéficié d'un même avis de principe). Le montant global de cette sélection se porte à 162 444,61 € à titre provisoire, étant rappelé que l'instruction et la programmation ont vocation à sceller définitivement les plans de financement et ainsi les montants attribués.

Dossiers sélectionnés pour avis de principe en 2019 :

Maître d'ouvrage	Dénomination	Commune	Montant LEADER	Création d'emplois (ETP)
Artizila	Installation d'une Activité de vente de Bijoux-vêtements-accessoires	Manzat	8 393,41 €	-
Brasserie des Sagnes	Développement de la Brasserie des Sagnes	Menat	14 555,20 €	-
SARL Blanchet Pelissier	Construction d'un Funérarium à Bourg-Lastic	Bourg-Lastic	8 000,00 €	-
Aline Baudonnat	Développement du Salon de Coiffure de Bourg-Lastic	Bourg-Lastic	14 000,51 €	1
Activ' Toit	Modernisation d'une entreprise de couverture suite à une reprise	Lapeyrouse	11 623,14 €	-
Garage Lejeune	Reprise et modernisation du garage de Blot-L'Eglise	Blot-L'Eglise	3 820,48 €	4
Permiskaar	Installation d'une Auto-école à Pontaumur	Pontaumur	5 827,22 €	-
Boucherie Souchet	Reprise et développement de la boucherie de Saint-Eloy-les-Mines	Saint-Eloy-les-Mines	12 923,84 €	-
Grabowski Corinne	Création et installation d'un restaurant à Landogne	Landogne	22 029,15 €	2

Olivier Dard	Aménagement d'un Cabinet Infirmier à Saint-Eloy-les-Mines	Saint-Eloy-les-Mines	9 351,46 €	2
EURL L'Escale	Modernisation du restaurant l'Escale	Châteauneuf-les-Bains	3 717,73 €	-
Fromagerie des Combrailles	Développement d'une fromagerie : installation d'un point de vente	Manzat	4 704,79 €	1
A&M Loisirs	Reprise et développement du camping de l'Etang Philippe	Saint-Gervais d'Auvergne	8 000 €	3
Clinique Vétérinaire VetEloy	Développement d'une clinique vétérinaire : extension du local professionnel	Saint-Eloy-les-Mines	8 000 €	2
Elder Sophie	Refonte de l'atelier et de la salle d'exposition de la Poterie de Queuille	Queuille	4 398,07 €	-
Deval Isabelle	Modernisation du bar-tabac-presse de Bromont-Lamothe	Bromont-Lamothe	7 588,86 €	-
SELAS Courtadon-Frigière	Installation d'un Cabinet vétérinaire	Herment	15 510,75 €	2
			162 444,61 €	17

Les créations d'emplois consécutives ou liées aux opérations sélectionnées en 2019 (17 ETP) ont ici été ajoutées à titre informatif, la contribution à la création et au maintien de l'emploi constituant à la fois un objectif du programme et un critère de sélection des dossiers.

Les délais de reversement sur ce programme et la nature des aides (subvention à l'investissement) ne permettent pas d'affirmer un réel effet incitatif sur l'embauche, il s'agit donc ici d'illustrer la dynamique de création d'emplois à l'échelle des micro-entreprises, essentiellement constitutives du tissu économique territoire.

Dossiers programmés en 2019 :

Maître d'ouvrage	Dénomination	Commune	Montant LEADER	Création d'emplois (etp)
SARL Proxi Vision 2	Réaménagement et développement d'un magasin d'optique	Saint-Eloy-les-Mines	32 000,00 €	2
EURL Hervé Pומרol	Installation d'un station-service	Herment	32 000,00 €	-
SAS Xylème Laurent P.	Développement de la menuiserie Xylème	Pouzol	22 573,14 €	-
Domaine du Balbuzard	Développement et modernisation du Domaine de Balbuzard	Condat-en-Combraille	32 000,00 €	2
SARL Ets Szymanski	Réfection d'un Magasin de revêtement sols/murs et décoration d'intérieur	Saint-Eloy-les-Mines	3 960,04 €	-
SAS Ferme Batisse	Développement de la SAS Ferme Batisse	Vitrac	9 120,00 €	-
SARL JVT	Installation d'un garage d'entretien et réparation automobile	Bromont-Lamothe	11 217,56 €	2
Severine Achon	Installation d'un Cabinet Infirmier	Saint-Priest-des-Champs	7 504,00 €	2
SAS Mazet Solutions	Reprise et développement de l'entreprise Mazet Solutions	Giat	3 150,72 €	1
Scierie des Combrailles	Développement de la Scierie des Combrailles	Montel-de-Gelat	32 000,00 €	-
AMTA	Développement de la Société AMTA	Les Ancizes	20 000,00 €	2

Auvergne Comm'Unique	Installation Auvergne Comm'Unique	Bussières-Près-Pionsat	14 286,84 €	2
EURL Reparflex	Développement de l'entreprise Reparflex	La Goutelle	17 194,96 €	1
Brasserie des Sagnes	Développement de la Brasserie des Sagnes	Menat	14 555,20 €	-
Aline Baudonnat	Développement du Salon de Coiffure de Bourg-Lastic	Bourg-Lastic	14 000,20 €	1
Activ' Toit	Modernisation d'une entreprise de couverture suite à une reprise	Lapeyrouse	11 623,12 €	-
			277 185,78 €	15

On compte **16 dossiers LEADER programmés en 2019**, le montant de cette programmation annuelle s'élevant à **277 185,78 €**. A titre comparatif, le bilan d'activité 2018 faisait montre d'une programmation semblable quoique légèrement moindre s'agissant du montant des subventions LEADER attribuées : 16 dossiers LEADER programmés soit 237 968,66 €. Les créations d'emplois afférentes aux opérations soutenues sont ici évaluées à 14 etp (effectif déjà pris en compte pour Aline Baudonnat).

A l'instar des « avis de principe » présentés plus avant, ce bilan n'inclut pas les opérations portées par une maîtrise d'ouvrage publique, bien que relevant du développement économique et affectées à la même enveloppe (fiche-action 1). Celles-ci seront intégrées à la partie dédiée à la présentation du bilan global du programme LEADER sur l'année 2019.

Versement LEADER en 2019 :

Maître d'ouvrage	Montant LEADER programmé (plan de financement sur devis)	Versement LEADER (au réel des dépenses retenues)
COMMUNAUTE DE COMMUNES COMBRAILLES SIOULE ET MORGE		
Camping Moto Route 99	15 554.27 €	14 407,06 € Avance régionale (attente solde)
Sioule Loisirs	5 440.03 €	5 440,03 €
Le Fournil de Blot	3 500.80 €	2 979,20 €
Brasserie Artisanale Comboro	4 670.36 €	4 038,06 €
Le Rendez-Vous des Touristes	5 931.26 €	5 931,26 €
TOTAL	35 096.72 €	32 795,61 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS		
Mireille Besserve - Proxi	3 973.12 €	3 973,12 €
Garage Mace/ SCI Cebatice	32 000.00 €	32 000,00 €
Garage Izquierdo	2 568.95 €	1 802,24 €
Fournil des Combrailles	22 683.71 €	22 683,71 €
Relais Total La Goutelle	8 149.48 €	6 543,09 €
EURL Cressalie - Thalie et Aglae	2 315.12 €	2 315,12 €
Au Jardin d'Elyanis	4 634.76 €	3 797,37 €
Auberge du Montel	2 832.32 €	2 785,96 €
SARL la Gentiane	25 740.76 €	24 864,33 €
La Table de Marie	6 324.38 €	5 073,26 €
Philippe Dupuy	2 028.72 €	1 844,93 €
Sarl JVT	11 217.59 €	11 142,84 €
TOTAL	124 468.91 €	112 936,97 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-ELOY-LES-MINES		
Au Fil de l' Hair	5 681.62 €	5 681,60 €
Art et Lune Distribution	17 605.36 €	17 605,36 €
Auto-école Desroches	2 700.56 €	2 700,56 €
Traiteur Dufal Yoann	20 995.52 €	14 280,54 €
I Combrailles	7 763.41 €	7 763,40 €
La Paneterie	2 036.16 €	2 036,16 €
SAS "La Cascade de Pains"	28 953.22 €	26 929,18 €
Monsieur Thierry Farghen	30 398.44 €	30 398,44 €
Boucherie Denis	2 435.74 €	2 435,74 €
Monsieur Remi Barsse	7 273.56 €	6 952,64 €
TOTAL	125 843.59 €	116 783,62 €
TOTAL GENERAL	285 409.22 €	262 516,20 €

Après deux années d'une difficile mise en œuvre, l'ensemble des outils aux paiements du programme LEADER, opérationnels mi 2019, ont permis de concrétiser le travail de montage et de programmation des dossiers réalisé en 2017 et 2018, et de satisfaire aux engagements pris en faveur des maîtres d'ouvrage privés.

Le second semestre 2019 a été largement consacré à l'instruction des paiements, ce qui a permis d'obtenir des résultats rapides et significatifs, avec **un montant global de 262 516,20 € reversés à 27 bénéficiaires**.

En marge de cette programmation et des versements opérés en 2019, on déplorera l'annulation de 2 dossiers programmés en 2018 (Imprimerie Vadot et Hôtel-Restaurant Le Confluent) pour cause de liquidation judiciaire, ces procédures n'étant aucunement imputables aux délais de versement LEADER.

B- Bilan du suivi Fonds A89 en 2019

Concomitamment au programme LEADER, pour lequel il est mobilisé au titre de cofinancement privilégié (effet multiplicateur de 4, autrement dit un € de fonds A89 permet de mobiliser 4 € de LEADER), le Fonds A89 fait également office de contrepartie sur les dossiers FISAC et divers dispositifs de financement régionaux, l'aide au TPE du commerce et de l'artisanat avec point de vente en premier lieu. Il peut être également employé de manière plus marginale, au titre d'une subvention unique, pour des projets d'investissements de moindre ampleur.

Rappel sur les modalités de financement du Fonds A89

	CET 2017	Cotisation 2017 pour fonds 2018 (encaissée fin 2017)		Cotisation prévisionnelle 2018 pour fonds 2019 (encaissée en cours de 2018)		CET 2018	Cotisation prévisionnelle 2019 pour fonds 2020 (encaissée en cours de 2019)	
		Taux	Montants	Taux	Montants		Taux	Montants
Combrailles Sioule et Morge	3 614 713	1	36 147	1,2	43377	3 849 424	1,2	46193
Saint Eloy Communauté	1 786 029	0,75	13 395	1,2	21432	1 818 290	1,2	21819
Chavanon Combrailles et Volcans	1 648 976	1	16 490	1,2	19788	1 683 597	1,2	20203
	7 049 718		66 032		84 597	7 351 311		88 216

Fonds A89 attribué et versé en 2019

CC Combrailles Sioule et Morge	Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Montant attribué sur enveloppe 2019	Paiement sur exercice 2019
	Artizila	Installation d'une Activité de vente de Bijoux- vêtements-accessoires	2 098,35 €	
	Fromagerie des Combrailles BOF	Installation point de vente Manzat	5 200,04 €	5 200,04 €
	Rousseau Patricia à St- Georges	Création d'un salon de thé-snack-dépôt de pain	1 301,36 €	902,63 €
	SARL Brasserie Artisanale Comboro	Création de la Brasserie Artisanale Comboro	-2018	1 009,51 €
	FERME Batisse	Développement de la SARL Ferme Batisse	-2018	2 250,32 €
	SAS Xyleme	Développement de la SAS Xylème Laurent P.	-2018	5 643,29 €
	ETS Patrie	Construction hangar de stockage pour la valorisation de palettes bois	8 000,00 €	
	Total		16 599,75 €	15 005,79 €
CC Chavanon Combrailles et Volcans	EURL Cressalie	Développement de l'entreprise Thalie et Aglaé	-2017	578,78 €
	Garage Mace-SCI Cebatice	Construction d'un garage automobile de vente et réparation	-2017	4 000,00 €
	Orderly	Création sté d'aide administrative aux entreprises	4 325,09 €	4 325,09 €
	Grabowski Corinne	Création et installation d'un restaurant	5 507,29 €	5 507,29 €
	Le Domaine du Balbuzard	Développement et modernisation du Domaine de Balbuzard	-2018	8 000,00 €
	Aline coiffure	Développement du salon de coiffure	1 750,07 €	1 725,16 €
	SAS Mazet Solutions	Reprise et Développement de l'Entreprise MAZET	-2018	787,68 €
	Scierie des Combrailles SAS	Développement de la Scierie des Combrailles	-2018	8 000,00 €
	Sarl Garage JVT	Installation d'un Garage d'Entretien et de Réparation Automobile	-2018	2 785,77 €
	CANEC à Pontaumur	Création d'une miellerie collective	2 778,13 €	
	Sarl Blanchet-Pélissier	Construction d'un funérarium à Bourg Lastic	8 000,00 €	
	Total		22 360,58 €	35 709,77 €
CC Pays de St-Eloy	Yoann Dufal	Développement de l'entreprise Traiteur Dufal	-2017	1 795,28 €
	Auvergne Comm' Unique	Installation Auvergne Comm'Unique	-2018	3 571,71 €
	Manuel Soares	Rénovation d'un Bar situé en Plein Centre-Ville	-2018	897,09 €
	Remi Barsse	Réfection d'un Magasin de Vente et Réparation de Cycles et Motoculteurs	-2018	869,08 €
	SARL Proxi Vision	Réaménagement et Développement d'un Magasin d'Optique à Saint-Eloy-les-Mines	-2018	8 000,00 €
	Séverine Achon	Installation d'un Cabinet Infirmier	-2018	1 493,25 €
	Sarl Brasserie des SAGNES	Développement de la Brasserie	3 638,80 €	3 638,80 €
	Activ'Toit	Modernisation d'une entreprise de couverture suite à une reprise	2 905,78 €	2 905,78 €
	Sté exploitation des Ets Rochefort	Modernisation de la boulangerie Rochefort	3 465,53 €	2 376,96 €
	Lepart Julien	Installation d'une boulangerie aménagement local	2 188,52 €	
	Total		12 198,63 €	25 547,95 €
	TOTAL			51 158,96 €

Sur l'année écoulée, le Fonds A89 a fait l'objet de **13 attributions** :

- 6 en guise de cofinancement classique au programme LEADER (les dossiers LEADER sélectionnés lors du Comité d'octobre 2019 ont fait l'objet d'une délibération des EPCI début 2020 ce qui justifie le différentiel entre le nombre de dossiers programmés sur LEADER et le nombre d'attributions Fonds A89 répertoriés dans le présent bilan) ;
- 5 cofinancements pour les dispositifs régionaux (dossier Fromagerie BOF inclus en cofinancement LEADER et région) ;
- 1 seul dossier comprenant une subvention simple Fonds A89.

L'ensemble de ces attributions 2019 s'élevant ainsi à 51 158,96 €, on note qu'en 2018 ce même total s'élevait à 132 052,98 € pour 31 dossiers (dont 30 000 € affectés à l'appel à projet adressé aux collectivités).

Les paiements relatifs aux dossiers Fonds A89 attribués en 2019 sont à jour, sauf quelques rares cas de figure (pour les opérations non achevées, justificatifs non transmis, ...). **Les sommes reversées au titre du Fonds A89 sur l'exercice 2019 s'élèvent à 76 263,51 € pour 23 bénéficiaires**, les versements effectués en 2018 atteignaient 72 135,64 € répartis entre 29 maîtres d'ouvrage privés.

Eléments de suivi de l'enveloppe Fonds A89 (2017-2019)

Total attribué en 2018	135 052,98 €
Enveloppe disponible 2018	160 974,76 €
Solde enveloppe 2018	25 921,78 €
Enveloppe disponible BP 2019	88 216,00 €
Total disponible en 2019	114 137,78 €
Total attribué en 2019	51 158,96 €
Solde total disponible fin 2019	62 978,82 €
Reliquats disponibles fin 2019 (différentiel attributions/versements sur 2017-2018-2019)	12 024,16 €

Un solde excédentaire à l'issu des exercices annuels est nécessaire, l'enveloppe votée en année n étant encaissée en fin de 1^{er} semestre de l'année n+1, ce solde disponible agit à la manière d'un fonds de roulement pour permettre le paiement continu et au fil de l'eau des dossiers Fonds A89.

C- Bilan du suivi FISAC en 2019 :

Financements FISAC- attribués et/ou versés en 2019 :

FISAC				
<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Projet</i>	<i>Commune</i>	<i>Attribué</i>	<i>Versé</i>
Aline Baudonnat	Développement du salon de coiffure	Bourg-Lastic	1 750,07 €	1 725,16 €
Rémi Barsse	Réfection d'un Magasin de Vente et Réparation de Cycles et Motoculteurs	Saint-Eloy-les-Mines	-2018	869,08 €
Manuel Soares	Rénovation d'un Bar situé en Plein Centre-Ville	Saint-Eloy-les-Mines	-2018	897,09 €
Yoann Dufal	Développement de l'entreprise Traiteur Dufal	Le Quartier	-2017	1 795,28 €
Ets Rochefort	Modernisation de la boulangerie Rochefort	Pionsat	3 465, 52 €	2 198,69 €
TOTAL			5 215,59 €	7 485,30 €

Le bilan du FISAC, qui laissait déjà entrevoir des motifs de déception en 2018, est décevant à l'issue de l'année 2019 où la mobilisation de ce dispositif a été faible. On dénombre seulement 2 dossiers bénéficiaires d'une attribution FISAC (montant attributif global de 5 212,59 €), les paiements effectués sont du même ordre, seulement 7 485,30 € versés en 2019 à 5 maîtres d'ouvrage. Ce bilan mitigé tient aux contraintes fortes du FISAC et en particulier sur les règles d'éligibilité trop restrictives excluant les entreprises de moins de 2 ans.

Exception faite des mesures incitatives menées à Saint-Eloy-les-Mines (40% des dossiers FISAC montés entre juillet 2017 et décembre 2019), qui ont permis de faire éclore nombre d'opérations éligibles au FISAC (en parallèle du programme de revitalisation de centre-bourg), l'emploi de cette enveloppe n'a pu être par ailleurs que sporadique sur le volume global des demandes traitées au fil de l'eau.

Outre ces éléments de bilan, la gestion et le suivi du FISAC ont connu des changements notables, le dispositif a été mis dès 2019 en gestion extinctive dans le Projet de loi de finances pour 2020, les régions étant chargées d'obvier la disparition du FISAC par la mise en œuvre de leur propre dispositif. Le suivi des dossiers alors assuré par les services de la Direccte s'est vu transféré à la Direction Générale des Entreprises rattachée au Ministère de l'Economie et des Finances. Ce changement d'interlocuteur a ouvert la possibilité d'une prorogation de la convention FISAC, dont le délai initial couvrait la période de juillet 2017 à janvier 2020. Une demande d'avenant en ce sens a été transmise fin 2019, sollicitant l'échéance de la convention à décembre 2020. Cette prolongation permettra à minima de sécuriser des opérations bénéficiaires non achevées.

D- Bilan des dispositifs régionaux mobilisés en 2019

Dispositifs régionaux attribués en 2019 (en contrepartie de financements internes)

REGION			
<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Projet</i>	<i>Commune</i>	<i>Attribué</i>
Annick Fontenil	Travaux de réfection pour l'installation du salon de coiffure	Saint-Priest-des-Champs	7 366,00 €
Ets Patrie	Construction hangar de stockage pour la valorisation de palettes bois	Saint-Hilaire-la-Croix	160 000,00 €
Patricia Rousseau	Création d'un salon de thé-snack-dépôt de pain	Saint-Georges-de-Mons	2 566,00 €
Ets Rochefort	Modernisation de la boulangerie Rochefort	Saint-Eloy-les-Mines	8 117,00 €
Julien Lepart	Installation d'une boulangerie à Saint-Gervais-d'Auvergne : aménagement d'un local suite à une acquisition	Saint-Gervais d'Auvergne	2 189,00 €
TOTAL			180 238 €

Préparées fin 2018, les conventions bipartites Région-EPCI pour la mise en œuvre du dispositif « Aide aux TPE du commerce et de l'artisanat avec point de vente » sur l'ensemble du territoire des Combrailles ont été validées début 2019.

Cette aide permet l'octroi d'une subvention à l'investissement de 20% en contrepartie d'un cofinancement local de 10% à minima (Fonds A89 / LEADER), sous conditions d'éligibilités non détaillées ici. Les organismes consulaires (CCI et CMA) étant préposés par la région pour le montage et l'instruction des dossiers pour la partie subvention régionale.

En 2019, ce dispositif dont l'essor est resté modeste a permis de financer 4 projets d'investissement soit un montant total attributif de 20 238 €. En marge de ce dispositif, un projet de financement a bénéficié d'environ 160 000 € (dispositif régional « Industrie du futur » destiné à l'économie productive, ici mobilisé pour un projet d'investissement supérieur à 500 000 €).

2- L'accueil et le suivi des porteurs de projet

A- Abandon des outils et missions de l'ex ARDTA entériné en 2019 ainsi que de la démarche de certification

Comme indiqué dans le précédent rapport d'activité, les outils et missions portés par l'ARDTA (Agence régionale pour le Développement des territoires d'Auvergne), n'ont pas été repris par AURAE (fruit de la fusion entre l'ARDTA et l'entité Rhône-alpine ARAE) ou le CGET. On déplore donc la perte d'outils essentiels en 2019 :

- Du dispositif des résidences d'entreprises, octroyant des subventions aux porteurs de projet (déjà achevé début 2018) ;
- Du site vitrine « Auvergnelife », pour la diffusion des offres immobilières et d'activités, et l'orientation des porteurs de projet vers les territoires ;
- Les animations relatives à la promotion des territoires auvergnats, de coordination entre ces mêmes territoires investis dans la politique d'accueil ;

- De l'outil « Ocapa » permettant le suivi et la gestion des porteurs de projet.

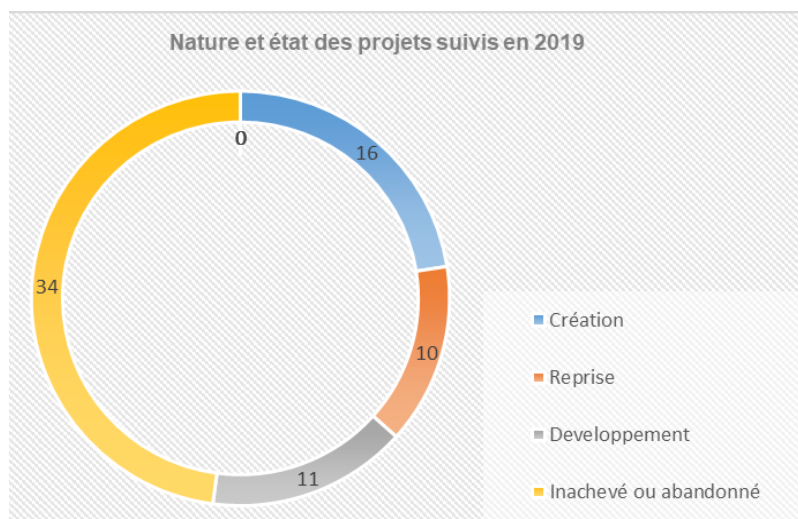
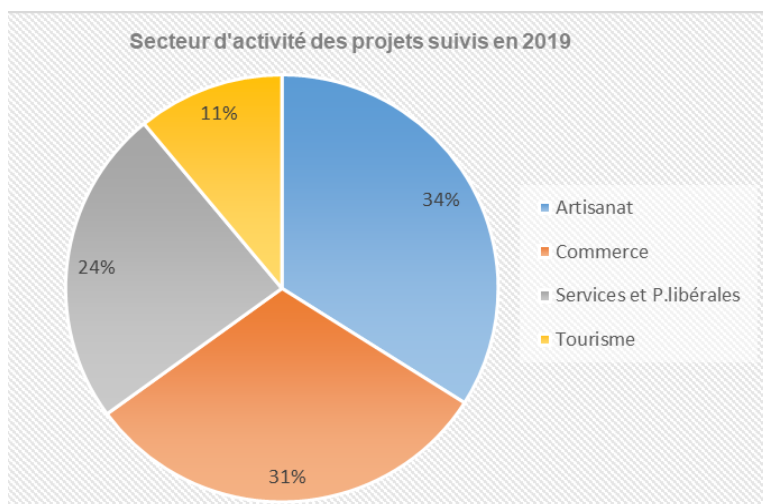
Suite à la perte de ces outils, la certification AFNOR « Accompagnement des projets d'activité et d'installation sur un territoire » et la démarche qualité qui lui était associée n'ont pas été poursuivies par le SMAD des Combrailles comme pas la majorité des autres territoires auvergnats engagés dans cette démarche.

B- Bilan 2019 de la démarche d'accueil et du suivi des porteurs de projet

La majorité des demandes adressées au SMAD des Combrailles et l'accompagnement qui en découle porte essentiellement sur la recherche de financements, la recherche d'un local ou d'une entreprise à reprendre, et sur un accompagnement ou du conseil sur la faisabilité du projet.

Outre le soutien apporté aux porteurs de projets en ante-crédation ou sur le développement d'activités déjà existantes, une mission de primo-accueil et d'orientation est également assurée auprès d'un public plus large incluant notamment de nouveaux arrivants potentiels en cours de prospection immobilière par exemple, ou autres.

Dans ce cadre, **en 2019, 73 porteurs de projet ont été suivis** (comptabilisation : un rendez-vous de visu plus un contact autre a minima). L'aboutissement de certains projets de création ou de reprise d'activité a conduit à la **création de 25 emplois et à l'arrivée de 24 nouveaux résidents**. A titre comparatif, on recensait en 2018 un total de 84 porteurs de projet suivis, dont 54 nouveaux résidents sur le Pays des Combrailles.



- Au niveau de la répartition par secteur d'activité, la part du commerce et du tourisme est en recul au profit de l'artisanat et des activités du service.
- En 2019, près de la moitié des projets suivis ne se sont pas encore concrétisés ou ont été abandonnés (pour des motifs purement économiques dans la grande majorité des cas : viabilité de l'activité non avérée, apports insuffisants, refus de crédits bancaires).
- La proportion de porteurs de projet endogènes (72%) prédomine et s'est significativement accrue sur le suivi 2019 (en 2018 la répartition était la suivante : 57% de porteurs issu du territoire, 43% venant d'autres horizons). Cette évolution est à corréliser avec la baisse globale du nombre de porteurs de projet, et on peut affirmer sans mal qu'il s'agit d'une conséquence directe de la situation précédemment décrite sur le contexte de la politique d'accueil, qui se solde par une perte de visibilité et d'attractivité pour le territoire. Au risque à terme que l'activité, incluant l'animation des dispositifs d'aides directs aux entreprises, se rétracte sur le tissu socio-économique local, ce que tendent à indiquer ici les tendances observées.

1- L'accueil, l'information et la promotion touristique à travers l'Office de Tourisme

Le SMAD des Combrailles a créé au 1^{er} janvier 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles.

Depuis 2017, les statuts de l'Office de Tourisme des Combrailles ont été revus afin de revaloriser le nombre de représentants des élus au sein du comité de direction.

Le SMAD des Combrailles perçoit les contributions des communautés de communes et les reverse à l'OTC pour un montant de **249 112,72 € en 2019**. Le SMAD des Combrailles reverse également à l'OTC l'intégralité des produits de la taxe de séjour.

Outre les réunions du comité de direction, le SMAD des Combrailles et l'Office de Tourisme des Combrailles travaillent de manière étroite sur nombre de projets communs. C'est le cas depuis 2019 avec la création d'une application numérique de mise en valeur du patrimoine au sein des randonnées intitulée « Combrailles, balades et randonnées ». Cette application est aujourd'hui opérationnelle et est proposée aux visiteurs. Les ressources patrimoniales support aux animations proposées par l'application sont préalablement produites par le SMADC en lien étroit avec Renée COUPPAT, guide de pays, et ceci dans un souci de produire des contenus qualitatifs et de créer des synergies avec les visites du patrimoine organisées depuis 10 ans par le SMADC.

Le SMADC accompagne également l'OTC pour le financement des projets de développement en particulier avec le programme LEADER : développement des relations presse, création de l'application numérique, mobilier des bureaux de tourisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le SMAD des Combrailles est également compétent en matière de taxe de séjour. Cette dernière est votée par les élus du syndicat, versée au SMAD des Combrailles par les hébergeurs du territoire, et reversée en intégralité à l'Office de Tourisme des Combrailles. Le montant collecté en 2019 et donc reversé à l'Office de Tourisme des Combrailles est de **150 183,60 €** (111 489.45 € en 2018). La gestion financière de cette taxe a généré l'émission de **800 titres de recettes** par les services du SMADC.

Il est à noter que la progression est en partie due aux versements effectués en fin d'année par les plateformes de réservation, mais aussi au travail de suivi assuré par l'OTC afin d'identifier l'ensemble des structures devant s'acquitter de la taxe.

2- L'étude de définition d'une stratégie touristique

Cette étude a vocation à définir pour les années à venir une feuille de route stratégique et opérationnelle pour le développement touristique du territoire. L'idée est de proposer et établir des choix stratégiques et de les décliner en actions partagées par les acteurs touristiques publics et privés.

Après l'adaptation de la stratégie générale en 2018, un plan d'actions a été préparé en 2019 afin de rentrer dans une phase plus opérationnelle. Celui-ci a été présenté en bureau syndical du SMAD en avril 2019, sans être approuvé, un voyage d'étude étant alors prévu afin d'enrichir ce plan d'actions.

Le voyage d'étude en Carinthie, un exemple à suivre pour les Combrailles

Dans le but de développer l'économie touristique dans les Combrailles, une délégation du SMADC composée de 7 élus et d'un technicien s'est rendue en Slovénie puis en Carinthie, du 24 au 27 Juin 2019, afin d'y découvrir les attraits touristiques majeurs de ces territoires réputés pour la qualité de leur offre touristique d'une part (Autriche), et pour le développement fulgurant de leur offre touristique d'autre part (Slovénie). A la recherche d'inspiration pour notre territoire, ce voyage a été l'occasion d'étudier les conditions de développement touristique d'une destination étrangère et d'analyser les éléments les plus constructifs sur lesquels s'appuyer au profit du développement des Combrailles.

En revanche, il est important de préciser qu'il n'a pas complètement satisfait les attentes des participants. La délégation espérait surtout une rencontre avec des élus locaux, ce qui n'a pas été le cas, afin d'obtenir des informations sur la façon dont les élus Slovènes et Autrichiens ont développé le tourisme sur leurs territoires respectifs (subventions européennes, subventions nationales et locales, contexte juridique etc...). Une grande réserve a été constatée à ce sujet auprès de nos intervenants. Cependant, la compétence des personnes rencontrées et des intervenants s'est rapidement substituée à cette absence.

Ce voyage d'étude en Carinthie a été riche d'enseignements sur le tourisme à une échelle locale, avec la volonté de proposer des produits touristiques de qualité. De nombreux efforts sont à faire et à mettre en œuvre pour le territoire des Combrailles afin d'arriver à un niveau de qualité nécessaire et indispensable au développement touristique.

Au travers des différentes visites et rencontres de ce voyage, cela a été l'occasion d'aborder plusieurs problématiques liées au développement touristique des Combrailles, en s'appuyant sur les similitudes entre le potentiel touristique des régions visitées et celui des Combrailles. Les problématiques retenues ont également été choisies en fonction de l'orientation stratégique du tourisme choisie pour les Combrailles : Les Combrailles, c'est l'eau au pied des volcans. L'idée est de s'appuyer, « en arrière-plan » sur la notoriété et sur l'image positive dont bénéficient la Chaîne des Puys, afin de proposer une destination « en premier plan » dont le fil conducteur est l'eau, représentée dans les Combrailles par les nombreux lacs et étangs ainsi que la Sioule, le Sioulet, le Chavanon ...

Parmi ces problématiques abordées, on retrouve celles de :

- L'accessibilité du patrimoine en lien avec l'eau.
- Comment rendre ludique la découverte d'un cours d'eau.
- Comment rendre l'eau attractive et renforcer sa dimension récréative.
- Comment l'eau peut être un espace de détente source de sensations pour les visiteurs.

Ces différents thèmes ont été abordés directement ou indirectement lors de nos rencontres avec les intervenants du voyage d'étude. Des échanges ont ainsi eu lieu à propos de l'identité touristique d'une destination et sur la communication digitale de la destination avec la responsable de l'Office de tourisme de Bled en Slovénie alors que nous avons abordé le marketing territorial et la politique événementielle avec le responsable tourisme et marketing de la Carinthie.

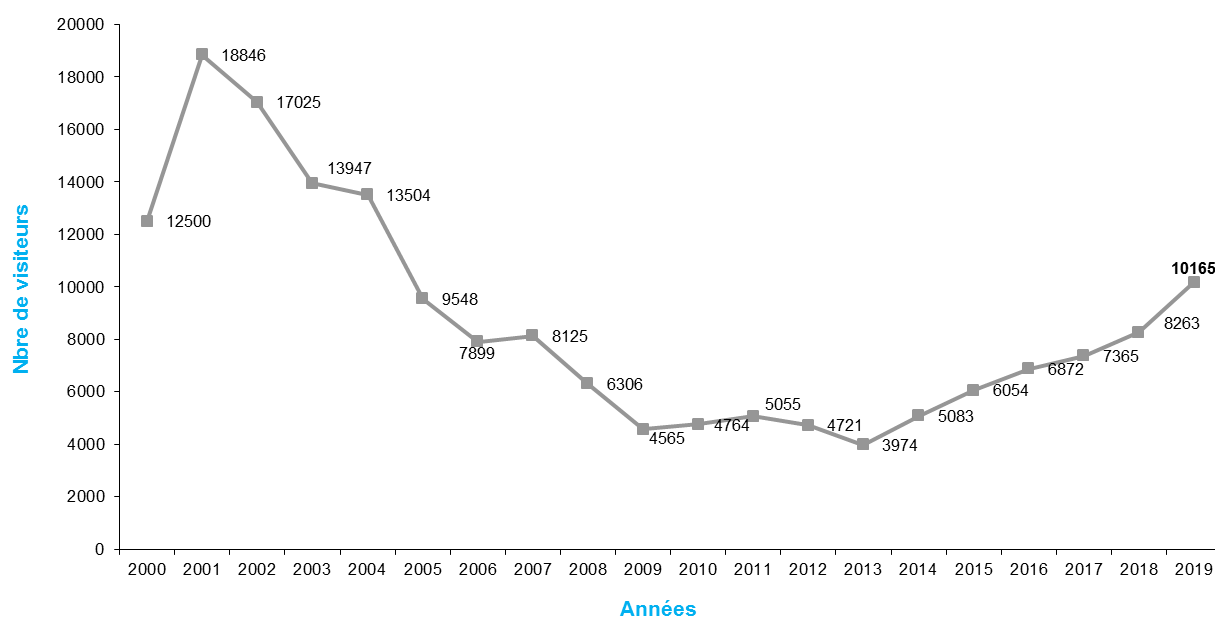
3- Le Manoir de Veygoux

A - La fréquentation

10 165 visiteurs ont été accueillis en 2019. Une augmentation de la fréquentation de **+ 23 %** par rapport à 2018 (7ème année de hausse consécutive).

Le nombre de visiteurs individuels est en progression de 18%, et le nombre de groupes (enfants et adultes) est en forte hausse (+44%)

	2017	2018	2019	Evolution 2018/2019
Total visiteurs groupes	1446	1703	2455	44%
Total visiteurs individuels	5709	6560	7710	18%
Total visiteurs	7365	8263	10165	23%



B - Le chiffre d'affaires

La vente de produits en 2019 est de 155 182,45€ HT (176 006,11€ TTC), ce qui représente une augmentation de 3,50 % par rapport à 2018.

	REALISE 2018	REALISE 2019	Evolution 2018/2019
VENTE DE PRODUITS HT	149 935,57 €	155 182,45 €	3,50%
Billetterie	28 943,74 €	33 516,40 €	16%
Location costumes	2 371,67 €	4 249,98 €	79%
Animations pédagogiques	11 509,00 €	16 821,15 €	46%
Journée d'études, séminaires, produits groupes	37 707,20 €	23 370,69 €	-38%
Veygouters, anniversaires adultes	4 833,64 €	4 662,80 €	-4%
Animations et soirées	4 166,94 €	6 613,14 €	59%
Ventes boutique	6 558,19 €	8 465,25 €	29%
Vente Comptoir Desaix	14 357,68 €	21 824,65 €	52%
Locations salles mariages	38 591,68 €	29 791,71 €	-23%
Locations de salles	895,83 €	5 866,68 €	555%

Depuis 2015, les exercices successifs ont pu être équilibrés, avec une diminution de la contribution issue du budget général du SMADC (- 49 000 € en 4 ans) et dans le même temps le déficit cumulé (110 199 € en clôture d'exercice en 2014) a également été résorbé de 76,5 % en 6 ans (26 584,55 € en clôture d'exercice 2019). On notera également, que l'exercice 2019 est excédentaire de 1 537,73 € malgré le non versement de la subvention Leader de 20 610 € initialement prévu, qui est reportée sur le budget 2020.

4- La valorisation de la ligne ferroviaire Volvic - Lapeyrouse

A - Rappel sur l'émergence du projet de valorisation du Viaduc

Après des années d'initiatives et de tentatives, l'année 2019 a été déterminante concernant la valorisation touristique de la ligne ferroviaire Volvic-Lapeyrouse et le Viaduc des Fades.

En effet, après la réalisation d'études sur la création d'activités touristiques sur cette ligne, le projet de création d'un vélorail a connu une avancée déterminante.

Rappelons en premier lieu l'étude réalisée en 2016 par le SMAD des Combrailles sur les possibilités de créer une voie verte sur la ligne ferroviaire Lapeyrouse – Saint Eloy les Mines.

Il convient également de rappeler les initiatives de l'Association Sioule et Patrimoine autour du Viaduc, la dernière initiative concernant la création d'une activité de saut à l'élastique n'a pas pu aboutir du fait des positions du propriétaire du viaduc, SNCF Réseau.

B - Projet de création du vélorail entre la Gare des Ancizes et le Viaduc des Fades : les grandes étapes

Réunion du 7 novembre 2018 avec SNCF Réseau organisée par le SMAD des Combrailles :

L'objet de cette réunion était d'étudier avec SNCF Réseau, les 3 Communautés de communes et l'association Sioule et Patrimoine, les possibilités et les conditions de création d'activités de loisirs et de tourisme sur le Viaduc des Fades et la ligne ferroviaire.

Les points qui en sont ressortis sont les suivants :

- Impossibilité de lancer une activité de saut à l'élastique,
- Vélorail envisageable sous condition de signature d'une convention de transfert de gestion entre SNCF Réseau et une collectivité ou un EPCI,
- Relance de la procédure de cession de la gare des Ancizes.

A la suite, une rencontre entre le président du SMADC avec le gérant de la société Ecoloisirs, actuel exploitant du vélorail de Lapeyrouse - Saint Eloy, a eu lieu afin d'évaluer l'intérêt de créer une activité de vélorail sur le tronçon de ligne les Ancizes-Viaduc. Il a été décidé de poursuivre la démarche et de mobiliser la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge pour porter ce projet.

4 février 2019 : réunion avec les élus de la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge pour présenter la possibilité de création de l'activité de vélorail, avec la participation du responsable de la société Ecoloisirs.

Contacts entre le SMADC et SNCF réseau pour étudier les conditions de mise en œuvre de la procédure de transfert de gestion.

La Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge a saisi officiellement SNCF Réseau par un courrier du 15 février 2019 afin d'engager la procédure de transfert de gestion du tronçon de ligne entre la Gare des Ancizes et le Viaduc des Fades en vue de créer une activité touristique.

1^{er} contact début février 2019 entre la Fondation du Patrimoine et le SMADC sur la possibilité d'inscrire le projet de rénovation du Viaduc au titre des projets emblématiques de 2019 de la mission Bern.

A la suite, une réunion a eu lieu le 18 février 2019 avec la Fondation du Patrimoine afin de préciser le projet soumis à la mission Bern : le projet soumis à la mission Bern ne concerne pas seulement le viaduc mais aussi la valorisation touristique de la ligne avec la création d'une activité de vélorail allant de la gare des Ancizes au Viaduc des Fades.

Le projet alors déposé est structuré selon différentes étapes, seules les deux premières phases font l'objet d'une demande de financements au titre de la mission Bern.

Volet patrimonial

Phase 1 :

- Sécurisation du Viaduc (mise en place d'un garde-corps conforme aux normes d'accès ERP) : 121 600 € HT
- Débroussaillage de la ligne, nettoyage et restauration de murs de soutènement et des têtes de tunnels : 52 650 € HT
- Repose de voie (30 m) : 16 500 € HT

Phase 2 :

- Restauration de la Gare des Ancizes et mise aux normes ERP *: 330 000 € HT
- Restauration de la maisonnette de passage à niveau et création d'une exposition : 30 000 € HT

Phase 3 :

- Mise en peinture sur la partie supérieure du tablier et des gardes corps après décapage des anciennes peintures tranche 1 : 396 000 € HT

Phase 4 :

- Mise en peinture sur la partie supérieure du tablier et des gardes corps après décapage des anciennes peintures tranche 2 : 396 000 € HT

Total : 1 342 750 € HT (dont phase 1 : 190 750 €, phase 2 : 360 000 €, phase 3 : 396 000 € et phase 4 : 396 000 €)

- Ressources : Fondation du patrimoine, DRAC

Volet touristique

- Acquisition de vélorails à assistance électrique : 91 600 € HT
- Mécanisme de retournement : 4 200 € HT
- Signalisation : 5 600 € HT
- Aire de pique-nique : 4 200 € HT
- Suivi chantier et dossiers administratifs : 7 800 € HT
- Installation chalet d'accueil (niveau gare des Fades) : 12 000 € HT

Total : 125 400 € HT

- Ressources : Programme européen LEADER

Ces données ont constitué le support au dossier soumis à la mission Bern, elles ont été établies de manière rapide et relativement approximative, au vu des délais très courts.

Le projet de valorisation de la ligne a été retenu par la mission Bern le 10 mars 2019.

Diverses réunions de travail ont permis d'affiner le projet et de revoir l'ambition en fonction des moyens potentiellement mobilisables grâce au soutien de la mission Bern. A la suite, des échanges plus précis ont été établis entre la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge et SNCF Réseau afin d'engager la procédure de signature de la convention de transfert de gestion, étape indispensable et préalable au déploiement du projet. Cette convention a été signée début 2020.

Le projet est ainsi structuré en trois volets :

- 1 - Réhabilitation de la ligne ferroviaire afin d'accueillir l'activité de vélorail : défrichement, reprise des maçonneries et autre patrimoine ferroviaire, purge et sécurisation des talus rocheux.
- 2 - Mise en sécurité de Viaduc : reprise des garde-corps, sécurisation du tablier.
- 3 - Rénovation de la gare des Ancizes pour en faire le départ du vélorail et un lieu de découverte des savoir-faire industriels locaux (construction du viaduc, du barrage, Aubert & Duval).

Les volets 1 et 2 étaient conditionnés à la signature de la convention de transferts de gestion. Préalablement à l'établissement de cette convention, un état des lieux contradictoire a été établi afin de préciser l'état de la ligne et de l'ensemble des ouvrages. Cet état des lieux a été réalisé les 12 et 23 septembre 2019.

S'agissant de la gare, la procédure de cession a été relancée par le maire des Ancizes au cours de l'été 2019. Des études techniques préalables sont en cours par SNCF Gares et Connexions, elles seront rendues en 2020, elles constituent un préalable à la cession proprement dite.

En parallèle, un architecte a également été sollicité afin d'établir une première esquisse d'un projet et des premiers chiffrages.

Une enveloppe de 500 000 € a été attribuée au projet suite au loto du patrimoine du 14 juillet 2019. Cette somme vient s'ajouter à 128 700 € collectés dans le cadre de la souscription lancée préalablement. Ces crédits sont versés par la Française de jeux à la Fondation du Patrimoine qui reversera les fonds à la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, maître d'ouvrage des travaux, au fur et à mesure de l'avancement des dépenses et de la fourniture des justificatifs de réalisation.

L'année 2020 sera consacrée à la concrétisation de ce projet avec le lancement de l'activité de vélorail pour la saison estivale. Mais rappelons que ce projet ne constitue que la première pierre à la construction d'une offre touristique complète autour du patrimoine exceptionnel que constitue le Viaduc des fades, et à terme à sa réhabilitation.

Ce qu'a fait le SMAD des Combrailles :

- Organisation de la concertation préalable : avec SNCF réseau, la Communauté de communes de Combrailles Sioule et Morge, l'Association Sioule et Patrimoine
- Mobilisation initiale de SNCF Réseau pour étudier les conditions de création de l'activité de vélorail

- Préparation du dossier déposé auprès de la Fondation du Patrimoine (argumentaire, chiffrage...)
- Contacts réguliers avec la Fondation du Patrimoine afin de répondre aux interrogations et préciser le projet ;
- Préparation du contenu du cahier des charges de consultation dans le cadre du marché sur la valorisation de la ligne ;
- Participation aux visites de la Gare des Ancizes en présence du maître d'œuvre pressenti ;
- Participation aux journées d'état des lieux de la ligne, réalisation d'un reportage photographique reportant les éléments observés ;
- Aide à l'analyse des propositions de convention de transfert de gestion ;
- Participation à l'ensemble des réunions sur le projet ;
- Contact régulier avec le responsable de la Société Ecoloisirs, exploitant potentiel de la ligne.

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS

1- Les services du SMADC (SSIAD/ESA/PFAR)



Le Service de Soins Infirmiers à domicile des Combrailles (SSIAD) porté par le SMAD des Combrailles est au service des personnes âgées en perte d'autonomie du territoire tous les jours de l'année depuis 24 ans.

Il dispose, depuis le 01 janvier 2016, d'une capacité de **101 places** autorisées et financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes (97 pour les personnes âgées de plus de 60 ans et 4 places pour les personnes adultes handicapées)

Son périmètre actuel d'intervention s'étend sur 3 cantons dont le périmètre, depuis la réforme territoriale est également celui des 3 nouvelles communautés de communes adhérentes au SMADC. Mais le territoire d'intervention autorisé du SSIAD des Combrailles ne couvre pas l'intégralité de la nouvelle communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, dont une partie reste desservie par le SSIAD du Mont-Dore.

Le périmètre défini par l'ARS couvre ainsi **90 communes** représentant au total une population de **44 156 habitants**.

En 2019 le SSIAD des Combrailles a augmenté son activité **avec un taux d'occupation moyen de 97,6%**, (94 % en 2018) **33 016 interventions au domicile des usagers** (32 777 en 2018) **et 35 981 journées** (34 490 en 2018) **ont été réalisées**.

142 personnes ont bénéficié d'une prise en charge par le SSIAD des Combrailles **dont 53 nouvelles admissions**.

La moyenne d'âge des bénéficiaires du SSIAD est de 84,5 ans pour les personnes âgées et d'environ 50 ans pour les personnes handicapées.

Il a été procédé au remplacement **le plus rapide possible** des personnes sorties du service pour maintenir l'activité et essayer de satisfaire le maximum de demandes, ceci sans tenir compte, pour la deuxième année consécutive, de la charge en soins des bénéficiaires admis et de la répercussion financière de leur prise en charge liée à leur état de santé.

Le GIR Moyen Pondéré **(GMP) s'élève en 2019 à 706**, cela traduit un niveau de dépendance élevé et une charge en soins importante des bénéficiaires qui peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- L'allongement de l'espérance de vie,
- le développement de pathologies chroniques liées au vieillissement,
- un taux important de maladies neuro dégénératives accélérant la perte d'autonomie (près de 50 % des usagers du SSIAD des Combrailles présente des troubles cognitifs)
- une comorbidité,
- des durées d'hospitalisation écourtées avec des retours plus précoces au domicile nécessitant des prises en charge par les professionnels de santé au domicile,

- l'absence d'aidant et l'isolement : 50 % des usagers du SSIAD des Combrailles sont des personnes qui vivent seules, et très souvent dans un habitat isolé.

Une des conséquences majeures pour le SSIAD des Combrailles est la multiplication des passages des aides-soignantes, ainsi que l'augmentation du nombre d'actes et d'interventions des infirmiers libéraux dispensés à ses bénéficiaires.

L'impact financier de cette situation est d'autant plus fort pour le SSIAD des Combrailles, qu'il ne le serait pour un SSIAD situé en plaine ou en milieu urbain, car étant situé en zone montagne, il est, de ce fait, soumis à une majoration des indemnités kilométriques de déplacement des infirmiers libéraux. De plus, les distances entre les lieux d'implantation des cabinets infirmiers et le domicile des usagers sont très souvent importantes.

Cette situation a induit une nouvelle augmentation du poste des « actes infirmiers » qui ne cesse d'augmenter (+7,8 % par rapport à l'année 2018) **et s'élève à 218 109,31€ pour l'année 2019.**

Le SSIAD des Combrailles **poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité** des soins : le personnel a continué à être formé principalement, et ce en raison de la prévalence des situations rencontrées dans la pratique quotidienne, à la prise en charge spécifique des pathologies liées au vieillissement, et plus particulièrement aux connaissances nécessaires pour être en capacité de réaliser une prise en charge de qualité auprès des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

A ce jour 10 aides-soignantes du SSIAD ont suivi la formation d'assistante en soins gérontologiques et chaque année un à deux agents supplémentaires suivent cet enseignement.

Nous continuons également, chaque fois que l'organisation du planning le permet, de « sortir » les toilettes longues et difficiles des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives des 10 tournées journalières afin qu'elles puissent être effectuées dans de meilleures conditions, beaucoup mieux adaptées à la pathologie présentée par un personnel dédié.

Le SSIAD des Combrailles comme tous les établissements médico-sociaux, est également assujéti à respecter les mesures édictées dans la loi 2002 et chaque année il se met à jour de toutes les obligations réglementaires : réactualisation du document unique, du livret d'accueil, du règlement intérieur, enquête annuelle d'évaluation, rédaction programmée du projet quinquennal de service, continuité de la rédaction des protocoles découlant des évaluations internes et externes de la démarche qualité.

Cette année le SSIAD des Combrailles a atteint à moyen constant un taux de fonctionnement maximal et malgré tous les efforts déployés il n'a pas été possible de faire baisser la liste des demandes non satisfaites en raison du manque de places autorisées par l'ARS.

Le SSIAD a ainsi reçu durant l'année 2019, 140 demandes de prise en charge, 87 n'ont pu être satisfaites.

Au 31 décembre 2019 le SSIAD était dans l'incapacité à répondre à **55 demandes.**

L'origine des personnes inscrites sur la liste d'attente était la suivante :

- **18** étaient domiciliées sur la communauté de communes **Combrailles Sioule et Morge,**
- **24** étaient domiciliées sur la communauté de communes du **Pays de Saint-Eloy,**

- **13** étaient domiciliées sur la partie de la communauté de communes **Chavanon Combrailles et Volcans sur laquelle le SSIAD intervient.**

L'effectif en personnel est identique à celui des années précédentes : une directrice à mi-temps, 2 infirmiers coordinateurs, 2 agents administratifs et 20 aides-soignantes (représentant 18 équivalent temps plein) qui travaillent pour faire fonctionner le service et délivrer les meilleures prestations possibles aux usagers sur ce grand territoire.

Le SSIAD a rempli pleinement sa mission de service public en 2019 en maintenant un taux d'occupation très élevé puisque proche de 100 % en prenant en charge des personnes fortement dépendantes vivant dans les Combrailles et ce, sans faire de sélection au niveau de la pathologie présentée, de la charge de soins et donc du coût de revient de leur prise en charge. Ce qui a conduit à clore, pour la deuxième année consécutive, l'exercice comptable avec un **déficit de 50 640,01 euros**.

Le SSIAD des Combrailles ne peut plus, en l'état actuel des autorisations et des moyens financiers qui lui sont actuellement octroyés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes améliorer ses prestations au profit de la population dépendante du territoire.

Le changement du mode de financement programmé en 2020 pour une application à compter du 1er janvier 2021 amènera à la rédaction d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre le SSIAD et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, dans lequel la cohérence du périmètre, le nombre de places autorisées et les moyens financiers devront être négociés.



L'Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile (ESA) est un des services rattachés au SSIAD porté par le SMAD des Combrailles, **depuis le 1^{er} novembre 2012, date de sa création et de l'autorisation de l'ouverture de 10 places par l'ARS.**

L'ESA des Combrailles propose aux personnes vivant dans les Combrailles présentant des troubles de la mémoire débutant, sur prescription médicale, 15 séances annuelles (renouvelables chaque année) de soins de réhabilitation et de stimulation, qui se déroulent au domicile, sur rendez-vous. Il n'existe aucun reste à charge pour le bénéficiaire.

L'objectif global de ces séances **est d'optimiser la qualité de vie et de favoriser le maintien au domicile le plus longtemps possible.**

Les séances dispensées par l'ESA sont ciblées sur les objectifs suivants :

- **Préserver les activités quotidiennes.**
- **Maintenir l'activité gestuelle et motrice.**
- **Stimuler les fonctions cognitives.**
- **Valoriser la participation et les capacités du bénéficiaire** à travers des activités plaisantes et personnalisées en fonction des aptitudes et des pôles d'intérêt passés du bénéficiaire.
- **Proposer des adaptations de l'environnement domestique** en adéquation avec les troubles présentés par la personne prise en charge. En 2019 des mises à disposition d'aides techniques ont été faites auprès des usagers pour leur permettre d'en tester l'efficacité :

- ✓ 5 usagers ont bénéficié du prêt de la prothèse mnésique « Linote »,
 - ✓ 25 aides techniques pour la toilette, les repas ou les transferts ont été prêtées afin d'être essayées,
 - ✓ 4 carnets de communication pour les usagers présentant un manque de mot ou une aphasie ont été mis en service avec la collaboration des aidants. Pour en optimiser l'usage un relai a été fait avec les différentes structures intervenant auprès de l'utilisateur concerné : service d'aide à domicile, accueil de jour, PFAR...
 - ✓ Il a été également fourni aux usagers, du matériel pour compenser les troubles de l'orientation temporelle tels que des éphémérides de table ou journalier, des semainiers.....
 - ✓ 8 dossiers d'aménagement du domicile dans le cadre des dispositifs proposés par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ont été constitués par l'ergothérapeute : plan, dossier administratif, relai avec les entreprises
- **Informers les proches aidants et les accompagner dans la mise en relation avec les autres structures spécialisées dans la prise en charge des maladies neuro-dégénératives qui sont présentes sur le territoire** : Plateforme d'accompagnement de soutien et de répit (PFAR) au profit des aidants des Combrailles, accueil de jour autonome, CLIC Riom-Limagne-Combrailles, France Alzheimer, France Parkinson , soutenir les aidants dans les formalités telles que les demandes de révision du plan d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA),.....

En 2019, comme chaque année, depuis la création de l'ESA, le service a **connu un taux de remplissage de 100 %**.

88 personnes dont 42 nouvelles, originaires de 46 communes réparties sur l'ensemble du périmètre autorisé d'intervention de l'ESA ont été prises en charge par l'ESA.

L'âge moyen des bénéficiaires reste stable par rapport à l'année dernière, il est de 82 ans.

De même le taux moyen du Mini Mental Test (MMS) qui sert à évaluer les capacités de mémoire est identique à celui de l'année dernière, il se situe à **21**. (Le score maximum du MMS reflétant des capacités cognitives préservées est de 30).

En 2019 : **1090 séances** ont été dispensées au domicile des bénéficiaires par les assistantes en soins gériatriques et l'ergothérapeute du service.

Pour maintenir et améliorer la qualité des prises en charge des bénéficiaires, les personnels de l'ESA suivent des formations en lien avec les évolutions et les recommandations de prise en charge de ce type de maladies. En 2019 le personnel de l'ESA a complété sa formation dans le domaine de :

- la prise en charge des personnes porteuses de la maladie de Parkinson,
- les soins relationnels, la gestion de l'agressivité chez les personnes présentant une maladie d'Alzheimer
- et la création d'un outil de communication pour les personnes en manque de mots ou aphasiques.

L'ESA des Combrailles participe aux réunions de situations complexes avec la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins) et aux réunions interprofessionnelles SSIAD/ESA/PFAR/assistantes sociales APA pour échanger sur la prise en charge commune des bénéficiaires sur le territoire.

En 2019 l'ergothérapeute de l'ESA a participé à la formation des aides à domicile dans le cadre d'une action organisée avec le CLIC Riom-Limagne-Combrailles sur les gestes et postures à adopter face aux personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, et sur le maintien des activités au domicile avec la constitution de mallettes de jeux et de matériels thérapeutiques à destination des services d'aide à domicile dans le cadre de l'Espace de Ressources des Aides à Domicile du département du Puy-de-Dôme.

Deux formations ont été également dispensées par l'ergothérapeute dans le cadre d'Info Dôme.

En sus du déroulement des séances de soins, l'ESA des Combrailles participe à des actions pour faciliter l'accompagnement sur le territoire des usagers, en développant un travail en collaboration dans le but de faire perdurer l'accompagnement. Un travail partenarial est également effectué par le biais de mises en relation avec les autres structures du territoire afin d'établir un relai jusqu'au renouvellement de la prise en charge par l'ESA l'année suivante.

Un compte-rendu comprenant une évaluation et un bilan est réalisé au début et à la fin de chaque prise en charge, et est adressé au médecin prescripteur. Un bilan d'autonomie peut également être adressé au médecin de l'APA du Conseil Départemental.



La **Plateforme Itinérante d'Accompagnement et de Répit pour les proches aidants des Combrailles (PFAR)** est rattachée au SSIAD des Combrailles. Elle est la continuité de l'ancienne cellule de répit, elle a été officiellement installée et est financée par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes depuis le 01/01/2018.

Son périmètre d'intervention, contrairement à celui du SSIAD et de l'ESA englobe la totalité de la communauté de communes Chavanon, Combrailles et Volcans et couvre de ce fait la totalité du périmètre du SMADC.

La PFAR apporte du soutien et du temps de répit aux proches aidants, c'est-à-dire à celles et ceux qui s'occupent quotidiennement à domicile d'une personne présentant des troubles de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou apparentée) ou d'une maladie neurodégénérative (maladie de Parkinson, sclérose en plaques, séquelles d'accident vasculaire cérébral ...).

L'objectif de la PFAR est de soutenir, soulager l'aidant afin de prévenir son épuisement physique et moral qui survient très fréquemment face à la charge de travail, au stress et aux responsabilités engendrés par l'accompagnement au quotidien d'une personne atteinte de ce type de pathologie. L'équipe de la PFAR est composée d'une animatrice et d'une assistante en soins gériatriques et d'une directrice à temps partiel.

En 2019, **89 binômes (aidant/aidé) ont été accompagnés dont 38 nouveaux binômes**, ces personnes vivent dans **49 communes différentes réparties sur tout le territoire des Combrailles**.

365,50 heures de prise en charge individuelle au domicile de la personne aidée ont été réalisées à travers **214 prises en charge** qui se sont déroulées **dans 13 communes différentes des Combrailles**, soit directement effectuées par la PFAR ou financées par celle-ci et réalisées par les différents services d'aide à domicile présents sur le secteur. C'est autant de temps libéré ou

l'aidant peut se reposer, effectuer des démarches personnelles, se rendre à des rendez-vous, s'occuper de lui, se soigner tout en sachant la personne aidée prise en charge.

- **83 ateliers de groupe d'une durée d'une demi-journée au profit des personnes aidées** ont été organisés et **délocalisés en 2019 dans 6 communes** : Les Ancizes-Comps, Giat, Loubeyrat, Manzat, Pionsat et Combronde et dans le local de la PFAR situé à Saint-Gervais-d'Auvergne.
- **17 ateliers spécifiquement réservés aux personnes aidées** ont été organisés, permettant ainsi de procurer pendant ce temps du répit à l'aidant.
- **14 animations adaptées hors du domicile ont été proposées à l'attention du binôme aidant-aidé** pour permettre le déroulement d'une activité en commun et pouvoir maintenir la socialisation et valoriser la personne malade.
- **7 journées à thème ou activités exclusivement réservées aux aidants** avec une prise en charge parallèle de la personne aidée ont été proposées.
- **1 séjour de vacances/répit de plusieurs jours pour les aidants et les personnes aidées** en partenariat avec la plateforme de répit et de soutien de Chamalières s'est déroulé en Lozère.

Le personnel de la PFAR a continué en 2019 à se former autour de la thématique de l'animation et de la gestion des groupes de personnes atteintes de maladies neurodégénératives : **gestion de l'agressivité, techniques des massages de relaxation aux huiles essentielles**, ainsi qu'une formation pour améliorer le soutien aux aidants « **Comprendre les aidants pour mieux les accompagner** »

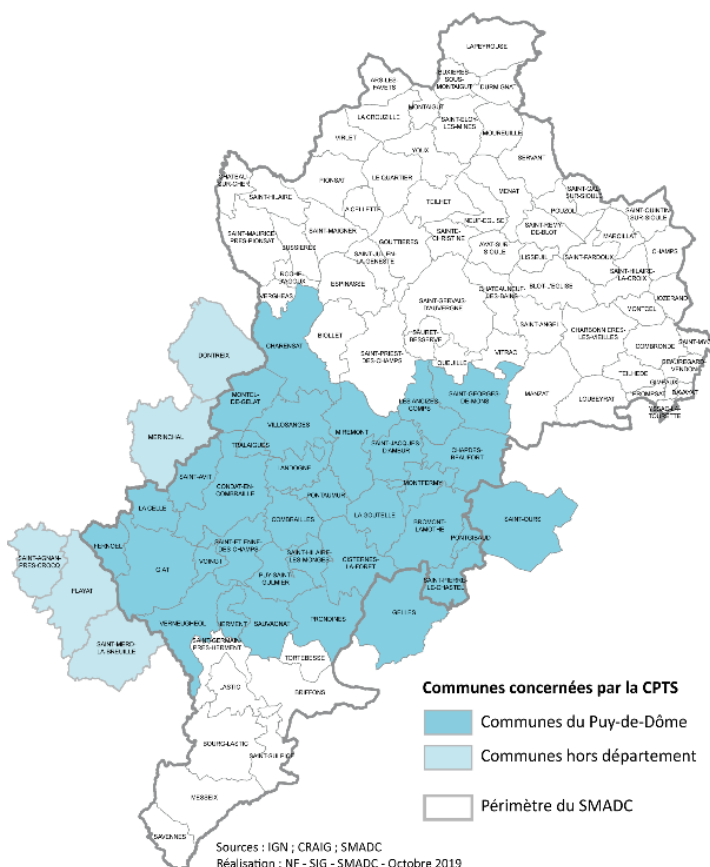
L'équipe de la PFAR a aussi introduit de **nouvelles activités** ou centres d'intérêt comme la médiation animale dans les groupes, les massages détente à domicile, une exposition de peintures réalisées par les bénéficiaires ou leurs aidants, un partenariat avec l'EHPAD de Bourg-Lastic autour d'un projet de correspondance entre les résidents et les adhérents de la PFAR, une rencontre intergénérationnelle avec une crèche et un Réseau d'assistantes maternelles (RAM), participation aux Olympiades des EHPAD(s) des Combrailles.....

En parallèle, elle développe les partenariats qu'elle a déjà acté. Ainsi grâce à l'association France Alzheimer, des groupes de paroles pour les aidants ont pu avoir lieu sur le territoire, et un travail ciblé sur une formation personnalisée à la situation de chaque aidant est à l'étude avec l'association Aide et Répit.

Compte-tenu du nombre limité de participants possibles aux ateliers spécifiquement destinés aux aidés, on note depuis la fin de l'année 2019 une liste d'attente dans certains secteurs, de même pour la participation à certaines activités.

La PFAR dispose de deux véhicules avec lesquels elle achemine les personnes n'ayant pas de solution de transport du domicile jusqu'à la commune ou le lieu où se déroule les activités. Elle délocalise ses activités dans plusieurs communes des Combrailles en fonction de la localisation des bénéficiaires pour pouvoir pallier à la problématique de la mobilité prégnante sur le territoire.

PERIMETRE DE LA CPTS



Certains cas nécessitent une prise en charge pluri-acteurs et donc une meilleure coordination entre le service d'aide à domicile ou l'EHPAD, l'infirmier libéral, le service de soins à domicile, le kinésithérapeute....

Pour ce faire, la CPTS HCV recrutera une personne référente qui assurera le lien entre l'ensemble des acteurs et facilitera le retour à domicile de la population de ce territoire.

3- Le Contrat Local de Santé



Le premier Contrat Local de Santé, signé entre le SMADC et l'Agence Régionale de Santé s'est terminé en 2018, nous avons donc procédé à la préparation de son renouvellement en 2019.

En présence de l'ensemble des partenaires et des collectivités des Combrailles, et en partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, une première réunion a été organisée en juin. Cela a été l'occasion de souligner l'intérêt du travail accompli au travers du CLS et de valider la méthodologie de renouvellement.

Afin d'assurer une concertation la plus large possible et de recueillir les attentes et besoins en matière de santé, plusieurs réunions, temps d'échange ont été organisés, en collaboration avec les 3 communautés de communes à Bourg-Lastic, Pionsat, La Goutelle, Giat, St-Eloy-les-Mines, Manzat.

Une trentaine de personnes a ainsi participé à chacune de ces rencontres, ce qui a permis d'établir des axes de priorités et des actions à mettre en œuvre dans les 5 prochaines années :

Priorité 1 : **Préserver et améliorer l'accès aux droits de santé**

Priorité 2 : **Promouvoir des environnements favorables à la santé**

Priorité 3 : **Promouvoir la santé mentale**

Priorité 4 : **Améliorer les parcours de vie des personnes**

Priorité 5 : **Coordonner, animer et informer**

La signature du Contrat Local de Santé II entre le SMADC et l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes est prévue sur l'année 2020. De nombreux partenaires seront co-signataires du contrat : CPAM, CARSAT, MSA, 3 communautés de communes, CPTS HCV, associations MSP/pôle de santé, Mutualité Française.

Malgré cette phase de renouvellement, certaines actions du contrat ont continué d'être déployées sur le territoire, notamment :

La prévention des maladies cardiovasculaires

Le Club Cœur et Santé des Combrailles, animé par Elodie CHAZOT, en partenariat avec la coordinatrice de santé du territoire, œuvre toute l'année à l'information et une meilleure prévention de ces maladies qui touchent, chaque année des milliers de personnes.

Pour cela, plusieurs actions ont été organisées :

- Recensement des défibrillateurs cardiaques (DAE), en partenariat avec le service de cardiologie du CHU de Clermont Ferrand et le SAMU 63 afin de pouvoir les géolocaliser en cas de besoin sur le territoire.
Une cartographie sera ensuite élaborée. Ce recensement a également permis d'actualiser les lieux d'emplacement.



- **Un parcours du cœur grand public à Pontaumur** organisé conjointement avec la randonnée des sapeurs-pompiers.

Le club a tenu un stand d'information accompagné de partenaires tels que La ligue contre le cancer, l'ADOT63 et des infirmières bénévoles du club pour un dépistage gratuit de la glycémie. Une centaine de randonneurs ont alors pu bénéficier d'informations et de conseils avisés en matière de maladies cardiovasculaires.

- **Un parcours du cœur scolaire** à St Eloy les Mines avec les classes de 5^{ème} du collège Alexandre Varenne et les classes de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Jeanne d'Arc.

Plusieurs associations sportives de St Eloy les Mines sont venues présenter leurs activités en tenant un atelier où chaque élève a pu découvrir et s'entraîner. L'objectif était de montrer l'importance de pratiquer une activité sportive régulière.



Le club cœur et santé du Sancy a également proposé un atelier d'initiation aux gestes de premier secours où les élèves ont pu s'entraîner au massage cardiaque sur des mannequins.



- **La semaine du cœur avec deux temps forts : une conférence** sur « Qu'est-ce qu'un Accident Vasculaire Cérébral ? savoir le reconnaître » présentée par Dr Charles VORLIHON, médecin cardiologue référent du club cœur et santé des Combrailles le 27 septembre 2019 à Giat et une randonnée à la cascade de St Priest des Champs le 29 septembre 2019.

Des actions de prévention à destination des personnes âgées du territoire

Les CLIC de Riom Limagne Combrailles et du Mont-Dore organisent sur l'ensemble du territoire du SMADC, en lien avec la coordinatrice territoriale de santé un ensemble d'actions de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Ainsi, des ateliers mémoire, renforcement musculaire, gym adaptée, relaxologie, bien vivre sa retraite et sur le sommeil ont été organisés sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les clubs des aînés des communes volontaires.



En complémentarité avec ces actions, nous avons organisé deux **conférences sur la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées** animées par Dr ALMEIDA Eva, médecin gériatre travaillant au centre Bien vieillir AGIRC ARCCO à Clermont Ferrand.

L'une organisée à Pontaurmur le 17 juin 2019 où une trentaine de personnes étaient présentes et l'autre à Messeix, le 26 juin 2019. Cette conférence a été l'occasion de partager nos connaissances sur la maladie et de discuter prévention : que faire pour l'éviter ? la retarder ? et comment faire face et vivre avec ?

Dans un autre domaine, l'association Malentendants 63 a proposé une première réunion d'information sur l'Audition le 16 avril 2019 à St Gervais d'Auvergne. Ouvert à tout public, cet handicap physique n'est peu ou pas abordé dans les messages de prévention, pourtant beaucoup de personnes en souffrent et il existe des solutions pour vivre avec.

Une vingtaine de personnes ont fait le déplacement, un dépistage gratuit était également proposé par un professionnel de l'audition.



Une action innovante suite à une réflexion menée par Médecins du monde : le covoiturage solidaire



La question du transport dans l'accès aux soins est l'une des principales difficultés rencontrées par les personnes en situation de précarité. 39% des personnes suivies par l'équipe Rescorda déclarent rencontrer des problèmes de déplacement pour aller se faire soigner (manque d'un véhicule, absence de permis de conduire, isolement social et géographique, réseau de transport en commun peu ou pas existant).

C'est pourquoi, la coordinatrice du programme Rescorda a souhaité mettre en place un groupe de travail sur ce sujet et qui a permis de faire émerger une solution intermédiaire : le covoiturage solidaire, Covoit'santé.

En partenariat avec la plateforme de mobilité 63, ce projet est aujourd'hui porté par la communauté de communes du Pays de St Eloy. Il a pour idée de mettre en lien des chauffeurs bénévoles et des personnes en demande d'accompagnement pour des rendez-vous de santé intra et hors territoire des Combrailles. Grâce à divers financements, une personne est en charge du recrutement des chauffeurs et de la mise en lien.

Les actions de dépistage de la rétinopathie diabétique au sein des MSP et EHPAD, semaine de la DMLA, la prévention du suicide dans le monde agricole sont autant d'actions qui ont été poursuivies en 2019.

4- Les réseaux

A- Le réseau des Etablissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Suite à la signature de la charte fondatrice du réseau des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux des Combrailles, divers projets de coopération ont été mis en œuvre. Pour rappel, ce réseau, animé par le SMAD des Combrailles, a pour vocation de faire travailler ensemble les établissements sur des axes de travail partagés : l'amélioration de l'offre de soins, la dynamique de réseau, le partage d'expériences, des difficultés et la coopération inter-établissements.

Ainsi, un premier atelier a été entrepris sur la **qualité de vie au travail** au sein de 8 EHPAD du territoire permettant aux équipes de réfléchir sur les conditions de travail et d'avoir une méthodologie facilitant le dialogue et le développement de compétences psychosociales. Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'ARACT, spécialisé sur la question et grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes.

D'autres chantiers ont également été mis en œuvre comme le **déploiement du Dossier Médical Partagé** (DMP) pour les résidents des EHPAD grâce à un soutien financier de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la mise en place d'un **dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis et de l'expérience** (VAE) pour les agents des établissements leur offrant ainsi un accompagnement individualisé, sur le territoire et favorisant ainsi la montée en compétences de ces agents.

Dans un autre domaine, le réseau a répondu à un appel à projet de l'ARS Auvergne Rhône Alpes afin de déployer la **télémédecine** sur le territoire. En continuité avec le précédent projet, l'idée est d'apporter un accompagnement humain, technique aux structures volontaires et motivées, et de répondre aux besoins d'expertise identifiés à savoir la psychiatrie et la gériatrie. En totalité, une dizaine d'établissements est impliquée dans ce projet. Le déploiement est prévu sur l'année 2020 avec une maîtrise d'ouvrage assurée par le SMAD des Combrailles.

B- Le réseau des Services à Domicile (SAD)

L'année 2019 a été l'occasion de réfléchir à l'évolution de ce réseau et des nouveaux axes de travail à mettre en œuvre. Une nouvelle charte est en cours d'élaboration qui sera signée en 2020 et qui permettra de fixer des nouveaux objectifs de travail pour les 5 prochaines années.

5- Un partenariat privilégié avec l'association Avenir Santé Combrailles

L'association Avenir Santé Combrailles constitue un partenaire essentiel dans la mise en place des actions de développement de l'offre de soins sur le territoire. Elle permet une concertation permanente entre les professionnels de la santé et les élus locaux. En outre, elle porte nombre d'actions de prévention et assure la gestion du service de radiologie présent au sein de la maison de santé de Pontgibaud. Le SMAD des Combrailles assure l'animation de l'association.

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le 25 septembre 2019 à Bromont-Lamothe sous la présidence des deux co-présidents : Mr SENEGAS ROUVIERE Didier et Dr BERNARD Pierre. Un point sur les actions du Contrat Local de Santé a été présenté ainsi que la méthodologie de renouvellement du contrat et un point d'étape sur les besoins déjà exprimés.

Comme chaque année, le bilan financier et moral de l'association a été présenté et voté. Ensuite, le bureau a été renouvelé à l'identique, à savoir :

Co-président (collège des élus) : Monsieur SENEGAS ROUVIERE Didier

Co-président (collège des professionnels de santé) : Docteur BERNARD Pierre

Secrétaire : Madame CLAVEL Françoise

Secrétaire adjointe : Madame POMPILI Michèle

Trésorière : Madame CHAZOT Elodie

Trésorier adjoint : Monsieur CARRIAS Charles

1- Le soutien des projets culturels et des réseaux

Comme chaque année, le SMAD des Combrailles a procédé à l'analyse des dossiers de demandes de subventions pour des projets culturels, selon des critères établis par sa commission culturelle. Les décisions notifiées aux porteurs de projets figurent en annexe. **19 projets culturels ont ainsi été retenus sur 25 dossiers présentés pour une enveloppe de 24 000€.**

En 2019, le réseau « Effervescences culturelles en Combrailles qui compte onze structures, a proposé plus de 210 spectacles et animations sur l'ensemble de l'année.

Le SMAD des Combrailles a poursuivi son soutien au réseau à travers :

- l'appui au montage et suivi des dossiers européens Leader (Prieuré de St Hilaire la Croix, Bach en Combrailles, Altérité culturelle en Combrailles, Association Les Brayauds, La Passerelle)
- le suivi de la lettre d'information du réseau « Effervescences culturelles en Combrailles » en lien avec le prestataire « les Petites Ficelles »

En outre, la Passerelle, la Grange de Jacques et la saison culturelle du Pays de Saint-Éloy et le Théâtre Hélios participent au parcours du spectateur (intitulé « Comb'images ») initié et piloté par le SMAD des Combrailles.



Des réunions d'échanges ont ainsi été programmées tout au long de l'année 2019 avec ces quatre structures pour le parcours du spectateur 2018/2019 et 2019/2020 :

- 24 janvier et 29 août 2019 avec Hervé Lepêtre (théâtre Hélios),
- 28 janvier, 4 et 21 février ; 29 avril ; 4 et 16 juillet ; 19 septembre et 21 novembre, 2 et 6 décembre avec Franz Richard-Pargue (saison culturelle du pays de st Eloy),
- 19 février, 10 juillet ; 6 novembre et 4 décembre 2019 avec Sophie Contal (La Passerelle)
- 8 mars et 10 septembre 2019 avec Franz Richard Pargues et Sophie Contal
- 29 août, 2 septembre, 18 novembre et 10 décembre 2019 avec Patrick Imbaud (La Grange de Jacques à Bourg6Lastic)

Ainsi, pour le parcours 2018/2019 ont été programmés :

- « **Le Ligne S** » par la Cie Arkhè le 22 mars 2019 à La Passerelle : école des Ancizes (23 élèves), école de Manzat (21), école de St Priest des Champs (20), école de St Quintin (27) + maisons de retraite
- « **Plaire** » Jérôme Rouger le 10 mai 2019 à 20h à la halle Cœur de Combrailles (dans le cadre de la saison culturelle de St Eloy et de Scènes en territoires du Département du Puy de Dôme

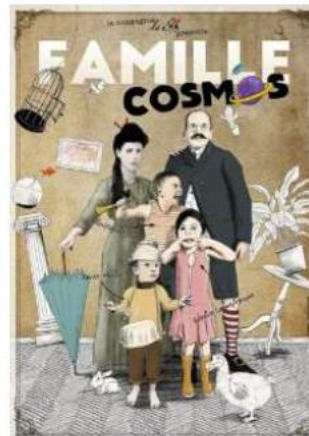
avec master-class avant le spectacle, photo ci-après) : parents et jeunes des collèges de St Eloy les Mines (40), St Gervais d'Auvergne (20),

- **« Poèmes » par la Cie le Pied en Dedans le 14 juin 2019** à la Grange de Jacques à Bourg Lastic : Collège de Bourg Lastic (22), école de Messeix (49) et maison de retraite de Bourg Lastic (6).



Enfin, dans le cadre du parcours 2019/2020, ont été programmés :

- **« Et pourtant » de la Compagnie « Comme si »** le 10 octobre 2019 à la Halle Cœur de Combrailles à Saint-Gervais d'Auvergne par la saison culturelle intercommunale du pays de Saint-Éloy : écoles primaires de St Eloy (25) et Servant (38), lycée professionnel de St Eloy (19), IME de St Eloy (27), Cef de Pionsat (10), collège de St Gervais (46), Plate-forme de répit (10), Jardin d'Aloïs (5), ADAPEI de St Priest (4) et maison de retraite de St Gervais (7)
- **« Pour aller où » de la Compagnie K-Bestan** le 11 octobre 2019 à au Théâtre Hélios à Mérinchal (partenariat SMADC/Théâtre Hélios – deux séances) : lycée de Pontaumur (19), collèges de Pontaumur (32) et Bourg-Lastic (29), écoles de Bourg Lastic (29) et Messeix (28) ; RPI Condat/St Avit (35), écoles de Cisternes (37) et du Montel de Gelat (19), plate-forme de répit (10)
- **« La Femme à barbe » du Théâtre des Chardons** le 12 octobre 2019 à Cisternes-la-Forêt par la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans dans le cadre des Automnales : 50 parents et enfants de l'école de Cisternes
- **« A tiroir ouvert » de la Compagnie Majordomes** le 15 novembre 2019 à Beauregard-Vendon par La Passerelle (Combrailles Sioule et Morge) dans le cadre des Automnales : 15 jeunes du centre de loisirs intercommunale Combrailles Sioule et Morge et 15 parents
- **« Famille Cosmos de la Compagnie du Cri** le 4 décembre 2019 par La Passerelle : centre de loisirs de St Eloy (29), Jardin d'Aloïs (17), maisons de retraite de Menat (9) et de Les Ancizes (9), ADAPEI de St Priest (4) et plate-forme de répit (5)
- **« Marcellin Caillou » des Ateliers du Capricorne** le 5 décembre 2019 par la Saison culturelle du Pays de Saint-Éloy : maisons de retraite de Pionsat (8) et St Gervais (7)



2- La mise en œuvre du parcours du spectateur Comb'Image

Dans le cadre d'une convention culturelle intermédiaire signée avec l'État (Rectorat, DSDEN du Puy-de-Dôme et Canopé ; DRAC et DRAAF Auvergne Rhône Alpes et DDCE du Puy de Dôme), le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme le SMADC a pu mettre en place un parcours du spectateur pour l'année scolaire 2018/2019.

Ce parcours du spectateur intitulé « Comb'images » s'adresse aux jeunes des établissements scolaires et spécialisés (IME, Centre d'Éducation Fermé et Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et des centres de loisirs intercommunaux ainsi qu'aux personnes âgées (résidents des maisons de retraite et ADAPEI et patients de la plate-forme de répit et du Jardin d'Aloïs).

Il comprend des ateliers de pratiques artistiques organisés au sein des établissements (entre 10 et 15 heures), des journées de restitutions où sont présentées les productions, et des spectacles proposés par les saisons culturelles partenaires ;

A- Les ateliers

31 établissements scolaires et structures enfance jeunesse soit 659 jeunes se sont inscrits dans le dispositif « Comb'images » :

- 5 écoles maternelles :

Charbonnières-les-Vieilles (danse/Daruma),
Loubeyrat (hip-hop/Supême Legacy),
Manzat (Arts plastiques/ Jae Bum Myong),
Cisternes-la-Forêt (fresque/Valérie Brunel),
Herment (fresque/Valérie Brunel),

- 13 écoles élémentaires :

St Quintin (Hip-hop/Yoan Sarrat),
Messeix (danse/Cie Le Pied en Dedans),
St Georges de Mons (danse/Daruma),
St Eloy les Mines (Théâtre/Chamboule Tout Théâtre),
Bourg Lastic (arts plastiques/Servanne Lespagnol Bouillart),
Manzat (hip-hop/Supême Legacy),
Champs (création musicale / Alain Blesing et Claudie Boucau),
Charbonnières-les-Vieilles (danse/Daruma),
Cisternes-la-Forêt (hip-hop/Supême Legacy),
RPI Condat-St Avit (fabrication de marionnettes/Atelier Basto),
Giat (théâtre/Anne Lemeunier),
Jozerland (création musicale / Alain Blesing et Claudie Boucau),
St Priest-des-Champs (arts graphiques/Iggy)

- 5 collèges :

St Eloy les Mines (danse/Daruma),
Bourg-Lastic (danse/Cie Le Pied en Dedans),
Pontaumur (hip-hop/Supême Legacy),
St Gervais-d'Auvergne (Théâtre / Cie La Volga)
Pontgibaud (Théâtre / Thierry Guillaumin)

- 2 sites du lycée agricole des Combrailles :

St Gervais-d'Auvergne (photographie / Nicolas Anglade)
Pontaumur (photographie / Nicolas Anglade)

- 4 sites des centres de loisirs intercommunaux :

Combrailles Sioule et Morge (sites de Combronde et St Georges de Mons-Vidéo/Marie Paccou),
Chavanon Combrailles et Volcans (Pontgibaud : Photographie/Nicolas Anglade et Bourg-Lastic : bande dessinée/Laurent Bordier)

- 2 établissements spécialisés :

Centre d'Éducation Fermé de Pionsat (Vidéo/Romain Coissard)
Institut Médico-Éducatif de St Eloy les Mines (Hip-hop/Yoan Sarrat).



B- Les ateliers photographiques intergénérationnels

En outre, 7 établissements scolaires (147 élèves) et 8 établissements accueillant des personnes âgées et handicapées (80 personnes) ont participé à des ateliers photographiques intergénérationnels encadrés par Nicolas Anglade.

Ainsi, ces ateliers d'une dizaine d'heures ont réuni :

- Le collège et la maison de retraite de Pionsat,
- Le collège et la maison de retraite de St Gervais et l'ADAPEI de St Priest des Champs,
- Le lycée agricole de St Gervais et la maison de retraite de Menat,
- Le Centre de loisirs et le Jardin d'Aloïs de St Eloy,
- L'école et la maison de retraite de Giat,
- L'école de Messeix et la maison de retraite de Bourg-Lastic,
- Le collège et la maison de retraite de Pontaumur.

En outre, Sophie Lannefranque (Compagnie du Cri) et Françoise Guittonny (bibliothécaire de St Gervais d'Auvergne) ont encadré des ateliers d'écriture liés aux expositions photographiques.



C- Les restitutions (photographies Claude Palluau)

L'ensemble des productions réalisées dans le cadre des ateliers « Comb'images » et intergénérationnels ont été présentées lors de journées de restitutions organisées sur l'ensemble du territoire des Combrailles :

- **le 9 mai 2019 à Pontaumur** (en partenariat avec la commune de Pontaumur, la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans et la Grange de Jacques à Bourg-Lastic) :
 - Spectacles de danse des écoles de Messeix, Giat, Cisternes-la-Forêt et des collèges de Pontaumur et Bourg-Lastic ; de théâtre par le collège de Pontgibaud ; de marionnettes par le RPI Condat/St Avit,
 - Installation plastique de l'école de Bourg-Lastic,
 - Expositions photographiques du lycée de Pontaumur ; du collège et la maison de retraite de Pontaumur; de l'école de Messeix et la maison de retraite de Bourg-Lastic ; de l'école et la maison de retraite de Giat ;



En plus des productions réalisées dans le cadre des ateliers, un concert pédagogique sur la musique de Bach par l'Ensemble « Les Timbres » et des démonstrations de Hip-Hop par la Cie Suprême Legacy étaient au programme de cette journée.

- **Les 15, 16 et 17 mai 2019 à La Passerelle** (en partenariat avec la saison culturelle de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge)
15 mai :

- Projections des films des centres de loisirs intercommunaux de Combrailles Sioule et Morge (antennes Combronde et St Georges de Mons) et du Centre d'Éducation Fermé de Pionsat,
- Exposition bande dessinée de l'antenne de Bourg Lastic du centre de loisirs intercommunal,
- Expositions photographiques « les Petits Volcans » et du Centre de Loisirs de St Eloy et du Jardin d'Aloïs

En plus des productions réalisées par les jeunes, des ateliers vidéos et un spectacle hip-hop de la Cie Suprême Legacy ont été proposés.



16 mai :

- Concerts des écoles de Champs, Jozerand et Les Ancizes,
- Spectacle de contes de l'école de St Eloy les Mines,

En plus des productions réalisées par les jeunes, deux concerts ont été interprétés par « Les Ducs » puis Alain Blesing et Claudie Boucau.

17 mai :

- Spectacles de hip-hop des écoles de Loubeyrat, Manzat et St Quintin et de l'IME de St Eloy
- Installation plastique de l'école maternelle de Manzat
- Exposition de la fresque de l'école de St Priest des Champs

En plus des productions réalisées par les jeunes, un spectacle de hip-hop a été interprété par la Compagnie « Suprême Legacy » et une exposition commentée par le plasticien Jae Bum Myong.



- **le 23 mai 2019 à la Halle intercommunale à St Gervais d'Auvergne** (en partenariat avec la commune de St Gervais et la saison culturelle et service technique de la Communauté de Communes du Pays de St Eloy).

- Spectacles de danse des écoles de Charbonnières-les-Vieilles et St Georges de Mons et du collège de St-Eloy (2 représentations l'après-midi pour les établissements scolaires et le soir devant 150 parents) ; théâtre gestuel par le collège de St Gervais,

- Expositions photographiques du collège de St Gervais avec la maison de retraite de St Gervais et l'ADAPEI de St Priest-des-Champs et du collège et la maison de retraite de Pionsat ; de la maison de retraite de Menat et du lycée agricole de St Gervais.
En plus des productions réalisées par les jeunes, un spectacle de danse intitulé « No man's land » de la Cie Daruma a été proposé dans l'après-midi et en soirée dans le cadre de la saison culturelle intercommunale du Pays de St Eloy (150 parents présents)



3- L'organisation de visites guidées du patrimoine

En 2019, le SMADC a programmé **12 visites guidées du patrimoine** avec **Pierre Ganne** (Archéologue et animateur à la maison Archéologique des Combrailles) et **Renée Couppat** (guide de pays) et **12 visites estivales** avec **Renée Couppat** en partenariat avec les **mairies de Bourg-Lastic, Herment et Pionsat**.

De mai à octobre 2019, les participants ont pu assister à :

- **6 visites de villages :**
 - De Saint-Quintin à Ébreuil, dimanche 7 juillet – Renée Couppat : **21 personnes**
 - Sauret-Besserve, lundi 15 juillet– RC : **51**
 - Miremont, dimanche 8 septembre– RC : **44**
 - Prompsat, dimanche 15 septembre– RC : **40**
 - Sauvagnat-Près-Herment, dimanche 29 septembre – Pierre Ganne : **40**
 - Cisternes-la-Forêt, dimanche 20 octobre – RC et PG : **42**
- **6 circuits thématiques**
 - Dussour à Ars-les-Favets et La Crouzille, dimanche 14 avril– RC et Michel Ganne : **50**
 - Le Lac de Côme à Saint-Pierre-le-Chastel, dimanche 28 avril–RC : **32**
 - Trésors de Pionsat, dimanche 26 mai- PG : **86**
 - Mottes du pays de Giat, dimanche 9 juin – PG : **33**
 - Ponts et Passerelles de Châteauneuf à Menat, dimanche 23 juin– RC : **18**
 - Les croix de « Manzat Communauté », dimanche 6 octobre– PG : **12**

469 personnes ont participé à ces visites soit **39 personnes en moyenne contre 44 en 2018 et 40 en 2017**.

Sur les 469 participants :

294 des Combrailles (cf carte, ci-après : origine des participants des Combrailles)

113 du Puy-de-Dôme,

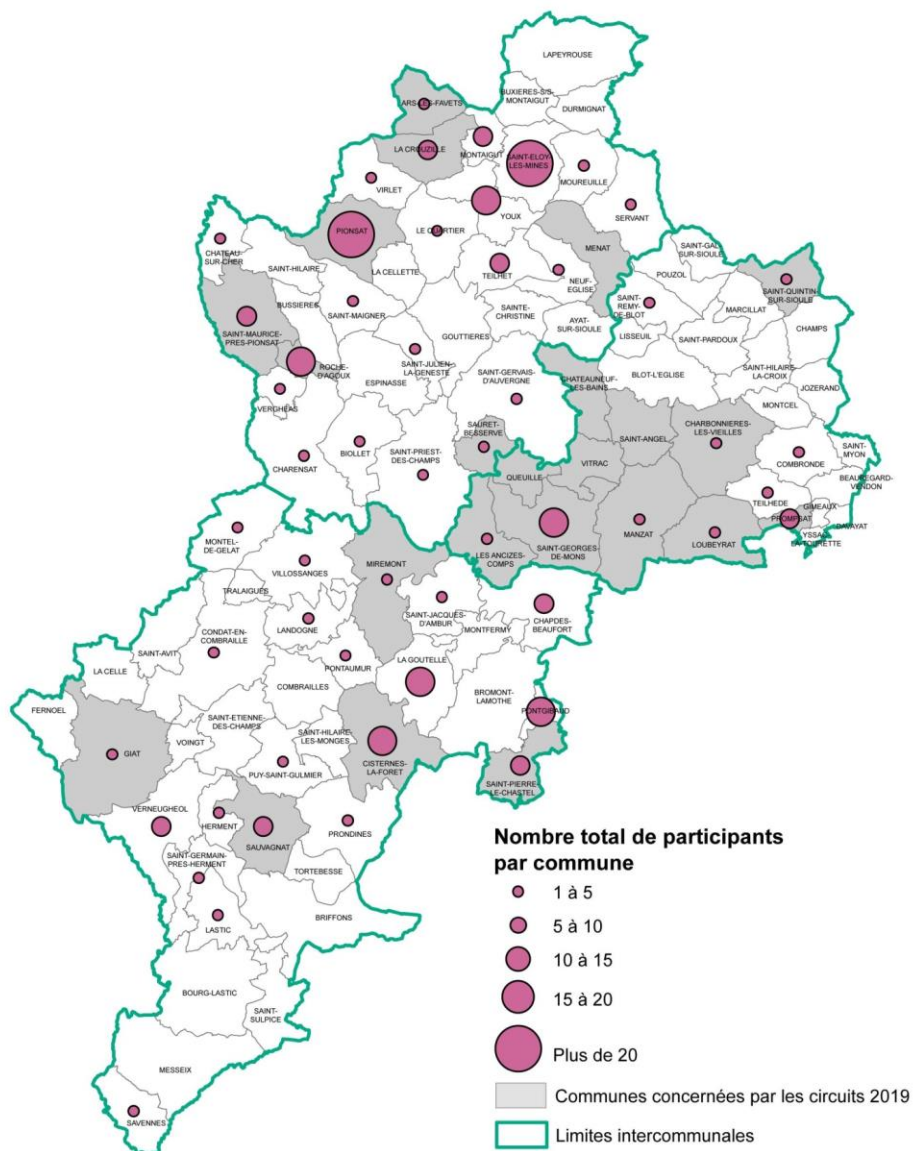
33 de l'Allier,

25 de la Creuse et

4 autres départements français



Origine des participants aux circuits du patrimoine en 2019



469 participants en 2019 dont 63% provenant des Combrailles.
 Parmi les 37% restants : 24% proviennent du Puy-de-Dôme, 7% de l'Allier, 5% de la Creuse
 et 1% d'autres départements hors Auvergne.



Sources : IGN ; SMADC
 Réalisation : NF - SIG - SMADC - Novembre 2019

En outre, en partenariat avec les communes d'Herment, Bourg-Lastic et Pionsat 12 visites estivales **spéciales vacances et familles** ont été proposées :

- **Château de Pionsat, les 16 et 30 juillet (14h et 17h) : 94 personnes** (75 adultes et 19 enfants) **soit 15 personnes en moyenne par visite**
- **Collégiale Notre-Dame d'Herment, les 23 juillet et 6 août (14h et 17h) : 34 personnes** (32 adultes et 2 enfants) **soit 6 personnes en moyenne par visite**
- **Église Saint-Fargheon à Bourg-Lastic, les 25 juillet et 8 août (14h et 17h) : 37 personnes** (33 adultes et 4 enfants) **soit 6 personnes en moyenne par visite**

80% des personnes présentes étaient des habitués des visites patrimoine hormis à Pionsat où des touristes se sont mêlés aux habitués.

En définitive, ces visites ont attiré peu de familles et d'enfants pourtant ciblés dans cette nouvelle proposition.

A noter également que les visites des églises de Bourg-Lastic et d'Herment avaient déjà été programmées par le passé dans le cadre des visites patrimoine.

En termes de communication, la promotion des visites estivales a été assurée par les mairies pour ce qui concerne les médias et relayée dans le flyer des visites patrimoine du SMADC (5 000 exemplaires).

Pour la promotion des 12 visites du SMADC, un article annonçant la visite est systématiquement adressé au Semeur Hebdo et au correspondant local de La Montagne ainsi qu'à France Bleue Pays d'Auvergne.

À l'issue de la visite un article compte rendu est ensuite adressé au Semeur et la Montagne (24 articles ainsi rédigés) ainsi qu'aux mairies concernées et mis en ligne sur le site internet du SMADC.



1- L'accompagnement des projets agricoles par le Réseau Agricole Combrailles

Le réseau agricole vise à agir sur le renouvellement générationnel des exploitations agricoles. Préalablement à l'animation assurée par le réseau, les territoires concernés font systématiquement l'objet de diagnostics agricoles détaillés. Pour les communautés de communes du Pays de Saint Eloy et de Combrailles Sioule et Morge, certains secteurs n'étaient pas couverts par de tels diagnostics et ne bénéficiaient donc pas de l'animation du réseau.

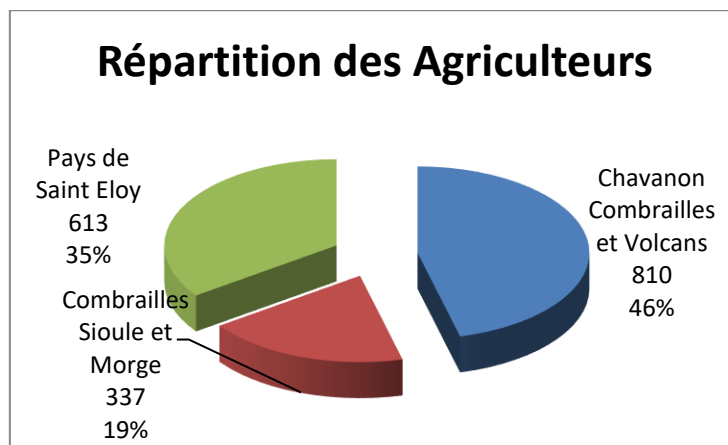
Ces 2 diagnostics agricoles complémentaires ont été réalisés par le cabinet AER et rendus en mars 2019, à la suite desquels le périmètre du réseau s'est élargi pour être aujourd'hui calqué sur celui du SMAD des Combrailles.

Voici quelques chiffres issus de ces diagnostics et de l'action du Réseau qui dressent un portrait rapide de l'agriculture en Combrailles

Sur le territoire des Combrailles, ce ne sont pas moins de 106 162 Ha de Surface Agricole Utile (source : Pac 2017) qui sont valorisés par 1 760 exploitants (810 sont en société et 950 en individuel).

L'agriculture représente un pivot essentiel tant par son activité économique que par son rôle reconnu dans la préservation des paysages et de l'environnement.

Or les conclusions de ces études et du travail de veille mené par le Réseau depuis 2012 font ressortir que **35 % des exploitants ont plus de 55 ans et que parmi eux 51 %** soit 345 exploitants **n'avaient pas de projet de transmission identifié.**



Afin de favoriser le maintien de l'activité agricole, 2 axes majeurs de travail ont été validés en commission de pilotage : Agir sur le Renouvellement des exploitations et Agir sur l'amélioration de l'outil de production.

Durant l'année 2019, le Réseau a établi 179 contacts (321 appels) suivis de 134 rendez-vous en lien avec ces deux orientations.

A- Orientation 1 - Agir sur le Renouvellement des Exploitations

Il s'agit d'une part d'accompagner les futurs cédants d'exploitation dans la réflexion de transmission et l'utilisation des outils de reprise, mais également d'accompagner les porteurs de projet en recherche d'installation.

Concrètement, ce suivi permet auprès des futurs cédants d'établir un premier état des lieux de leur exploitation et surtout d'imaginer avec eux les différentes orientations qui s'offrent à eux et sur lesquelles ils doivent réfléchir (date possible de départ en retraite, utilisation des outils de reprise...) en accord avec leur vision de la transmission.

À la suite de ce premier contact ou rendez-vous, l'objectif est d'établir un rétro planning des étapes à mettre en place et de les accompagner tout au long du parcours, que ce soit dans la réflexion, comme dans la réalisation (annonces, recherche, structure foncière...)

Ce sont **93 cédants potentiels** qui ont ainsi été suivis (115 appels et 79 rdv) dans ce cadre.

D'autre part, cet accompagnement concerne également les porteurs de projet qui cherchent à s'installer quel que soit leur état d'avancement. Ce sont **46 candidats** (89 appels et 37 rendez-vous) qui ont ainsi été accompagnés afin de préparer et mettre en œuvre leur projet, que ce soit en intégrant le parcours installation comme pour la recherche d'une structure adaptée.

Dans ce cadre, 8 dossiers de demandes d'aides dédiées à l'installation avec diversification ont été déposés auprès du Conseil Départemental :

- 3 sur Chavanon Combrailles et Volcans pour 14 400 €
- 1 sur Combrailles Sioule et Morge pour 8 000 €
- 4 sur Pays de St Eloy pour 19 600 €

Depuis 2012 et l'évolution du Réseau Agricole avec la création d'un poste dédié au sein du SMAD des Combrailles, ce sont 82 dossiers de demande d'aide à l'installation (avec ou sans Dotation Jeune Agriculteur) qui ont été portés auprès du Conseil Départemental pour un montant global de 376 800 €.



Les référents communaux qui siègent au sein des commissions agricoles ont un rôle essentiel dans la mise à jour de la base de données et dans ce repérage des futurs candidats.

Dans ce cadre-là, **les mairies** ont, elles aussi, un rôle très important puisqu'elles sont les interlocuteurs privilégiés des nouveaux arrivants ayant un projet agricole ou pour la création d'une activité agricole en circuit court.

Chacun est invité à transmettre les coordonnées du Réseau Agricole au SMADC. En effet, **il est primordial** que l'animatrice puisse avoir connaissance des projets au plus tôt, afin de permettre au futur installé d'accéder au mieux aux différentes aides possibles.

B- Orientation 2 : Agir sur l'amélioration de l'outil de production

Il s'agit à travers cette orientation d'améliorer la structure foncière. Cela passe par la restructuration du parcellaire afin de compenser le morcellement : 2 dossiers d'échanges ont abouti en 2019 pour environ 22.5 Ha et 14 co-échangistes.

Depuis la mise en place de cette animation en 2012, 37 projets ont été suivis, pour un total de 243 Ha et au bénéfice de 147 co-échangistes. Ce travail d'amélioration de la structure foncière s'adresse bien entendu aux exploitants agricoles, qui en sont la clé d'entrée. Pour autant, les propriétaires fonciers bénéficient également de ces démarches pour regrouper leurs îlots de propriété de façon cohérente.

L'amélioration parcellaire passe également par le défrichement : le Réseau a accompagné 18 exploitants dans les démarches pour la reconquête d'espace boisé et de remise en culture.

Enfin, 67 exploitants sont entrés en contact avec le réseau, principalement pour des questions de foncier, que ce soit pour préciser leurs zones de recherche afin de préparer une installation, une restructuration, ou encore pour devancer une perte de terrain.

C- Un réseau au service des territoires

En 2019, de nouvelles données ont été intégrées au portail cartographique du SMADC (XMap) disponible à partir de son site internet : il s'agit de celles des Registres Parcellaires Graphiques de 2016 et 2017.

Il est donc possible d'avoir accès à l'état de déclaration d'une parcelle cadastrale au regard de la PAC ainsi que la nature de culture qu'elle porte. Le classement des haies et autres éléments de biodiversité sont également accessibles. Toutes ces indications pourront être utiles à chacun pour tout projet en lien avec le foncier agricole (construction de bâtiments, document d'urbanisme...). Cependant, comme le veut la réglementation, elles sont anonymisées et il n'est pas possible de connaître le nom des exploitants sur une simple sélection d'ilot ou de parcelle agricole.

Enfin, avec le développement de la vente directe et des circuits courts, les collectivités peuvent être sollicitées pour fournir des indications sur les producteurs locaux de leur territoire. Ces informations, qui sont mises à jour régulièrement, sont à votre disposition sur demande auprès du SMADC et seront bientôt disponibles sur le nouveau site internet.

2- Le suivi des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques)

Après une phase de lancement en 2017 qui s'est concrétisée par la réalisation de 50 diagnostics individuels d'exploitation et l'engagement sur 5 ans de 49 exploitations sur des mesures relatives à la préservation des zones humides et l'absence de produit phytosanitaire dans les cultures, il n'a pas été possible, en 2018, de lancer une seconde campagne de contractualisation.

L'année 2019 a été consacrée au suivi des dossiers en cours, notamment en direction des exploitants et des services de l'Etat sur la gestion des mesures. Les demandes d'aides au titre des mesures agro-environnementales contractualisées en 2017 n'ont pu faire l'objet d'une instruction par la DDT du Puy-de-Dôme qu'au cours du premier semestre 2019.

3- L'animation des actions de la Charte Forestière de Territoire

Au cours de l'année 2019, le SMAD des Combrailles et l'Association des Communes Forestière du Puy-de-Dôme ont travaillé de concert afin d'envisager la mise en place d'une animation mutualisée en matière forestière entre les trois communautés de communes.

Plusieurs rencontres avec les élus des communautés de communes ont ainsi été organisées et des commissions se sont également réunies à plusieurs reprises pour échanger sur les besoins en matière d'animation sur la base de diagnostics actualisés, et pour définir des priorités d'actions pour les mois et années à venir.

Si le projet a suscité l'intérêt de chacun, la démarche n'a pas pu aboutir en 2019 sur la création d'une action commune, mais à l'échelle seulement d'une communauté de communes. C'est ainsi que la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans a fait appel au Département du Puy-de-Dôme afin qu'il déploie une action d'ingénierie forestière sur son territoire, qui se concrétisera en 2020. Un élargissement de cette animation pourra être mis à l'étude en 2021.

1- L'inventaire des zones humides

Dans le cadre du contrat territorial « Sioule et affluents », le SMAD des Combrailles a mené un très important travail de terrain visant à inventorier les zones humides situées sur le bassin de la Sioule. Cette mission s'est déroulée sur 3 ans et a mobilisé deux chargées de mission avec les résultats suivants :

- Réalisation de l'inventaire terrain des 74 communes du bassin versant de la Sioule inclus dans le territoire du SMAD des Combrailles, selon une méthodologie de délimitation basée sur l'arrêté de 2009 modifiant l'arrêté de 2008.
- Réalisation d'une prospection terrain totale de 163 067 hectares dont 133 274 hectares sur le bassin versant de la Sioule inclus dans le territoire du SMAD des Combrailles.
- Réalisation d'un répertoire total de 10 261 hectares de zones humides dont 9 160 sur le bassin versant de la Sioule inclus dans le territoire du SMAD des Combrailles. La majorité des Zones humides de ce répertoire sont des prairies (82%) ainsi que des boisements alluviaux (6%) et humides (8%).
- Réalisation d'une correction des cartes de pré-localisation du SAGE : **7% de Zones humides ont été réellement localisées** sur la zone d'étude par le SMADC contre 20% par les pré-localisations du SAGE.
- Mise en place d'une mobilisation et d'une implication des communes et de leurs acteurs avec : un total de 609 participants sur l'ensemble des réunions de l'inventaire ; l'accompagnement des animatrices par 519 personnes au cours de la phase terrain ; la mobilisation de 344 personnes à la consultation publique pour un total de 347 remarques dont environ 99 demandes de modification et environ 248 accords avec le travail effectué sur le terrain. Sur l'ensemble des remarques, 66 ont abouti à une nouvelle modification des zonages.

Au vu de ces résultats l'inventaire réalisé par le SMAD des Combrailles est une réussite qui a permis d'associer les acteurs locaux à la préservation de leur territoire via un travail de concertation très bien réalisé et accueilli.

Suite au bon déroulement de cette étude, le SAGE Sioule a décidé de prolonger l'inventaire sur le reste de son territoire, en particulier dans le département de l'Allier.

Par ailleurs, le SMADC portera en 2020 un inventaire similaire sur les communes incluses dans le bassin versant du Cher en collaboration étroite avec les intercommunalités de la Creuse et de l'Allier impliquées dans le futur contrat territorial des Hautes Vallées du Cher. Cet inventaire constitue une action de préfiguration de ce contrat et une première étape vers un inventaire complet sur ce bassin versant selon la méthodologie élaborée par le SMADC.

2- La mise en place d'une cellule d'animation GEMAPI Sioule

Les communautés de communes sont compétentes en termes de GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018. Le projet de créer une cellule d'animation mutualisée entre les 3 communautés de communes des Combrailles a fait l'objet d'une concertation avec ces dernières, tout au long de l'année 2018 sur la base d'un plan d'actions articulé comme suit :

Volet 1 : Animer et établir un plan d'actions

- Etablir un diagnostic du territoire en fonction des priorités des Communautés de communes et définir conjointement la ligne directrice des interventions à mener.
- Proposer un programme d'actions.

- Accompagner techniquement, administrativement et financièrement les actions dudit programme.
- Suivre et évaluer les actions au travers de bilans annuels, indicateurs...

Volet 2 : Accompagner les maitres d'ouvrage publics dans la réalisation de leurs actions

- Proposer une expertise sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations
- Accompagner les maitres d'ouvrage publics dans l'instruction des dossiers réglementaires
- Aider au montage des dossiers de financement
- Réaliser un appui technique en phase travaux

Volet 3 : Assurer le dialogue entre les riverains, les Elus référents et les services de l'Etat

Volet 4 : Assurer l'organisation, la conduite et le secrétariat des réunions (comités de pilotage, réunions techniques, ...) en lien avec la GEMAPI

Volet 5 : Contribuer à la réalisation d'outils de communication

La cellule d'animation GEMAPI portée par le SMADC est ainsi opérationnelle depuis le 01/01/2019. L'année 2019 a été consacrée à la réalisation du diagnostic de terrain des cours d'eau afin de permettre aux communautés de communes d'appréhender l'état des cours d'eau compris dans leur territoire et celui du bassin versant de la Sioule.

Pour ce faire, une méthodologie de terrain a été créée spécialement pour répondre aux enjeux du territoire.

L'objectif principal de cette méthodologie est d'impliquer dès le départ les élus et les usagers du territoire en organisant des groupes de travail locaux. De plus, elle a été créée afin d'identifier les éléments qui peuvent être à l'origine d'une dégradation des milieux aquatiques. Les éléments analysés sont le lit, les berges, la ripisylve ainsi que les usages autour des cours d'eau ciblés.

Finalisation de la méthodologie terrain et lancement de la concertation

Le premier trimestre de l'année 2019 a été consacré à la finalisation de la méthodologie terrain pour réaliser le diagnostic morphologique des cours d'eau du territoire. Ce diagnostic sera assuré sur l'ensemble du territoire du bassin versant Sioule, ce qui permettra une harmonisation des résultats.

En parallèle, un travail de concertation a démarré, tout d'abord à l'échelle intercommunale auprès des 3 communautés de communes concernées. Lors d'une première rencontre avec les présidents et les agents de développement, la méthodologie pour la réalisation du diagnostic morphologique et la concertation associée ont été présentées :

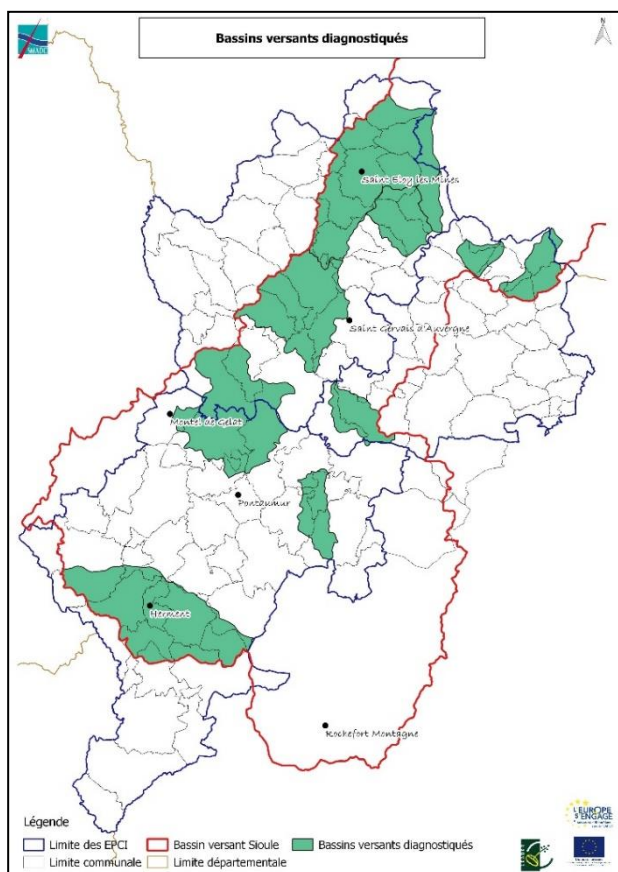
- Le 9 janvier 2019 pour la CC du Pays de Saint Eloy
- Le 17 janvier 2019 pour la CC Chavanon, Combrailles et Volcans
- Le 1^{er} février 2019 pour la CC Combrailles, Sioule et Morge

Les 3 communautés de communes ont pu ainsi valider en amont la méthodologie présentée.

Cette concertation s'est ensuite poursuivie en février avec l'organisation de commissions intercommunales à l'échelle de chaque EPCI. Etaient alors invités l'ensemble des communes du secteur concerné représentées par un ou deux élus communaux, le président de la communauté de communes, la personne en charge de la « GEMAPI » au sein de la communauté de communes et l'animateur du contrat territorial Sioule.

L'objectif de ces commissions était de présenter l'organisation de la GEMAPI pour la communauté de communes, la méthodologie du diagnostic et surtout de cibler les masses d'eau qui devaient être diagnostiquées en priorité. Le choix de ces masses d'eau prioritaires a été fait selon leur état DCE, en se concentrant notamment sur celles qui présentent un état « moins que BON » et suivant les volontés locales de travailler sur des masses d'eau en particulier.

	PAYS DE SAINT ELOY	CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS	COMBRAILLES SIOULE ET MORGE
Date	29/01/2019	12/02/2019	18/02/2019
Nb participants	12	20	15
Bassins retenus	La Bouble Amont La Faye Le Chalamont Le Cubes Le Braynant Ruisseau de Servant	Le Petit Sioulet La Perchade Le Tourdoux Anschald Le Chevalet	La Viouze La cigogne La Rouelle Le Cubes



Au final, 15 bassins versants ont été retenus pour un linéaire de 220 km de cours d'eau, dont 86 km pour le Pays de Saint-Eloy, 97 km pour Chavanon, Combrailles et Volcans et 37 km pour Combrailles, Sioule et Morge.

Suite à ce choix, une phase de **concertation communale** a démarré. Des groupes de travail ont été constitués par bassin versant regroupant des élus et des riverains des communes comprises dans le bassin versant (en moyenne 4 communes). A ces différents groupes de travail, ont été représentés la démarche du diagnostic, les liens avec la mise en œuvre de la GEMAPI à l'échelon intercommunal, et un point plus particulier a été fait sur le contexte local de la masse d'eau étudiée.

EPCI	Bassin versant	Date	Nb de participants	Linéaire prévu
Pays de Saint Eloy	La Bouble amont	24/05/2019 28/05/2019	0 7	35 km
	La Faye	17/06/2019	7	10 km
	Le Ruisseau de Servant	29/04/2019	7	11 km
	Le Chalamont	20/09/2019	8	30 km
Chavanon Combrailles et Volcans	Anschald / Le Tourdoux	11/09/2019	5	3 et 15 km
	Le Petit Sioulet / La Perchade	12/06/2019	7	27 et 24 km
	Le Chevalet	02/07/2019	8	28 km
Combrailles Sioule et Morge	La Viouze	06/06/2019	5	17 km
	La Cigogne / La Rouelle	04/06/2019	7	11 km

En parallèle des groupes de travail, le travail de terrain a été réalisé. Du 1^{er} avril au 30 septembre 2019, un stagiaire de master 2 a participé au diagnostic, ce qui a permis de réaliser certains bassins versants en même temps. Ce travail de terrain a consisté à décrire en continu les berges, la ripisylve et le lit des cours d'eau, puis à relever également 8 types d'éléments ponctuels (zone d'érosion, zone d'abreuvement, obstacles à la continuité écologique, encombre, dépôts en berge, espèces exotiques envahissantes, confluences, rejets).

La saisie de ces éléments s'est faite sur une tablette équipée d'un GPS et du logiciel de cartographie permettant d'utiliser le projet cartographique spécialement créé pour la méthodologie. La saisie des données terrain s'est accompagnée de photographies qui seront géoréférencées pour l'ensemble des éléments vus.

Bassin versant	Linéaire (km)	Nb jours	Journée de terrain moyenne (en h/j)	Linéaire (km/j)
Ruisseau de Servant	7 km	4	7h/j	1,75km/j
Bouble amont	27,8 km	13	7h55/j	2,15km/j
La Rouelle	9,5 km	4	6h/j	2,37km/j
La Faye	10 km	5	5h30/j	2,5km/j
La Viouze	13,4 km	6	6h50/j	2,3km/j
Le Petit Sioulet	19 km	11	7h30/j	1,7km/j
La Perchade	29 km	10	7h/j	2,9km/j
Le Chevalet	26 km	8	7h30/j	3,2km/j
Le Tourdoux	14,1 km	5	6h25/j	2,82km/j

Au total, en 2019, entre mai et décembre, 9 bassins versants ont été diagnostiqués pour un linéaire de 155.8 km de cours d'eau

A partir du mois d'août 2019, la phase d'analyse des données relevées et de mise en forme des résultats a démarré, en collaboration avec l'animateur du contrat territorial Sioule.

3- L'organisation d'une campagne d'enlèvement des épaves

Présentée aux élus du territoire lors de l'assemblée générale du 17 juin 2019, cette campagne est passée par différentes étapes : information, recensement, communication et enfin récupération. Les premiers retraits d'épaves ont eu lieu à la fin du mois d'août 2019 puis se sont prolongés jusque début 2020.

	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	Total
Véhicules épaves	45	61	15	14	12	13	10	170
Déchets électroménagers et ferrailles (en tonnes)	4	6	1,1	1,6	1	1.5	1	16.3

Aujourd'hui, après 7 mois de retraits, 170 épaves ont pu être récupérées auxquelles s'ajoutent un peu plus de 16 tonnes de déchets divers.

Après les derniers retraits restants, le total sera porté à 200 véhicules épaves retirés accompagnés de 17 tonnes de déchets réparties sur 8 mois de retraits. Soit une moyenne de 25 véhicules épaves et 2 tonnes de déchets récupérés chaque mois.

La démarche a été relayée à plusieurs reprises dans le journal La Montagne.

SERVANT

Une quinzaine d'épaves éliminées



ENVIRONNEMENT. Après plusieurs semaines de sensibilisation et de recherche de propriétaires d'épaves sur la commune, une collecte a été réalisée. Cette opération mise en place par le Smad des Combrailles, en collaboration avec la commune, a permis de récupérer 15 épaves, ainsi que 400 kg de déchets électroménagers. L'équipe municipale, satisfaite de l'élimination de ces épaves, pense déjà à la mise en place d'une campagne d'élimination de pneus usagés. « Il faut continuer dans cette dynamique pour préserver l'environnement des Combrailles ! »

ENVIRONNEMENT ■ Pour embellir la campagne, le Smad des Combrailles enlève les vieilles carcasses de voitures

« L'épave faisait partie du paysage »

Le Smad des Combrailles a lancé une vaste campagne d'enlèvement des épaves de voitures sur le territoire.

Jean-Baptiste Ledys

Les deux R 21, usées par le passage des années, patientent dans ce pré. Cela fait dix ans qu'elles pourrissent doucement sur le terrain de cette exploitation agricole, à Saint-Priest-des-Champs. Les vaches se lèvent à contrecœur quand arrive le camion de l'entreprise chargée de récupération, missionnée par le Smad des Combrailles.

Thierry Demoulin, l'agriculteur, jette un dernier coup d'œil à ces deux voitures. L'une était la sienne, l'autre celle de son père. « Dans les campagnes, les voitures, on les emmène jusqu'au bout. On ne s'amuse pas à en changer tous les deux », commente-t-il. Les deux véhicules sont aujourd'hui en très piteux état, les bas de caisse étant atteints par la corrosion, la carrosserie est cabossée de toute part, les



EFFRÈRE. Les deux R 21 pourrissent depuis dix ans sur cette exploitation de Saint-Priest-des-Champs. Les papiers en ont été perdus. L'entreprise de récupération s'occupe de la destruction physique et administrative des deux véhicules.

pneus sont crevés... Difficile d'espérer en récupérer quoi que ce soit. Et ce d'autant plus que la carte grise a été perdue ou ne sait même plus quand. En dix minutes, les deux épaves disparaissent définitivement, emportées par le camion remorque vers les filières de recyclage.

« Y'en a, par ici, des épaves, commente Thierry

Demoulin. Des fois, elles servent de niches pour les chiens ou pour faire coucher les poulx. »

Une antique 202

L'opération se poursuit en effet un peu plus loin, dans un autre lieu-dit de Saint-Priest-des-Champs. Cette fois, c'est une Peugeot 106 poussiéreuse qui attend les ferrailleurs. En un clin d'œil, elle subit le

même sort que les deux précédentes. À Lissieu, Christian Viver a dit adieu à la voiture dans laquelle il jouait étant enfant. De cette Peugeot 202, que son papa avait achetée d'occasion il y a plusieurs décennies, ne restait plus qu'une vague carcasse prise dans les ronces. Depuis combien de temps était-elle dans ce champ ? Le propriétaire

est bien embêté pour le dire. Une chose est sûre : « Elle faisait presque partie du paysage. Elle a été photographiée plusieurs fois. Elle est même parue dans La Montagne il y a une vingtaine d'années », commente le retraité.

« Dans les campagnes, les voitures, on les emmène jusqu'au bout »

« Ici, dans les Combrailles, les gens ont tendance à garder longtemps les choses, sourit Guillaume Carron, en charge de cette campagne d'enlèvement d'épaves au Smad des Combrailles. Il est probable que les carcasses qu'on ne récupère pas cette fois-ci, on devra les récupérer dans deux ou trois ans. » Cette opération d'enlèvement des épaves que mène le Smad (*) des Combrailles a débuté par une phase de recensement et de prise de contact. Depuis la fin du mois d'août,

elle est passée dans sa phase active. « Enlever plus de dix épaves par semaine paraît compliqué. Mais j'espère que d'ici à fin décembre, on en aura enlevé entre 100 et 150 », estime Guillaume Carron. Le but est de soulager le paysage de ces « venues » inutiles que sont ces voitures abandonnées, ceci afin d'embellir la campagne. Mais cette préoccupation paysagère se double d'une volonté environnementale : ces voitures sont parfois pleines de leurs fluides, liquides de refroidissement, de frein, essence... Cette prise en charge permet d'éviter que ces polluants ne se retrouvent dans la nature au hasard des fuites. ■

(*) Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement.

OPÉRATION

Se signaler. Les résidents des communes du Smad des Combrailles desirant faire enlever une épave peuvent encore se signaler en contactant Guillaume Carron, en charge de l'opération, au 04.73.85.82.08.

4- Le suivi et la mise en œuvre du SCOT

A- Accompagnement des collectivités dans l'élaboration ou la modification de leur document d'urbanisme

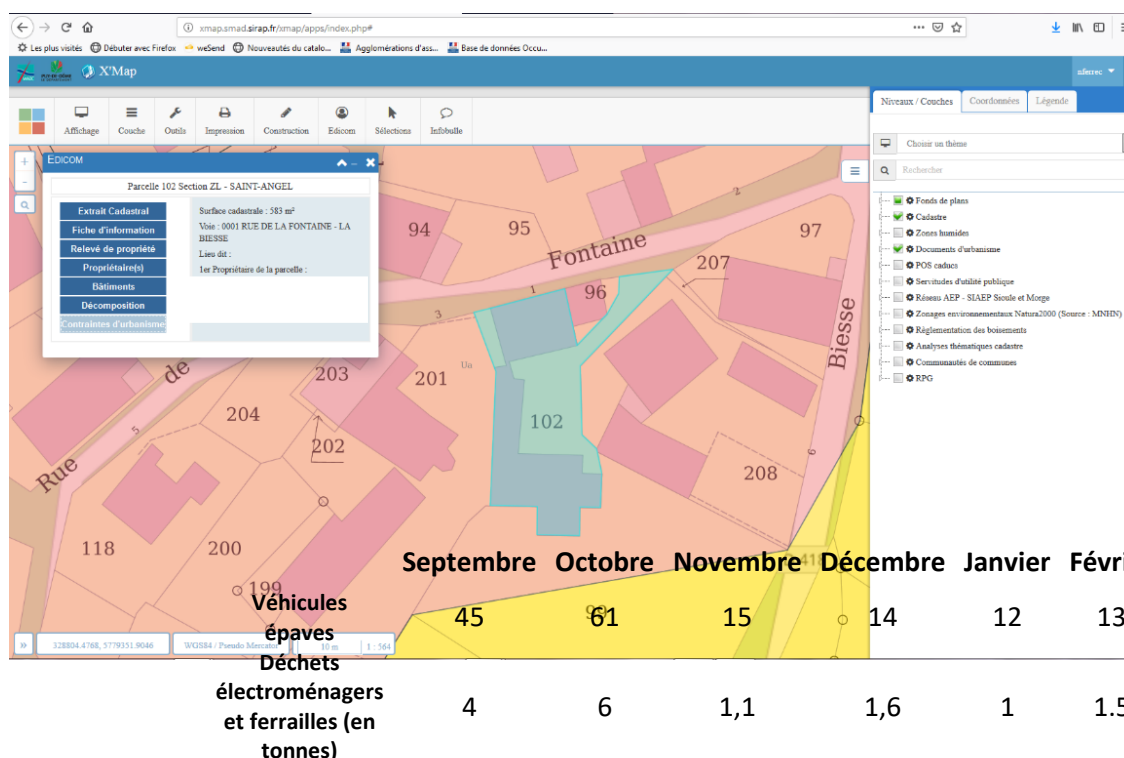
Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT du Pays des Combrailles, le SMADC a, de nouveau, accompagné en 2019 quelques communes engagées dans la modification, la révision ou l'élaboration de leur document d'urbanisme (de l'élaboration du cahier des charges à l'arrêt du projet).

Les modèles de cahier des charges pour l'élaboration de PLU et de cartes communales sont mis à jour régulièrement et adaptés aux besoins de chacun.

Une seule commune a arrêté son nouveau document d'urbanisme désormais compatible avec le SCOT durant l'année 2019, il s'agit de Davayat, mais plusieurs autres communes ont mené des modifications simplifiées de leur PLU (Charbonnières-les-Vieilles, St Gervais d'Auvergne...).

Depuis 2018, suite à leur approbation, ces documents sont intégrés au portail cartographique du SMADC X'Map, ce qui permet aux habitants et collectivités, à partir d'une parcelle cadastrale de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent. Cette intégration se fait désormais par les services du SMADC, en interne, et au fil de l'eau (une douzaine de communes ont ainsi été mises à jour en 2019).

Le SMADC peut également mettre en ligne sur le **Géoportail national de l'urbanisme** pour le compte des communes, leur nouveau document d'urbanisme en vigueur, si la commune souhaite lui confier cette mission : 2 nouveaux PLU ont ainsi été intégrés tout comme de multiples petites mises à jour suite à des modifications de PLU (Charbonnières-les-Vieilles, Youx, Saint-Gervais d'Auvergne, Saint-Myon).



B- Le rôle du SMADC en tant que Personne Publique Associée

En tant que structure porteuse du SCOT, le SMADC est une Personne Publique Associée au même titre que la DDT, la Chambre d'Agriculture...et il est donc, d'une part, associé à l'élaboration/révision des documents d'urbanisme, tout au long de la démarche, et d'autre part, sollicité pour rendre son avis sur différents types de documents ayant trait à l'aménagement ou la planification du territoire, de façon à s'assurer de la cohérence et de la compatibilité de l'ensemble de ces documents.

A ce titre, en 2019, le SMADC a été associé à l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge**, et a reçu pour avis ce projet de PCAET, le projet arrêté du PLU de Davayat ainsi que le projet de **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)** de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Concernant le SRADDET, il est important de rappeler qu'il s'agit d'un **document de planification, stratégique et prospectif, issu de la loi NOTRE qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs de moyen et long terme et les règles fixées par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire** : équilibre et égalité des territoires, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets.

Il **remplace le SRADDT** (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) et **intègre plusieurs schémas régionaux thématiques préexistants** : le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le schéma régional de l'air, de l'énergie et du climat (SRCAE), le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), le schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT), le schéma régional de l'intermodalité (SRI), la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN).

Les **SCOT** et par voie de conséquence les **PLU**, les cartes communales, ainsi que les Plans de Déplacements Urbains (PDU), les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (**PCAET**) et les chartes des Parcs Naturels Régionaux (PNR) devront d'une part, **prendre en compte les objectifs du SRADDET**, et d'autre part, **être compatibles avec les règles générales du fascicule**.

Ce schéma aura donc une valeur prescriptive importante, mais il constituera également une feuille de route pour les financements à venir de la Région.

Il était donc important que le SMADC examine ce document au regard des problématiques de son territoire et émette un avis sur les choix régionaux. Après examen des communautés de communes, en juillet 2019, les élus du SMADC ont ainsi émis un avis défavorable pour le volet déchets du SRADDET, et un avis favorable pour le reste du projet de SRADDET sous réserve de la prise en compte de l'ensemble des remarques et observations qui ont été relevées.

C- L'accueil des instructeurs de l'Agence Départementale

En outre, le SMADC accueille dans ses locaux, deux instructeurs du service départemental d'autorisations du droit des sols porté par l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale.

1- Le service informatique

Le service informatique du SMAD des Combrailles intervient, pour plus d'une centaine d'adhérents, dans les domaines suivants :

- applications informatiques de gestion des Etablissements Publics Locaux ;
- matériels (ordinateurs, serveurs, périphériques...) et applications informatiques diverses (bureautique, internet, messagerie, réseau, systèmes d'exploitation, etc.) ;
- logiciel de consultation du cadastre (plans et matrice).
- **NOUVEAU** : Plateforme en ligne de dématérialisation des marchés publics

A- Assistance à l'utilisation des logiciels

Le SMAD des Combrailles assure **l'assistance pour les adhérents dans l'utilisation de leurs logiciels métiers** (le prestataire ODYSSEE Informatique prend le relais en cas d'indisponibilité du technicien du service informatique du SMAD des Combrailles). En 2019, le technicien du service informatique du SMADC affecté sur ce poste a ainsi reçu et traité environ un millier d'appels.

Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité des applications et de résoudre certains problèmes que peuvent rencontrer ses adhérents, le service informatique du SMADC a organisé, en 2019, trois **réunions d'échanges entre des représentants des utilisateurs et le prestataire ODYSSEE Informatique** qui fournit les logiciels métiers.

Le service informatique a également organisé, au mois de mars 2019, sur chacun des trois cantons du territoire des Combrailles, une **session de formation** délocalisée d'une demi-journée relative à la validation des comptes de gestion, au budget et à la dématérialisation des éditions budgétaires dans les applications de comptabilités publiques M14 et M4x.

La réforme de la gestion des listes électorales étant entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, avec le Répertoire Électoral Unique (REU), afin de préparer au mieux les élections européennes, une session de formation délocalisée d'une demi-journée a été proposée aux usagers du service informatique sur chacun des trois cantons du territoire des Combrailles au mois d'avril 2019.

Enfin, pour présenter les dernières évolutions et fonctionnalités des applications de comptabilités publiques M14 et M4x et celles de l'application de gestion de la paye, une session de formation délocalisée d'une demi-journée a été proposée aux usagers du service informatique sur chacun des trois cantons du territoire des Combrailles, fin novembre et début décembre 2019.

B- Assistance matérielle, applications, système, bureautique et cadastre

Le service informatique du SMAD des Combrailles assure **l'assistance et le dépannage par téléphone en prise de contrôle à distance**, mais également sur site lorsque cela s'avère nécessaire, pour résoudre les problèmes liés aux logiciels (bureautique, cadastre, systèmes d'exploitation, etc.), ainsi que les problèmes matériels relatifs aux réseaux informatiques, aux ordinateurs, à leurs périphériques, à la messagerie, à internet, etc. Il intervient également dans la gestion de projets liés aux réseaux.

Le prestataire ABICOM Informatique prend le relais en cas d'indisponibilité du technicien du service informatique du SMAD des Combrailles

Les demandes d'assistance pour cette partie du service informatique ont été comptabilisées au nombre de **550 pour l'année 2019**.

D'autre part, **48 interventions** sur site ont été réalisées cette année pour les problématiques ne pouvant être résolues à distance.

Les adhérents sollicitent régulièrement le service informatique du SMAD des Combrailles pour les conseiller en matière d'équipements informatiques. Pour répondre à chaque demande, celui-ci s'attache à définir les configurations types les mieux adaptées aux besoins des usagers et à consulter divers fournisseurs. De fait, il peut également participer à la rédaction de la partie technique de cahier des charges pour des projets plus conséquents.

Au final, nous accompagnons les adhérents qui le souhaitent tout au long de leur projet : analyse des offres, avis technique, installation sur site et/ou mise en relation avec les prestataires retenus.

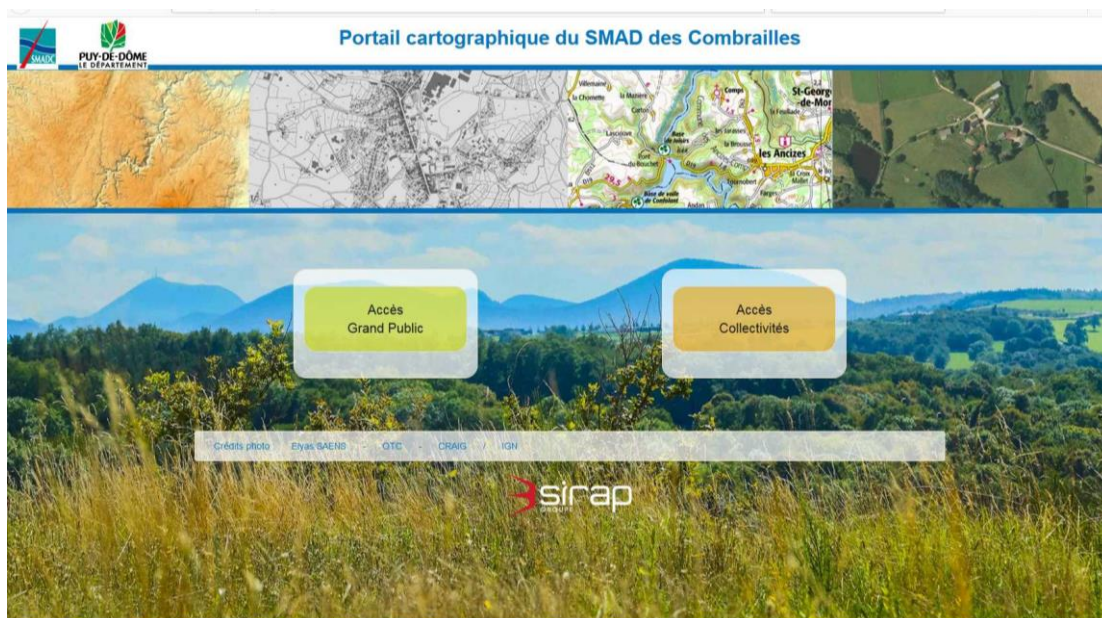
2- Les outils numériques

A- Accès au nouveau logiciel de cadastre X'MAP

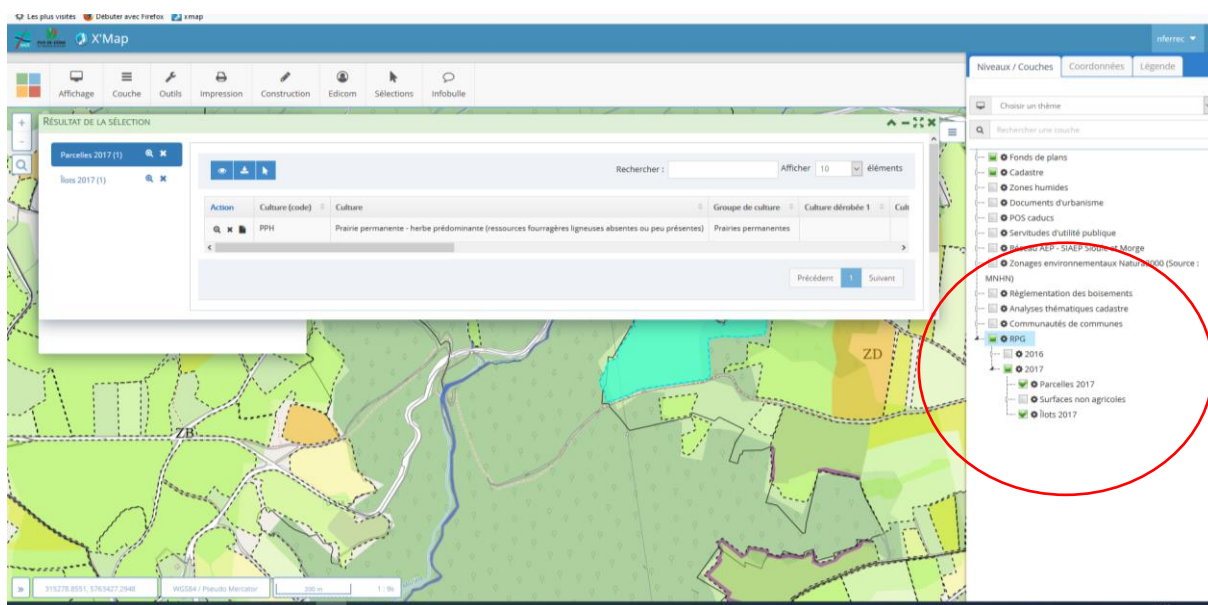
L'application de consultation du cadastre "SIMAP", qui est mise à la disposition du grand public et des collectivités dans le cadre du service informatique du SMADC depuis plusieurs années, a évolué en 2018 vers une nouvelle solution nommée **X'Map**.

Les services du SMADC ont travaillé avec la société SIRAP pour faire en sorte que cette nouvelle application reprenne d'une part, l'ensemble des fonctionnalités importantes existant dans SIMAP, et s'enrichisse d'autre part, de nouvelles données et de nouveaux outils plus intuitifs et plus modernes.

Ce nouveau portail cartographique est opérationnel depuis le mois de mai 2018.



Cette application plus intuitive et plus moderne, est également plus complète et plus rapide. De nouvelles données sont désormais accessibles : les documents d'urbanisme en vigueur ainsi que les servitudes d'utilité publique, les photos aériennes 2016 du CRAIG, les zonages environnementaux, l'inventaire des zones humides réalisé sur le bassin versant de la Sioule, les réglementations de boisement... Et en 2019, les données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) 2017 ont été intégrées à destination des communautés de communes, des communes, et du réseau agricole Combrailles.

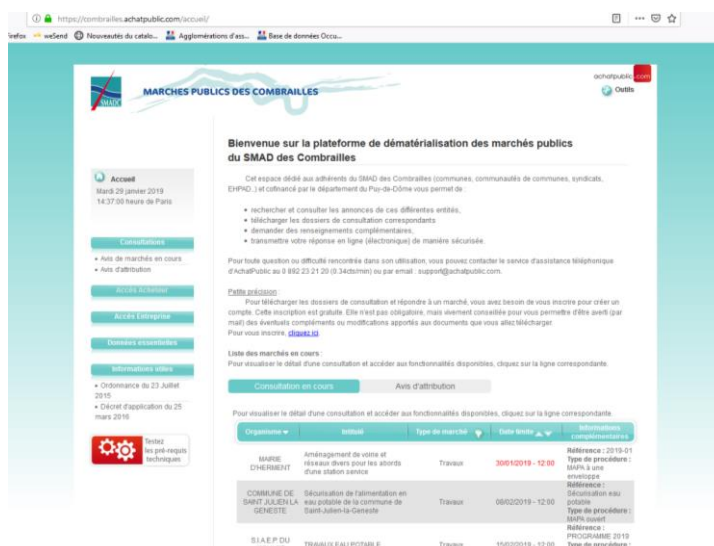


Les services du SMADC ont été formés également pour mettre à jour en interne certaines données, et ainsi éviter des surcoûts aux collectivités concernées, c'est le cas pour les documents d'urbanisme. Ils sont désormais mis à jour en continu dès lors que les données leur ont été transmises conformément aux normes de dématérialisation en vigueur (standards du CNIG). **Une douzaine de documents d'urbanisme ont ainsi été mis à jour en 2019.**

B- Mise en place d'une plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics

Pour répondre à l'obligation du 1er octobre 2018 demandant de dématérialiser tout marché public supérieur à 25 000€ HT, le SMAD des Combrailles a proposé à ses adhérents de mettre en place une plateforme mutualisée appelée aussi profil acheteur, dans le cadre de son service informatique. Celle-ci est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2019 et accessible à l'adresse suivante :

<https://combrailles.achatpublic.com>



Cofinancée par le département du Puy-de-Dôme, elle permet :

- D'une part, **aux structures adhérentes de mettre en ligne leur dossier de consultation**, d'échanger avec les entreprises intéressées et de récupérer leurs offres électroniques ;
- Et d'autre part, **aux entreprises de rechercher et consulter toutes les annonces des collectivités adhérentes**, de télécharger les dossiers de consultation correspondants, de demander des renseignements complémentaires et de transmettre leur réponse électronique en ligne de manière sécurisée.

88 communes du SMADC et 9 EPCI ont recours à cette plateforme.

Le SMADC a organisé tout au long de l'année 2019 **des séances de formation** à l'attention des secrétaires de mairies et des élus intéressés pour les aider à prendre en main la plateforme, et pour adapter les pièces de leur marché aux spécificités de la dématérialisation.

Pour les collectivités qui n'ont pas pu assister aux formations, un **accompagnement personnalisé lors de la première consultation dématérialisée** a été réalisé par les services du SMADC. Et pour toutes celles qui le souhaitent, avant la mise en ligne de leur consultation, **une relecture et une correction de leurs pièces administratives** leur ont été proposées par le SMADC pour être sûr de ne rien oublier et d'être en accord avec les derniers textes réglementaires, dont notamment le code de la Commande Publique applicable depuis le 1^{er} avril 2019.

Environ 90 procédures ont été dématérialisées sur cette plateforme en 2019, concernant 43 collectivités différentes.

Séances de formation organisées en 2019 :

Janvier 2019 : formation du groupe de personnes référentes volontaires constitué de 2 à 3 personnes par communauté de communes et de 2 à 3 personnes du SMADC.

19 février : formation d'une dizaine de collectivités sur le secteur de Pionsat.

15 mars et 21 mai : formation d'une dizaine de collectivités sur le secteur de Pontaurum

9 avril : formation de 6 collectivités sur le secteur de Manzat

44 collectivités ont ainsi été formées représentant une cinquantaine de personnes environ

3- La modernisation du site internet

De façon à mieux communiquer sur le SMAD des Combrailles et ses actions, mais aussi à moderniser le site internet actuel, il a été décidé de **refondre** complètement ce dernier, en ligne depuis une dizaine d'années, désormais devenu obsolète, et ne répondant plus aux attentes d'un site moderne.

La société Synapse a été retenue en début d'année pour mener à bien ce projet ambitieux, avec pour **objectif principal de faire un site recentré sur le SMAD des Combrailles et ses actions**, permettant de présenter l'ensemble des compétences et services proposés par la structure (nos domaines d'intervention, nos missions, nos actions) par un accès rapide, simplifié et efficace à l'information.

Tout au long de l'année 2019, un travail important a été mené entre le prestataire, les élus et l'équipe technique, afin de construire étape par étape ce nouveau site : adaptation de la charte

graphique générale, définition de l'arborescence, écriture des textes et productions des contenus photographiques et vidéos...

La mise en ligne est prévue pour le premier semestre 2020.



Parallèlement à la refonte du site internet, les élus ont également opté pour une révision légère de la charte graphique de façon à la rafraichir et permettre la modernisation effective du site internet. Cela concerne principalement le logo du SMAD des Combrailles. Suivront dans un 2^{ème} temps, les différents éléments de communication et autres visuels (typographie..).

PROGRAMME LEADER 2014 - 2020

Le programme LEADER est doté d'une enveloppe initiale de 3 875 383 € à laquelle est venue s'ajouter en 2019 une enveloppe complémentaire de 996 980 €, ce qui porte l'enveloppe LEADER totale du programme à 4 872 363 €. Le programme est opérationnel en termes d'attribution d'aides depuis juillet 2017, et en termes de paiements aux bénéficiaires depuis l'été 2019.

1- L'attribution d'une enveloppe complémentaire en 2019

Les crédits LEADER pour l'Auvergne sont de 63,7 M€ pour la période 2014-2020. Or lors de l'attribution des enveloppes aux GAL en 2015 le Conseil Régional a fait le choix de n'attribuer que 50,9 M€ et de conserver une réserve de 12,8 M€ pour envisager à mi-parcours l'attribution d'enveloppes complémentaires. La Région ayant annoncé dès 2018 le lancement d'un appel à projet à cette fin, le SMADC a initié un recensement précis des projets susceptibles de mobiliser des crédits LEADER. Ce travail d'évaluation a fait apparaître un besoin de crédits supplémentaires de 2 M€. Le SMADC a ainsi déposé une demande d'enveloppe complémentaire sur cette base. Le Conseil Régional a notifié le 8 avril 2019 l'attribution d'une **enveloppe supplémentaire de 996 980€**, ce qui porte l'enveloppe LEADER totale du programme à 4 872 363 €.

Ces crédits complémentaires ont été principalement affectés aux thématiques du développement des services et au soutien aux investissements des entreprises. En parallèle, une modification de la maquette financière a été effectuée pour un montant de 600 000 € afin de soutenir davantage ces deux priorités.

La maquette financière du programme est ainsi la suivante :

Fiche Action		Enveloppe
1	Fiche action 1 : Conforter le développement des 3 pôles industriels du territoire, valoriser mieux les ressources locales et soutenir la dynamique artisanale, commerciale et agricole	1 380 000,00
2	Fiche action 2 : Développer le tourisme par la valorisation des sites emblématiques et la structuration de la station de pleine nature "Vallée de la Sioule	322 000,00
3	Fiche action 3 : Développer l'économie présentielle et les services à la personne	1 555 980,00
4	Fiche action 4 : Accroître la notoriété du territoire et son attractivité	558 900,00
5	Fiche action 5 : Accompagner les évolutions institutionnelles, sociétales et l'innovation	114 200,00
6	Fiche action 6 : Relever les défis de la mobilité et de la transition énergétique	125 000,00
7	Fiche action 7 : Coopérer pour innover	41 900,00
8	Fiche action 8 : Animation, gestion, évaluation et communication sur le programme	774 383,00
TOTAL		4 872 363,00

2- Poursuite de la programmation des dossiers et lancement des phases d'engagement et de paiement

Il faut noter que l'avancement du programme et des dossiers a été très largement dépendant de la disponibilité des outils et procédures d'instruction, tant au niveau des demandes d'aides que des paiements, qui sont imposés par l'autorité de gestion, le Conseil Régional, et l'organisme de paiements et de contrôles, l'Agence de Services et de Paiement. Si les projets n'ont pas manqué, les difficultés depuis 2016 sont principalement liées à la disponibilité tardive des outils.

Ainsi, les différentes phases de mise en œuvre du programme ont été longues et complexes, essentiellement du fait de l'indisponibilité à son démarrage des outils d'instruction permettant d'attribuer formellement les aides, et surtout de procéder à leur paiement. Les outils issus du logiciel OSIRIS ont été longs à être développés, ce qui a conduit le Conseil Régional à créer en 2017 des outils spécifiques. Ces outils ont fortement évolué en 2018 et 2019.

Ainsi, en 2018 et 2019, les services du SMADC ont dû assurer un travail de rattrapage de plusieurs dizaines de dossiers, avec un travail de saisie et d'instruction sur les différentes versions successives de ces outils.

Au début de l'année 2019, les premiers engagements juridiques ont pu être signés, autrement dit les arrêtés et les conventions attributives de subvention, ce qui a constitué une étape obligatoire et décisive vers celle essentielle des paiements.

Pour rappel, si l'instruction est assurée par le SMADC avec la collaboration étroite des services de la région, le paiement est lui effectué par l'ASP (après instruction des demandes d'aides par le SMADC) qui ne le fait qu'à partir du logiciel OSIRIS. Cette multiplicité des outils induit des saisies multiples des dossiers et ainsi des sources d'erreurs et d'incompréhension entre ces nombreux intervenants.

Les premières demandes de paiement pour ce programme ont été déposées par le SMADC auprès de l'ASP en avril 2019, et les premiers paiements sont intervenus dans le courant de l'été 2019. Le SMADC a alors donné une très forte priorité sur les dossiers portés par des maîtres d'ouvrage privés et en particulier les entreprises, et sur les dossiers les plus anciens, certains datant de 2016 et 2017.

C'est ainsi que depuis l'été 2019 les efforts ont été concentrés sur la mise en paiements des dossiers en souffrance. Mise à part quelques dossiers problématiques en cours de résolution, les services du SMADC ont rattrapé en 6 mois la quasi-totalité des paiements en attente.

3- Etat d'avancement du programme LEADER

Au 9 mars 2020, **165 opérations** ont fait l'objet d'une programmation pour un montant de subvention LEADER de **3 705 102,75 €, soit 76 % de l'enveloppe disponible**. Si on ajoute les décisions de principe prises par le comité de programmation (décisions de sélections préalables) qui concerne 25 opérations pour un montant de 678 744, 70 €, **la mobilisation de l'enveloppe LEADER est de 4 383 874,45 € soit près de 90 % des crédits**.

Il est à noter que ces opérations représentent des dépenses de plus de 9,7 millions d'euros.

Fiche Action	Enveloppe	Programmation			
		Total programmé	Solde	Décision de principe	Solde
1	1 380 000,00	1 229 846,80	150 153,20	155 932,51	-5 779,31
2	322 000,00	206 662,65	115 337,35	100 000,00	15 337,35
3	1 555 980,00	1 206 321,92	349 658,08	211 170,26	138 487,82
4	558 900,00	445 870,55	113 029,45	88 002,09	25 027,36
5	114 200,00	52 176,21	62 023,79	13 172,94	48 850,85
6	125 000,00	99 818,40	25 181,60		25 181,60
7	41 900,00	10 290,32	31 609,68		31 609,68
8	774 383,00	454 115,90	320 267,10	110 466,90	209 800,20
TOTAL	4 872 363,00	3 705 102,75	1 167 260,25	678 744,70	488 515,55

A la date du 15 mai 2020, les montants d'aides payés aux bénéficiaires sont de 1 666 983,67€.

La liste des projets aidés dans le cadre du programme LEADER figure en annexe.

ANNEXES

Listes d'opérations soutenues par le programme LEADER Pays des Combrailles

N° opération	Maitre d'ouvrage	Intitulé	Coût Total	Montant décision de principe	Leader programmé
1-16-1	SARL Le Fournil des Combrailles	Extension et Modernisation de la Boulangerie Pâtisserie	195 100,93		22 683,71
1-16-2	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge	Aménagement d'un Espace de Co-working	75 000,00		30 000,00
1-16-3	Camping Moto Route 99	Amélioration de l'Accueil des Clients - Salle de Concert et Restauration - Isolation Phonique et Thermique	76 201,00		15 454,27
1-16-4	SARL SIOULE LOISIRS	Développer des Activités de Pleine Nature	43 814,78		5 440,03
1-16-5	Commune de St Maurice-près-Pionsat	Aménagement du Bâtiment accueillant la Ressourcerie des Combrailles	198 220,00		100 000,00
1-16-6	Commune de Pontamur	OrganiCité : Réduire et Valoriser les Bio Déchets de la Commune	8 000,00		6 400,00
1-16-7	Garage IZQUIERDO	Reprise d'un Garage, Acquisition de Matériel	8 027,98		2 568,95
1-16-8	SARL I Combrailles	Développement d'une Ligne de Production et de Façonnage de Livres "Dos carré-collé" pour l'Edition Locale des Auteurs	24 260,67		7 763,40
1-16-9	Yoan DUFAL	Développement de l'Entreprise "Traiteur DUFAL"	65 611,09		20 995,52
1-16-11	VALTOM	OrganiCité : Réduire et Valoriser les Bio Déchets de la Communauté de communes du Pays de St Eloy	19 950,00		15 960,00
1-16-13	François CLUZEL	Modernisation de la Station-Service de la Goutelle	25 467,13		8 149,47
1-16-14	SARL CRESSALIE	Développement de l'Entreprise "Thalie et Aglae"	7 234,88		2 315,12
1-16-16	Didier LEROY	Développement de l'Activité Traiteur du restaurant "La Paillotte"	6 710,90		2 112,00
1-16-17	SARL PROXI-VISION 2	Réaménagement et Développement d'un Magasin d'Optique à Saint-Eloy-les-Mines	119 406,14		32 000,00
1-17-1	SCI AMGD	Développement de l'Entreprise "Manzat Viandes" : Création d'un Nouveau Local Commercial	229 571,75		32 000,00
1-17-2	MARCOPOLO	Développement de l'Auberge du Montel de Gelat	8 851,00		2 832,32
1-17-3	Mireille BESSERVE	Travaux de Modernisation du Commerce	12 416,18		3 973,12
1-17-4	LE FOURNIL DE BLOT	Modernisation de la Boulangerie de Blot-l'Eglise	10 940,00		3 500,80
1-17-5	SCI CEBATICE	Construction d'un Garage Automobile Vente et Réception	140 762,61		32 000,00
1-17-8	SARL LA GENTIANE	Développement du Magasin de Produits Bios La Gentiane	80 439,89		25 740,76
1-17-9	Thierry FARGHEN	Développement de l'Entreprise FARGHEN	100 143,26		30 398,44
1-17-10	Auto Ecole DESROCHES	Amélioration de la Visibilité et du Confort Thermique de l'Auto Ecole de Saint Eloy les Mines	8 554,33		2 700,56
1-17-11	ART ET LUNE DISTRIBUTION	Création d'un Distributeur de Pizza Automatique	55 016,96		17 605,36
1-17-13	Pedro LAMEIRO DA COSTA	Achat de Matériel, Boulangerie de Menat	6 363,00		2 036,16
1-17-14	SAS "La Cascade de Pains"	Boulangerie de Saint-Priest "La Cascade de Pains"	90 478,80		28 953,20
1-17-16	Laëtitia FRET	Amélioration du Salon de Coiffure "Au Fil de l'Hair" à Saint-Eloy-les-Mines (visibilité, sécurité, équipement)	17 755,06		5 681,60
1-17-17	Clément DENIS	Modernisation de la Boucherie DENIS à Saint-Priest-des-Champs	7 611,70		2 435,74
1-17-18	SARL Brasserie Artisanale "Comboro"	Création de la Brasserie Artisanale "Comboro"	14 594,88		4 670,36
1-17-19	Au Jardin d'Elyanis	Création d'une Activité de Fleuriste	13 545,14		4 634,76

1-17-20	La Table de Marie	Création d'une Pizzeria à Bromont-Lamothe	19 763,69		6 324,37
1-17-21	Auvergne Comm'Unique	Insatallation Auvergne Comm'Unique	42 384,31		14 286,84
1-17-23	VIGNE FONTENIL Annick	Installation d'un Salon de Coiffure	45 471,43		9 740,53
1-17-24	Manuel SOARES ROCHA	Rénovation d'un bar situé en plein centre-ville de Saint-Eloy-les-Mines	25 950,31		8 304,08
1-17-25	SARL DI NOTA	Réfection d'un bar-brasserie-PMU à Saint-Eloy-les-Mines	101 390,48		32 000,00
1-17-26	Rémi BARSSE	Réfection d'un magasin de vente et réparation de cycles et motoculteurs à Saint-Eloy-les-Mines	22 729,90		7 273,56
1-17-27	Joëlle PASSAVY	Développement de l'Entreprise « Rendez-Vous des Touristes »	18 535,20		5 931,26
1-17-28	Joaquim LOPES	Changement de local d'une boulangerie à Saint-Eloy-les-Mines à Saint-Eloy-les-Mines : rénovation complète du nouveau local	34 757,71		27 107,42
1-17-29	EURL REPARFLEX	Développement de l'Entreprise "Reparflex"	57 567,35		17 194,96
1-17-30	Pablo VERNIER	Développement et Modernisation du Camping Le Domaine du Balbuzard	100 757,49		32 000,00
1-18-1	Ets SZYMANSKI	Réfection d'un Magasin de Revêtement Sols/Murs et Décoration d'Intérieur - Améliorer la Visibilité de la Boutique et l'Accueil des Clients	12 375,14		3 960,04
1-18-2	Philippe DUPUY	Développement de l'Entreprise de Photographie	6 339,76		2 028,72
1-18-3	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge	Etude d'Opportunité et de faisabilité pour la Création sur le Territoire d'un Pôle Industriel et de Recherche dédié au Titane	96 000,00		100 000,00
1-18-4	SAS Ferme BATISSE	Développement de la SAS Ferme Batisse	28 500,00		9 120,00
1-18-5	Hervé POUMEROL	Installation d'une Station Service à Herment	158 000,00		32 000,00
1-18-6	SARL JVT	Installation d'un Garage d'Entretien et Réparation Automobile	35 054,96		11 217,56
1-18-7	Séverine ACHON	Installation d'un Cabinet Infirmier	23 450,04		7 504,00
1-18-8	SARL MAZET SOLUTIONS	Reprise et Développement de l'Entreprise	9 846,00		3 150,72
1-18-9	SCIERIE DES COMBRAILLES	Développement de la Scierie des Combrailles	117 839,28		32 000,00
1-18-10	AMTA	Développement de la Société AMTA	194 200,00		20 000,00
1-18-11	SAS XYLEME	Développement de la SAS Xylème Laurent P.	70 541,08		22 573,14
1-18-12	Madame Michèle MORIN	Installation d'une Activité de Vente de Bijoux Artisanaux/Vêtements/Accessoires	26 229,40	8 393,41	
1-18-13	SARL Brasserie des Sagnes	Développement de la Brasserie des Sagnes	45 485,00		14 555,20
1-18-14	Sébastien LEJEUNE	Reprise et Modernisation du Garage de Blot-l'Eglise	11 939,48		3 820,48
1-18-15	AUTO-ECOLE DES PAULINES	Installation d'une Auto-Ecole à Pontaumur	24 835,16	5 827,22	
1-18-17	SARL BLANCHET-PELLISSIER	Construction d'un Funérarium à Bourg-Lastic	157 300,00		32 000,00
1-18-19	Aline BAUDONNAT	Développement du Salon de Coiffure de Bourg-Lastic	43 751,59		14 000,51
1-18-20	Activ'Toit	Modernisation d'une Entreprise de Couverture suite à une Reprise	36 322,32		11 623,12
1-18-22	Anthony SOUCHET	Reprise et Développement de la Boucherie de Saint-Eloy-les-Mines	40 387,00		12 872,56
1-18-25	Corinne GRABOWSKI	Création et Installation d'un Restaurant à Landogne	69 400,00		21 662,32
1-18-26	Olivier DARD	Aménagement d'un Cabinet Infirmier à Saint-Eloy-les-Mines	20 000,00		6 054,40
1-18-28	Communauté de communes du Pays de Saint Eloy	Equipement Mobilier et Signalétique de la Maison de l'Entrepreneur	84 449,63		38 040,79
1-18-29	EURL L'ESCALE	Modernisation du Restaurant l'Escale	8 956,40		3 717,72
1-18-30	FROMAGERIE DES COMBRAILLES B.O.F.	Développement d'une Fromagerie : Installation d'un Point de Vente	50 000,00		4 339,46

1-18-31	SMAD des Combrailles	Animation du Réseau Agricole des Combrailles 2019	46 044,11		36 835,28
1-18-32	A & M Loisirs	Développement de l'Etang Philippe	100 000,00		32 000,00
1-19-3	SCI ENTREE SUD	Développement d'une Clinique Vétérinaire : Extension du Local Professionnel	100 000,00	32 000,00	
1-19-5	Isabelle DEVAL	Modernisation du Bar-Tabac-Presses de Bromont-Lamothe	16 677,00	7 588,86	
1-19-6	Sophie ELDER	Refonte de l'Atelier et de la Salle d'Exposition de la Poterie de Queuille	13 670,64		4 398,06
1-19-7	Bernard BOULEAU	Modernisation de l'Huilerie de Blot-l'Eglise	13 371,50	4 278,88	
1-19-8	Commune de Pontaurmur	Création d'une Miellerie collective	117 000,00		93 600,00
1-19-9	C.A.N.E.C.	Création d'une Miellerie collective	17 363,27		11 112,24
1-19-11	SELAS Frigiere-Courtadon	Installation d'un cabinet Vétérinaire	48 471,09		14 491,80
1-19-12	SCI BESSE	Création d'un garage de réparation agricole et quincaillerie	100 000,00	32 000,00	
1-19-13	SMAD des Combrailles	Animation du Réseau Agricole des Combrailles 2020	43 458,54	33 844,14	
1-20-1	SAS Brasserie NK	Installation d'une Brasserie Artisanale	151 600,00	32 000,00	
2-16-1	Communauté de communes du Pays de St Eloy	Etude Technique et Environnementale d'une Via Ferrata	13 225,00		10 580,00
2-16-6	Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy	Etude de Programmation et de Faisabilité pour la Création d'un Bâtiment à Vocation Economique et Touristique	9 750,00		7 800,00
2-16-7	Commune de Pontaurmur	Modernisation d'Equipements Touristiques	11 800,00		6 940,00
2-16-9	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans	Maison Archéologique de Combrailles : Exposition	25 000,00		15 394,26
2-16-10	SMAD des Combrailles	Réalisation d'un Film de Promotion Touristique	2 510,00		2 008,00
2-16-11	Office de Tourisme des Combrailles	Amélioration des Conditions d'Accueil dans les Bureaux d'Information Touristique	11 495,26		9 196,20
2-16-13	Office de Tourisme des Combrailles	Création d'une Application Numérique de Valorisation de la Randonnée	39 580,00		19 790,00
2-17-1	Commune de Servant	Diversification et Amélioration de la Qualité des Activités et Hébergements en lien avec le Plan d'Eau	92 211,97		77 720,88
2-17-3	Commune de Saint-Pardoux	Etude de Modernisation du Bar Hôtel Restaurant Le Bon Accueil	8 680,00		5 694,00
2-18-2	Office de Tourisme des Combrailles	Développement des Relations Presse	8 750,00		7 000,00
2-19-1	SMAD des Combrailles	Action d'Animation en faveur des Conditions d'Accueil et du Développement Touristique des Combrailles	41 274,14		33 019,31
2-19-2	CC du Pays de Saint-Eloy	Modernisation et Electrification du Vélorail Lapeyrouse-St Eloy	14 400,00		11 520,00
2-19-3	CC Combrailles Sioule et Morge	Projet de vélorail sur la ligne ferroviaire située entre la gare des Ancizes et le Viaduc des Fades	125 100,00	100 000,00	
3-16-1	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Aménagement d'une Maison d'Assistants Maternelles à Chapdes-Beaufort	80 811,79		64 649,43
3-16-5	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Extension du Mur d'Escalade : Projet de Type Départemental	80 000,00		68 490,28
3-16-6	CC du Pays de St Eloy	Restructuration du Centre de Loisirs La Clé des Champs	220 000,00		131 175,08

3-16-7	CC Combrailles Sioule et Morge	Création d'une Maison d'Assistants Maternels	293 550,00		144 401,39
3-16-8	CC Combrailles Sioule et Morge	Etude de faisabilité technique pour la Création d'un Pôle Enfance Jeunesse Multi- Sites	19 700,00		15 760,00
3-16-9	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Investissement en Instruments et Matériels de Musique	22 998,94	17 600,00	
3-16-10	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Création d'un Pôle Enfance Jeunesse	906 526,40		250 000,00
3-16-11	SMAD des Combrailles	Animation pour la mise en place et le Développement de la Télémédecine	17 850,00		14 280,00
3-16-12	SMAD des Combrailles	Animation des Actions de Développement de l'Offre de Soins - 2017	49 080,11		24 580,11
3-16-13	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Acquisition d'Instruments et Musique et Matériel de Musique	20 788,37		16 630,69
3-16-14	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Installation d'un Service de Radiologie de Proximité	180 230,00		100 000,00
3-16-15	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Mise en place et Développement du Réseau de Lecture Publique	25 700,00	20 560,00	
3-17-1	Commune de Saint-Maurice-de- Pionsat	Equipement Multimédia de la Salle des Fêtes pour l'Accueil de Manifestations Culturelles et de Loisirs	7 280,32		5 824,25
3-17-2	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Orchestre à l'Ecole des Combrailles	104 793,97	83 835,18	
3-17-3	CIAS Combrailles Sioule et Morge	Modernisation du Service d'Aide à Domicile	49 870,60		6 616,48
3-17-4	CIAS Chavanon Combrailles et Volcans	Modernisation du Service d'Aide à Domicile	48 184,25		2 720,73
3-17-5	La Clé des Champs	Equipement du Centre de Loisirs La Clé des Champs	21 400,26		16 623,67
3-17-6	Syndicat Intercommunal de Jozerand et Montcel	Equipement Numérique pour les Ecoles de Jozerand et de Montcel	12 033,21		4 626,56
3-17-7	CIAS Pays de Saint-Eloy	Modernisation du Service d'Aide à Domicile	41 580,85		3 494,68
3-17-8	Commune de St- Eloy-les-Mines	Equipement Informatique des Ecoles	19 188,00		15 350,00
3-17-9	Commune de Lapeyrouse	Equipement Numérique de l'Ecole	10 025,80		8 020,64
3-17-10	CC du Pays de Saint Eloy	Etude en vue de l'Amélioration de la Restauration Collective au sein des Structures relevant des Compétences Communautaires : Diagnostic et Préconisations	23 150,00		18 520,00
3-17-11	Association PICOTI PICOTIN	Equipement de la MAM	14 483,22		11 583,22
3-17-12	APEL Groupe Scolaire Jeanne d'Arc	Equipement Informatique de l'Ecole Primaire	4 000,00		2 560,00
3-17-13	Commune de Saint-Gervais- d'Auvergne	Equipement Numérique pour les Ecoles de St Gervais d'Auvergne	11 633,70		2 326,74
3-17-14	Communauté de communes du Pays de Saint Eloy	Développement d'un Espace Culturel Multimédia Intercommunal avec un Service Itinérant	34 514,79		27 292,92
3-17-15	SMAD des Combrailles	Animation des Actions de Développement de l'Offre de Soins - 2018	49 080,11		22 086,05

3-18-1	Commune de Manzat	Création d'un Espace de Loisirs à Sensation	50 000,00		24 181,38
3-18-2	Commune des Ancizes	Equipement Numérique de l'Ecole	19 498,41		15 598,00
3-18-3	Commune de Saint-Georges-de-Mons	Réalisation d'un Clip Promotionnel - Activités Sportives et Services liés "Complexe Sportif de Saint-Georges-de-Mons"	8 000,00		6 320,00
3-18-4	CC du Pays de Saint-Eloy	Acquisition Matériel Scénique pour Saison Rurale Itinérante	24 024,74		19 219,79
3-18-5	Commune de Giat	Equipement Numérique de l'Ecole	8 892,01		7 113,60
3-18-6	Commune de Montaigut-en-Combraille	Equipement Numérique de l'Ecole	6 546,00		5 236,80
3-18-7	Commune du Montel-de-Gelat	Equipement Numérique de l'Ecole	4 839,25		3 871,40
3-18-8	Commune de Pontamur	Equipement Numérique de l'Ecole	3 766,00		3 012,80
3-18-9	Commune de Saint-Gervais-d'Auvergne	Equipement Espace de Vie Rurale	60 000,00		21 927,82
3-18-10	Commune de Bourg-Lastic	Etude pour la Réalisation d'une Salle Culturelle Polyvalente à Bourg-Lastic	25 000,00	20 000,00	
3-18-11	Commune de Menat	Equipement Numérique de l'Ecole	7 636,58		2 377,68
3-18-12	Commune de Roche d'Agoux	Equipement Multimédia de la Salle des Fêtes	4 974,98		3 979,98
3-18-13	Commune de Pionsat	Equipement Numérique de l'Ecole	17 889,83		7 311,86
3-18-14	Commune de Biollet	Equipement Numérique de l'Ecole	10 058,61		3 017,58
3-18-15	Commune de Charensat	Equipement Numérique de l'Ecole	7 372,11		2 211,62
3-18-16	Commune de Saint-Maurice-de-Pionsat	Equipement Numérique de l'Ecole	7 372,11		2 211,63
3-18-17	Commune de Saint-Priest-des-Champs	Equipement Numérique de l'Ecole	7 822,11		2 346,63
3-19-1	CC du Pays de Saint-Eloy	Musique en Médiathèque	8 333,00		6 667,80
3-19-2	SMAD des Combrailles	Action de Communication et de Prospection vers les Professionnels de Santé	30 100,00		24 080,00
3-19-3	CC du Pays de Saint-Eloy	Audit financier, organisationnel et réglementaire de 3 EHPAD en vue d'une mutualisation et travail sur le devenir d'un foyer-logement	31 400,00		25 120,00
3-19-4	Commune de Gimeaux	Equipement Numérique de l'Ecole	4 468,00		3 574,40
3-19-5	CC du Pays de Saint-Eloy	Acquisition Matériel Scénique pour Saison Rurale Itinérante Rurale	12 751,54		9 563,64
3-19-6	Commune de Prompsat	Equipement Numérique de l'Ecole	8 030,55		2 409,17
3-19-7	Commune de Saint-Hilaire-la-Croix	Equipement Scénique de la Salle Polyvalente	14 336,81		11 469,44
3-19-8	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Création des "Pôles Ados" sur les Centres de Loisirs Les P'tits Volcans (Pontgibaud) / Planète Loisirs Animation (Pontamur) /et de Bourg-Lastic	24 800,00	19 840,00	
3-19-9	CC du Pays de Saint-Eloy	Frais d'Animation et d'Acquisition complémentaire de Matériel Numérique pour l'Espace Culture Multimédia Intercommunal	29 210,93	5 289,10	
3-19-10	Commune de Youx	Equipement numérique de l'école	3 857,53		3 094,02
3-19-11	Les Petits Pandas	Création d'une Maison d'Assistants Maternels à Combronde	7 295,99		5 812,76
3-19-12	Commune de Pouzol	Equipement Numérique de l'Ecole	8 724,00		6 979,20

3-19-13	Commune de Saint Eloy les Mines	Equipement numérique de l'école	17 675,82	13 256,86	
3-19-14	Commune de Bourg-Lastic	Equipement numérique de l'école	16 986,40	13 589,12	
3-20-1	La Grange de Jacques	Acquisition de matériel scénique pour une salle de spectacle et saison rurale itinérante	21 545,97	17 200,00	
4-16-1	SMAD des Combrailles	Parcours du Spectateur	17 213,54		13 749,96
4-16-4	Commune de St Pierre le Chastel	Aménagement du Site du Camp des Chazaloux	59 847,28		47 877,82
4-16-5	Bach en Combrailles	Festival Bach en Combrailles	123 363,00		27 271,51
4-16-6	Commune de St Priest-des-Champs	Création d'un Verger Conservatoire	36 181,93		28 945,54
4-16-9	Les Fêtes Musicales du Château de Pionsat	Les Fêtes Musicales du Château de Pionsat	22 261,00		6 604,00
4-16-12	Association La Grange de Jacques	Saison Culturelle de la Grange de Jacques 2017	42 064,52		29 909,39
4-16-13	Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne	De la Recherche à la Création	10 050,58		7 919,57
4-16-14	Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied	22 000,00		7 447,51
4-16-15	CC Combrailles Sioule et Morge	Saison Culturelle en Milieu Rural	25 644,01		16 349,68
4-16-16	SMAD des Combrailles	Visites Guidées du Patrimoine 2017	6 150,00		4 920,00
4-16-17	SMAD des Combrailles	Création de Contenus Patrimoine pour une Application Numérique de Randonnées	8 340,00		6 672,00
4-17-1	Animation Cœur de Combrailles	Saison Culturelle "L'Art s'invite à la Campagne"	11 145,56		8 488,00
4-17-2	Les Amis de la Chartreuse du Port Ste Marie	La Chartreuse : un Lieu Patrimonial pour apprendre	7 560,13		5 975,30
4-17-4	Les Amis du Prieuré	Saison Culturelle du Prieuré 2017	9 836,13		7 636,13
4-17-5	Auvergne Pêches Sportives	Master des Volcans 2017 : Plan de Communication	4 166,67		3 316,67
4-17-6	Les Soirées de Chazeron	Festival des Soirées de Chazeron 2017	28 020,00		12 200,00
4-17-7	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge	Mise en Valeur et Réaménagement des Accès au Site du Gour de Tazenat	149 375,90		77 900,56
4-17-8	Le Théâtre du Pélican	Création d'un Spectacle Théâtral autour de l'Adolescence	30 000,00		24 000,00
4-17-9	CC du Pays de Saint Eloy	Réhabilitation du Petit Patrimoine Rural	40 000,00	32 000,00	
4-17-11	SMAD des Combrailles	Visites Guidées du Patrimoine 2018	5 695,60		4 271,70
4-17-13	Les Amis du Prieuré	Saison Culturelle du Prieuré 2018	9 928,77		7 148,71
4-17-14	Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied 2018	22 964,99		8 923,37
4-18-1	Association Les Brayauds	Festival de Territoire Comboros	99 684,00		30 000,00
4-18-2	L'Enfer des Combrailles	Les 10 ans de l'Infernale : Plan de Communication	30 000,00		6 000,00
4-18-3	L'Art en Sort Prod	Aménagement et Equipement d'un Studio d'Enregistrement pour Musiques Vivantes et Amplifiées	50 000,00	32 000,00	
4-18-4	BIO 63	Soutien à la 18ème Foire Bio Nature en Combrailles	2 887,00		2 037,97
4-19-1	SMAD des Combrailles	Visites Guidées du Patrimoine 2019	8 041,00		4 760,63
4-19-2	Les Amis du Prieuré	Saison Culturelle 2019	9 914,46		5 631,56

4-19-3	Association Bach en Combrailles	20ème Edition du Festival Bach en Combrailles	197 495,00		17 541,61
4-19-4	Commune de Saint-Gervais-d'Auvergne	Communication du Salon de la Randonnée	15 000,00		12 000,00
4-19-5	CC Chavanon Combrailles et Volcans	Petit Patrimoine : Mise à jour de l'Inventaire	12 964,22		10 371,36
4-19-6	Les Fêtes Musicales du Château de Pionsat	Les Fêtes Musicales du Château de Pionsat 2019	17 143,94	6 002,09	
4-19-7	Altérité Culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied 2019	29 544,69	9 000,00	
4-19-8	CC Combrailles Sioule et Morge	Développement de la programmation culturelle en milieu rural sur la communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge - Saison 2019/2020	29 489,25	9 000,00	
5-18-1	Combrailles Entreprendre	Plan de Communication en vue de développer l'Offre d'Insertion	21 492,00		17 192,00
5-18-2	SMAD des Combrailles	Action de Mutualisation de l'Animation en vue de construire une Politique partagée de Gestion des Milieux Aquatiques à l'Echelle du Bassin Versant de la Sioule	43 730,27		34 984,21
5-19-2	SMAD des Combrailles	Action de Mutualisation de l'Animation en vue de construire une politique partagée de Gestion des Milieux Aquatiques à l'Echelle du Bassin Versant de la Sioule - Année 2020	43 909,80	13 172,94	
6-17-1	Commune de Montcel	Projet Eolien Citoyen Montcel Durable	124 047,00		99 818,40
7-16-1	Comité de Jumelage Pontgibaud, Sioule et Volcans	Création d'un Spectacle Musical Franco Polonais - Volet 2016	13 750,00		10 290,32
8-16-1	SMAD des Combrailles	Animation et Gestion du Programme - Années 2015 et 2016	171 940,31		120 261,10
8-16-3	SMAD des Combrailles	Animation et Gestion du Programme - Année 2017	135 951,00		108 760,80
8-17-1	SMAD des Combrailles	Animation et Gestion du Programme - Année 2018	141 332,75		113 934,20
8-18-1	SMAD des Combrailles	Animation et Gestion du Programme - Année 2019	143 529,96		111 159,82
8-19-1	SMAD des Combrailles	Animation et Gestion du Programme - Année 2020	138 083,63	110 466,90	
TOTAL GENERAL			9 735 396,55	678 744,70	3 705 102,76

Actions culturelles en Combrailles en 2019

La Commission culturelle du SMADC, réunie le 15 février 2019 a retenu **17 projets sur 29** pour un montant global de **23 500 € et 1 500 €** pour la lettre d'information du réseau « Effervescences culturelles en Combrailles ».

Manifestations du réseau « Effervescences Culturelles en Combrailles »

- **Pays de Saint-Eloy** 2 000 €
("Saison culturelle 2018-2019")
- **Les Soirées de Chazeron** 800 €
(25^{ème} édition)
- **Association « Le Châto »** 500 €
("Saison culturelle 2019")
- **Les Amis du Prieuré de Saint Hilaire La Croix** 1 200 €
("Saison culturelle 2019")
- **La Grange de Jacques à Bourg-Lastic** 1 900 €
("Saison culturelle 2019")
- **Association Bach en Combrailles à Pontaurmur** 3 300 €
("Festival Bach en Combrailles")
- **Les fêtes musicales du Château de Pionsat** 2 000 €
("40^{ème} Fêtes musicales du Château de Pionsat")
- **La Passerelle** 2 500 €
("Saison culturelle 2018/2019")
- **Altérité culturelle en Combrailles** 1 300 €
("6^{ème} Festival Ernest Monpied")
- **Association Les Brayauds** 1 000 €
("Festival Comboros 2019")

Patrimoine du pays des Combrailles

- **SIET Brayauds et Combrailles à Combronde** 2 800 €
("Aide à l'édition et aux créations littéraires, historiques et artistiques")
- **Association la Chartreuse Port Sainte Marie** 600 €
(Projet « Scoland en Chartreuse »)

Projet Intergénérationnel

- **Ninie et Cie** 1 000 €
("Partages et livres")

Festival Cinéma pour les Jeunes

- **Combrailles Sioule et Morge** 600 €
(Festival « Les Gamins de la Viouze » cinéma jeune public)

Théâtre amateur

- **Foyer Rural des Ancizes** 1 000 €
(12^{ème} Diacomédie « Des années folles aux années brunes » 1919-1939)

Subventions exceptionnelles

- **Amicale Laïque de St Germain p/Herment** 500 €
(40^{ème} Fête du Pain – concerts et manifestations sportives)
A titre exceptionnel pour 40^{ème} anniversaire
- **L'Art en Sort (aide au démarrage)** 500 €

(Aménagement et équipement d'un studio d'enregistrement pour musiques vivantes et amplifiées)

Prestation communication

- **Lettre Info Culture : Réseau Effervescences, du Parcours du Spectateur et des Visites guidées du Patrimoine** 1 500 €

Projets non retenus

- **Société Lyrique de Combronde** 0 € - DALD
(Festival de Bandas)
- **Commune de Bourg-Lastic** 0 € -DALD
(Concert « Back to Bach »)
- **L'Heure du Conte** 0 € -DALD
(Festi'Contes)
- **Phoenix Management** 0 € -DALD
(Phoenix Music Fest)
- **Amicale Laïque Gervaisienne** 0 €
(Spectacle Bal des Marmots)
- **Jozerand Patrimoine** 0 € -DALD
(Récital Découverte Folklore Sud-Américain)
- **Les Crèches du Monde à Landogne** 0 € -DALD
(Exposition)
- **Planète Loisirs Animation** 0 € - DALD
(Eclats de Fête à Pontaumur)
- **AEP de Pionsat** 0 € - DALD
(Soirée Moules/Frites)
- **Amicale Laïque de Pionsat et Pionsat en Fête** 0 € - DALD
(Fête de la Bière Artisanale)
- **Combrailles Auto Rétro** 0 € - DALD
(Rallye Touristique dans le Lot)
- **Association Les Gamins de la Sioule** 0 € - DALD
(Marché de Créateurs)